

DE LA PHONETIQUE A LA PHONOSTYLISTIQUE

Nicoleta-Loredana MOROȘAN

INTRODUCTION



Le but de cet ouvrage est d'initier les lecteurs aux mécanismes de la prononciation du français, ouvrant ainsi la voie de la lecture de travaux plus spécialisés, comme ceux dont l'objet d'étude est la variation phonétique ou la phonostylistique.

Les aspects traités ici couvrent : la formation et la production des sons, leur encodage autant dans le code oral (l'alphabet phonétique) que dans le code écrit (lettres et groupes de lettres), ainsi que l'usage qui en est fait par les locuteurs avec rajout d'éléments suprasegmentaux (accentuation, rythme, intonation). Les derniers chapitres analyseront les changements imposés par différentes situations de communication, ces « ensembles de conditions qui président à l'acte de langage » (P. Charaudeau), en fonction des paramètres qui les caractérisent, donc y inclus ceux individuels, sociaux, régionaux. En 1966, dans son traité *La Prononciation française*, Maurice Grammont affirmait vouloir initier les étrangers et les provinciaux dans la « bonne prononciation française » qui était « celle de la bonne société parisienne, constituée essentiellement par les représentants des vieilles familles de la bourgeoisie » [M. Grammont, 1966 : 1] mais qui, continue-t-il, ne devait pas être entendue comme la prononciation de tel ou tel individu, car « la prononciation parisienne est une chose inexistante ; ce que l'on peut et ce que l'on doit enseigner sous ce nom n'est qu'une moyenne » car « même pour des mots très courants on peut observer des divergences partielles. » [M. Grammont, 1966 : 2]. Nous allons analyser en quoi consiste la norme donc, la « grande netteté articulatoire du français » et comment le rattachement d'un discours à tel ou tel registre de langue, par exemple, influera sur sa prononciation. L'étude de la prononciation traitera également de la « sémiotique vocale » (P. Léon, 2007), de la variation expressive engendrée par les émotions et les attitudes, par exemple.

Le français étant une langue dont la prononciation ne recoupe pas la graphie, nous allons insister sur la corrélation entre les sons et leurs graphies, élément perturbateur pour les apprenants de cette langue étrangères au début de leurs études, les représentations des sons dans le code écrit étant « brouillées par l'image de la forme graphique des mots, d'autant plus trompeuse que la correspondance entre lettres et sons est irrégulière et peu fidèle. » [M. Riegel, J. C. Pellat, R. Rioul, 1998].

Objectifs du cours



- ✓ acquérir le métalangage spécifique à l'explication du fonctionnement phonétique du français;
- ✓ appliquer les outils conceptuels relatifs aux principaux phénomènes phonétiques en français dans l'acte de production orale ;
- ✓ mettre en relation la composante phonétique de la production discursive avec ses aspects morphologiques, sémantiques, syntaxiques et pragmatiques ;
- ✓ identifier, expliquer et comparer les mécanismes de production des phonèmes de la langue française vivante et des faits de prosodie
- ✓ décoder et réaliser la transcription phonétique
- ✓ identifier différents types d'accents en français

Les compétences du cours



À la fin du cours, l'étudiant sera capable de :

- Recevoir correctement des discours oraux
- Produire couramment et spontanément des messages oraux, en adaptant la prononciation au registre de langue demandé par le contexte situationnel
- Définir des concepts linguistiques de base spécifiques à la phonétique de la langue française
- Décrire le système phonétique de la langue française
- Expliquer les différences entre la norme et l'usage dans le code oral.
- S'exprimer spontanément et couramment sans trop devoir chercher ses mots
- Utiliser la langue de manière souple et efficace pour les relations sociales ou professionnelles.
- Exprimer ses idées et opinions avec précision et lier ses interventions à celles des interlocuteurs.



Prérequis pour le cours

Maîtrise de la compétence de production orale et d'interaction en français au niveau B1.

Matériaux nécessaires pour les activités de tutorat

Ordinateur / téléphone avec une connexion Internet.

Tableau blanc, feuilles A4.



Épreuves de contrôle



À la fin du cours vous trouverez les instructions pour deux épreuves de contrôle :

1. la réalisation de la transcription phonétique d'un poème symboliste donné, selon l'Alphabet Phonétique International.
2. la réalisation de la transcription phonétique d'un poème en français au choix, selon l'Alphabet Phonétique International, et sa récitation.

Les épreuves de contrôle seront envoyées par email, sur la plateforme électronique et présentées le jour de l'examen respectivement.

Évaluation



La moyenne finale se compose de :

1. la moyenne obtenue suite à l'évaluation finale orale – 50 %.
2. la moyenne des deux épreuves de contrôle – 50%.

Signification des pictogrammes utilisés dans ce cours

Introduction	Objectifs de l'UA définis selon des compétences spécifiques	Durée de l'apprentissage individuel
Contenu de l'UA	Définition	Exemple
Test d'autoévaluation	Mini-glossaire	Bibliographie
Rappelons-nous	Résumé	Évaluation

TABLE DES MATIÈRES

Introduction

UA I. L'Alphabet Phonétique International / 9

Introduction / 9

Compétences de l'unité / 10

I.1. Description de l'Alphabet Phonétique International / 10

I.1.1. Signes de l'API utilisés pour les voyelles françaises / 12

I.1.2. Signes de l'API utilisés pour les semi-voyelles (semi-consonnes) françaises / 13

I.1.3. Signes de l'API utilisés pour les consonnes françaises / 13

I.1.4. Signes complémentaires / 13

I.2. Transcriptions étroite et large / 14

I.2.1. Transcription étroite (phonétique) / 14

I.2.2. Transcription large (phonologique) / 16

Résumé / 16

Test d'autoévaluation / 17

Mini-glossaire / 18

Bibliographie / 19

UA II. Les Branches de la phonétique / 20

Introduction / 20

Compétences / 21

II.1. La phonétique descriptive / 21

II.1.1. La phonétique articulatoire ou physiologique / 21

II.1.2. La phonétique acoustique / 27

II.1.3. La phonétique auditive ou perceptive / 29

II.1.4. La phonétique combinatoire / 30

II.2. La phonétique fonctionnelle / 30

II.2.1. La phonématique / 30

II.2.2. La prosodie / 32

II.2.3. La phonostylistique / 32

II.3. La phonétique diachronique / 34

II.3.1. La phonétique historique ou évolutive / 34

II.3.2. La phonétique historique d'une langue donnée / 34

II.4. La phonétique appliquée / 35

II.4.1. L'orthoépique ou la bonne prononciation / 35

II.4.2. L'orthophonie / 35

II.4.3. La synthèse de la parole et la reconnaissance verbale / 35

Résumé / 35

Test d'autoévaluation / 36

Mini-glossaire / 37

Bibliographie / 38

UA III. Classement des phones selon leurs traits articulatoires – les voyelles / 39

Introduction / 39

Compétences de l'unité / 37

III.1. Types de voyelles selon leur résonance nasale / 40

III.2. Types de voyelles selon leur lieu d'articulation / 42

III.3. Types de voyelles selon leur aperture / 42

III.4. Types de voyelles selon leur résonance labiale / 43

Résumé / 44

Test d'autoévaluation / 45

Mini-glossaire / 47

Bibliographie / 47

UA IV. Classement des phones selon leurs traits articulatoires – les consonnes et les semi-consonnes / 48

Introduction / 48

Compétences de l'unité / 49

IV. 1. Classement articulatoire des consonnes / 49

IV.1.1. Types de consonnes selon leurs modes articulatoires / 50

IV.1.2. Types de consonnes selon leurs lieux d'articulation / 51

IV.1.3. Types de consonnes selon leurs traits articulatoires / 53

IV.2. Classement articulatoire des semi-consonnes / 54

Résumé / 54

Test d'autoévaluation / 55

Mini-glossaire / 57

Bibliographie / 57

UA V. Structure phonique et lois phonétiques / 58

Introduction / 58

Compétences de l'unité / 59

V.1. Précisions terminologiques / 59

V.2. Structure syllabique / 59

V.2.1. Éléments constitutifs de la syllabe / 60

V.2.2. Types de syllabes / 60

V.2.3. Division syllabique / 61

V.3. Accentuation : mots isolés et groupes rythmiques / 62

V.4. Timbre des voyelles selon la structure phonique (syllabique et accentuelle) / 62

V.4.1. La loi de distribution complémentaire ou loi de position (le degré d'aperture) - /e/ et /ɛ/ / 63

V.4.2. La loi de distribution complémentaire ou loi de position - /o/ et /ɔ/ / 71

V.4.3. La loi de distribution complémentaire ou loi de position - /ø/ et /œ/ / 72

V.4.4. La loi de distribution complémentaire ou loi de position (en termes de lieu de l'articulation) – *a* postérieur /ɑ/ et *a* antérieur et /a/ / 74

V.5. Durée et allongement des voyelles / 74

Résumé / 76

Test d'autoévaluation / 77

Mini-glossaire / 79

Bibliographie / 79

UA VI Les paires minimales / 80

Introduction / 80

Compétences de l'unité / 80

VI.1. Précisions terminologiques / 81

VI.2. Oppositions vocaliques / 82

VI.2.1. Opposition du timbre de la voyelle « e » / 82

VI.2.2. Opposition du timbre de la voyelle « o » / 86

VI.2.3. Opposition du timbre de la voyelle « eu » / 86

VI.2.4. Opposition de la voyelle « a » / 86

VI.3. Oppositions consonantiques / 87

Résumé / 88

Test d'autoévaluation / 88

Mini-glossaire / 88

Bibliographie / 88

UA VII. Les phénomènes syntactiques : élision, enchaînement et liaison / 89

Introduction / 89

Compétences de l'unité / 90

VII.1. Élision / 91

VII.2. Enchaînement / 91

VII.2.1. Enchaînement vocalique / 91

VII.2.2. Enchaînement consonantique / 92

VII.3. Liaison / 93

VII.3.1. Consonnes de liaison / 93

VII.3.2. Types de liaison / 94

VII.3.2.1. Liaison obligatoire, invariable ou catégorique / 94

VII.3.2.2. Liaison facultative ou variable / 96

VII.3.2.3. Liaison fautive, interdite ou abusive / 97

VII.3.3. Rôles de la liaison / 98

Résumé / 99

Mini-glossaire / 99

Test d'autoévaluation / 99

Bibliographie / 102

UA VIII. La prosodie (I) – Accentuation et rythme / 103

Introduction / 103

Compétences de l'unité / 103

VIII.1. L'Accent / 104

VIII.1.1. L'accent final / 105

VIII.1.2. L'accent externe ou emphatique / 106

VIII.1.2.1. L'accent d'insistance à valeur didactique ou l'accent intellectuel / 106

VIII.1.2.2. L'accent d'insistance à valeur expressive / 106

VIII.2. Le rythme / 107

VIII.2.1. Le groupe de souffle / 107

VIII.2.2. Le groupe de rythme / 108

Résumé /	110
Test d'autoévaluation /	110
Mini-glossaire /	111
Bibliographie /	112

UA IX. La prosodie (II) – Intonation / 113

Introduction /	113
Compétences de l'unité /	113
IX.1. Les paramètres de l'intonation /	114
IX.2. Les fonctions de l'intonation /	116
IX.2.1. Fonction modale /	116
IX.2.2. Fonction distinctive /	119
IX.2.3. Fonction démarcative /	119
IX.2.4. Fonction expressive /	121
Résumé /	121
Test d'autoévaluation /	122
Mini-glossaire /	124
Bibliographie /	124

UA X. Les Variations / 125

Introduction /	125
Compétences de l'unité /	125
X. 1. Variation conditionnée /	126
X.1.1. Facilités de prononciation /	126
X.1.2. Assimilation consonantique /	127
X.1.3. Assimilation vocalique /	129
X. 2. Le statut du « e » caduc /	129
X. 3. Variation libre /	130
X.3.1. Variation régionale /	131
X.3.2. Variation phonostylistique /	132
X.3.3. Variation sociale /	133
X.3.4. Variation situationnelle /	134
X.3.5. Variation générationnelle /	135
Résumé /	135
Test d'autoévaluation /	136
Mini-glossaire /	137
Bibliographie /	137

Glossaire / 138

Evaluation sommative / 143

Bibliographie / 148

Corrigés / 155

UNITÉ 1

L'ALPHABET PHONÉTIQUE INTERNATIONAL

Table des matières

Introduction

Compétences

I.1. Description de l'Alphabet Phonétique International

I. 1. 1. Signes de l'API utilisés pour les voyelles françaises

I. 1. 2. Signes de l'API utilisés pour les semi-voyelles (semi-consonnes) françaises

I. 1. 3. Signes de l'API utilisés pour les consonnes françaises

I. 1. 4. Signes complémentaires

I.2. Transcriptions étroites et larges

I.2.1. Transcription étroite (phonétique)

I.2.2. Transcription large (phonologique)

Résumé

Test d'autoévaluation

Mini-glossaire

Bibliographie

Introduction



Si des langues comme le roumain, l'italien, l'espagnol, le portugais, l'allemand ou le turc ont une graphie qui correspond de manière très adéquate à la réalité de leur prononciation, la situation est différente dans le cas de la langue française. Son alphabet orthographique (toujours d'origine latine, comme c'est d'ailleurs aussi le cas des autres langues mentionnées ci-dessus) est peu adéquat à représenter sa prononciation. Si chaque lettre dans le mot roumain *fonetică*, italien *fonetica*, espagnol *fonética* ou portugais *fonética* restitue un son (ou plus précisément un phonème) du mot en question, cela n'est pas le cas du mot français *phonétique*. Tandis que l'alphabet orthographique français a 26 lettres, son alphabet phonétique se compose de 37 phonèmes.

Tout comme le code écrit est formé de signes, appelés *lettres* ou *graphèmes*, le code oral dispose, à son tour, de symboles phonétiques qui représentent les phonèmes, c'est-à-dire les sons du langage articulé. La lettre *c* du code écrit peut prendre la forme sonore, dans le code oral, et être représentée, par conséquent, soit par /k/ ou par /s/ - selon qu'elle est suivie ou non à l'écrit d'une lettre autre que *e* et *i* : *carte* [kaRt], *comme* [kɔm], *cure* [kyR], mais : *certes* [sɛRt] et *ici* [isi]. Pour noter les phonèmes et les phones, les matériaux sonores du langage utilisés dans l'acte de communication orale, il y a donc des systèmes conventionnels, des alphabets phonétiques (dont font partie /k/ et /s/ sus-mentionnés). Il existe plusieurs alphabets de ce type. Le plus couramment utilisé est l'Alphabet Phonétique International (l'API). Le

principe qui sous-tend ce type d'alphabet est qu'à un seul signe correspond un seul et même phonème, et qu'à un même phonème correspond un seul signe.

D'autres alphabets sont : l'Alphabet des atlas linguistiques, désigné aussi comme l'Alphabet français et utilisé surtout par ceux qui suivent l'évolution phonétique du français ou des dialectes et des français régionaux, et l'Alphabet des romanistes, utilisé en phonétique historique.



Compétences

À la fin de cette unité, l'étudiant sera capable de :

- ✓ décrire le système de symboles de l'Alphabet Phonétique International ;
- ✓ décoder la transcription phonétique selon les symboles phonétiques et les signes diacritiques de l'Alphabet Phonétique International ;
- ✓ réaliser la transcription phonétique des énoncés par le biais des symboles phonétiques et des signes diacritiques de l'Alphabet Phonétique International.



Durée : 2 heures

I.1. Description de l'Alphabet Phonétique International



L'Alphabet Phonétique International a été mis en place par l'Association Phonétique Internationale vers la fin du XIX^e siècle, plus précisément de 1886 à 1900. Parmi les professeurs français et anglais impliqués dans son élaboration nous mentionnons : Paul Passy, Daniel Jones, Edward Sievers et Henri Sweet.



L'alphabet phonétique international (API) est un système de notation formé de symboles phonétiques, qui sont des représentations graphiques de la manière de prononcer les graphèmes qui composent les mots d'une langue dans le code écrit, des représentations donc de phonèmes. Si nous mettons en relation *L'Alphabet phonétique international* et *L'Alphabet du français*, nous découvrons qu'il y a des cas où l'équivalent d'un symbole phonétique est, dans le code graphique, une seule lettre ([KaR] - *car*), tandis que d'autres fois il sera constitué par toute une suite de lettres ([mɛ] - *mais*) – mais, invariablement, un symbole de l'alphabet phonétique représentera dans le code oral un seul son.



Rappelons-nous !

Quelque trois cents langues seulement, sur environ trois mille recensées et analysées par les linguistes sont transcrites dans un code graphique [M. Léon, P. Léon, 2009 : 9]. À la base, toutes les langues (plus de 6500) ont été d'abord parlées.

Les graphèmes sont les lettres du code écrit *a, b, c, e, i*, etc., et aussi des groupes de lettres : *ai, eu, ss*, etc qui constituent les plus petites unités isolables qui représentent des sons. Il y a donc plusieurs types de graphèmes qui sont formés d'un groupe de lettres qui créent un seul son. Ainsi peut-on parler de :

- **digramme** - un groupe de deux lettres qui donnent lieu à un seul son : *au* [o], *an* [ã], *eu* [y], *in* [ẽ], *ou* [u], *on* [õ], *ph* [f], *qu* [k], etc.
- **trigramme** - un groupe de trois lettres qui donnent lieu à un seul son : *eau* [o], *eux* [ø], *eut* [y], *ain* [ẽ], *ein* [ẽ] ,etc.
- **quadrigramme** - un groupe de quatre lettres qui donnent lieu à un seul son : *eaux* [o], *ains* [ẽ] etc.
- **pentagramme** – un groupe de cinq lettres qui donnent lieu à un seul son : *aient* [ɛ], etc.



Comme les sons du langage articulé composent un système, chaque son a sa propre représentation dans l'API. Grâce à l'alphabet phonétique est réalisée la transcription phonétique du discours. L'API s'avère être un outil précieux à l'apprentissage d'une langue étrangère.

Une langue a un répertoire limité de phonèmes, rarement plus d'une cinquantaine. Les psychologues affirment que l'homme ne peut pas former et distinguer plus de 100 sons parlés différents. Pour ce qui est des symboles qui s'appliquent aux phonèmes propres à la langue française, ils représentent un système maximal de 16 voyelles (et minimal de 10 voyelles, selon les régions), 18 consonnes et 3 semi-consonnes (appelées aussi semi-voyelles ou bien glides). Avec ces 37 unités phonématiques, le français construit une infinité d'unités lexicales et morphologiques.



Soit les phonèmes /t/, /a/ et /p/, nous pouvons les combiner de trois manières et en former trois mots différents, avec des graphies et des sens qui diffèrent l'un de l'autre : *tape* /tap/, *patte* /pat/ et *apte* /apt/.

Le tableau ci-dessous rend compte de la gamme de voyelles représentée par les symboles de l'API ; force est de constater que toutes ne sont pas spécifiques au français (Fig.1).

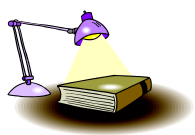
Point d'articulation→	Antérieures		Quasi-antérieur		Centrales			Quasi-postérieur		Postérieur
Aperture↓	non arr.	a r.	non arr.	arr.	non arr.		arr.	non arr.	arr.	non arr.
Fermées	i	y			ɨ		ʉ			ɯ
Pré-fermées			ɪ	ʏ				*	ʊ	
Mi-fermées	e	ø			ə		ɵ			ɤ
Moyennes						ə				
Mi-ouvertes	ɛ	œ			ɜ		ɞ			ʌ
Pré-ouvertes	æ					ɐ				
Ouvertes	a	ɶ				ä				ɑ

Fig. 1. Tableau des voyelles dans l'Alphabet Phonétique International

I.1.1. Signes de l'API utilisés pour les voyelles françaises

Voyelles orales

- « a » antérieur [a] : dame, ma, patte, sale, table
- « a » postérieur [ɑ] : âme, mât, pas, pâte, tas
- « e » fermé [e] : tes, thé, parler, et, mai
- « e » ouvert [ɛ] : mère, fête, mais, étais, était, est
- « i » [i] : lis, lit, dîner, cygne
- « o » fermé [o] : mot, rose, trop, saute
- « o » ouvert [ɔ] : mort, port, sérum
- « ou » [u] : roue, sous, tout



- « u » français [y] : rue, lune, sur, tu
- « eu » fermé [ø] : bleu, deux, peut
- « eu » ouvert [œ] : fleur, seul, sœur
- « e » muet [ə] : ce, dehors, je, le, me, resembler

Voyelles nasales

- « a » nasal [ɑ̃] : ample, an, temps, en, enfant
- « e » nasal [ɛ̃] : important, intéressant, faim, rien, rein, moins
- « o » nasal [ɔ̃] : on, ombre
- « œ » nasal [œ̃] : un, parfum



I.1.2. Signes de l'API utilisés pour les semi-voyelles (semi-consonnes) françaises

- « yod » [j] : hier, pied, soleil, yaourt
- « ué » [ɥ] : lui, nuit
- « oué » [w] : oui, nouer



I.1.3. Signes de l'API utilisés pour les consonnes françaises

- | | |
|---------------|-------------------------|
| ➤ [p] : pain | ➤ [z] : zone |
| ➤ [b] : bain | ➤ [ʃ] : chou |
| ➤ [t] : tout | ➤ [ʒ] : jour, manger |
| ➤ [d] : doux | ➤ [m] : mou |
| ➤ [k] : cou | ➤ [n] : noue |
| ➤ [g] : goût | ➤ [r], [ʁ], [R] : rien |
| ➤ [f] : file | ➤ [l] : lac |
| ➤ [v] : ville | ➤ [ɲ] : ligne, montagne |
| ➤ [s] : son | ➤ [ŋ] : living, parking |

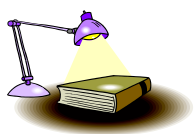
I.1.4. Signes complémentaires

Pour apporter des précisions à la transcription phonétique il y a des signes diacritiques qui y sont ajoutés. Si l'Alphabet des Atlas Linguistiques et l'Alphabet des Romanistes y font souvent appel, l'Alphabet Phonétique International en emploie un nombre assez restreint dont nous donnons ici la liste :

- **Le tilde** [~] marque la nasalité *don* [dɔ̃] ou la nasalisation.
- **Deux points** [:] placés après une voyelle marquent une voyelle allongée: *rose* [Ro:z], *il ose* [ilo:z], *je lève* [ʒəlvə].
- **Un point** [.] placé après la voyelle marque une voyelle demi-longue : *entends* [ɑ̃.tɑ̃], *il n'ose pas* [ilno.zpa].
- **Un cercle** souscrit [◌◌] placé après une consonne, la rend chuchotée : *aimable* [ɛmabl◌].
- **Un cercle** souscrit [◌◌] sous une consonne marque **l'assourdissement** ou le **dévoisement**, comme dans *médecin* qui peut être transcrit [mɛdɛsɛ̃].
- **Un v souscrit** « ◌̣ » marque le **voisement** ou la **sonorisation**: *bec de gaz* peut être prononcé et donc transcrit [bɛḳdɛgaz].
- **Une petite barre oblique** [ˈ] placée avant la syllabe accentuée marque **l'accent** ; une double barre oblique [ː] marque **l'accent d'insistance**.
- **Les flèches** marquent l'intonation.
- **Une barre verticale** [|] marque les groupes rythmiques.
- **Deux barres verticales** [||] marquent les groupes de souffle.
- **Un astérisque** placé devant un symbole phonétique marque un nom propre: *Paris* [*paRi].
- **Une apostrophe** /' ou **un** ^j après une consonne marque sa palatalisation que /k'ə/, /k^jə/.

I.2. Transcriptions étroite et large

I.2.1. La transcription étroite (phonétique)



La transcription d'un énoncé oral se fait par la notation des séquences des sons qui forment l'énoncé, rendues graphiquement par l'intermédiaire des signes de l'alphabet phonétique entre crochets droits []. Comme déjà mentionné, le principe de base de la transcription phonétique est qu'à chaque son correspond un seul symbole phonétique et qu'à chaque symbole phonétique correspond un seul son.



Ainsi le phonème /k/ peut représenter la prononciation de :

- ✓ la lettre « c » : carte

- ✓ la lettre géminée « c » : acculer
- ✓ la lettre « k » : kilogramme
- ✓ la lettre « q » : cinq
- ✓ le digramme « ch » : chorégraphie
- ✓ le digramme « qu » : que
- ✓ le digramme « cq » : acquérir
- ✓ le digramme « ck » : rock

Les quatre derniers cas de figure montrent que, au niveau de la graphie, les groupes de lettres qui créent un seul phonème seront représentés dans la transcription phonétique par un seul symbole :



- le digramme *ch* dans des mots d'origine grecque comme *chorégraphie*, *chronologie*, *archétype*, *manichéen*, *orchidée* sera transcrit [k]
- le digramme *ph* dans des mots d'origine grecque sera transcrit [f] : *phonétique*, *phénomène*, *phare*, *phalange*, *pharmacie*, *phase*, *philosophie*, *philanthrope*, *philatélie*, *philharmonie*, *philologie*, *phobie*, *phoque*, *photo*, *physiologie*



Ce type de transcription, appelée *étroite* puisque précise, prend en compte les *phones*, c'est-à-dire les sons de la langue tels que produits par chaque locuteur dans chaque situation d'énonciation, ou bien, dans la distinction saussurienne *langue-parole*, dans la *parole*, c'est-à-dire l'utilisation concrète du système abstrait de signes qu'est la *langue*. Si quelqu'un prononce l'hypocoristique *papa* avec un *p* soufflé, il sera noté entre crochets droits : [p^hap^ha]. Essentiellement, ce type de transcription essaie de saisir toutes les variations individuelles et contextuelles, toutes les distorsions qui peuvent survenir lors de la réalisation concrète des sons d'une langue, tant que ces variations restent dans les marges circonscrites pour les sons en question par le code de la langue. À ce sens, si dans le français du Canada il arrive que l'on remplace le *a* suivi de *r* par un *o* ouvert, le mot *car* pouvant être prononcé [kɔR], cette variante n'est pas acceptée dans le système phonologique du français de France.

La transcription phonétique marque également les groupes rythmiques, les groupes des mots qui se terminent par un accent, séparés dans la transcription au moyen d'une barre verticale, ainsi que les groupes de souffle, l'ensemble des groupes rythmiques délimités par une pause, séparés dans la transcription au moyen d'une double barre verticale.



Ainsi, l'énoncé « Je sais que tu as eu beaucoup de choses à faire. » pourra-t-il être prononcé, et donc transcrit phonétiquement, selon son actualisation, soit :

- [ʒə'sɛ|kətya'y|'bokudə'ʃo.z|a'fɛ :R||]
soit
- [ʒ'sɛ|k'tay|'bokud'ʃo.z|a'fɛ :R||] (transcription qui rend compte de l'énonciation dans le registre familier.)



Ensuite, que le dernier son du verbe *faire*, le *r* soit roulé ou apical, c'est-à-dire articulé avec la pointe de la langue contre les alvéoles, ou qu'il soit roulé avec la luvette, à la manière d'Edith Piaf chantant « Non, Rrien de rrien... », ou bien qu'il soit grasseyé, avec le dos de la langue vers l'arrière du palais, qu'il soit noté phonétiquement [r], [R] ou bien [ʀ] la représentation mentale est celle d'un même son. Dans tous les cas il s'agit donc du même phonème, les trois variantes de prononciation n'effectuant pas de changement de mot, donc de sens. Un phonème recouvre toutes les variantes concrètes de la production, c'est-à-dire tous les *phones*.

I.2.2. La transcription large (phonologique)

Ce type de transcription est marqué entre des barres obliques //. La transcription phonologique transcrit non pas la réalisation concrète des sons par tel ou tel locuteur dans tel contexte, c'est-à-dire la réalisation des *phones*, mais la manière dont la communication linguistique est mise en œuvre par la présence des unités fonctionnelles à rôle distinctif, les *phonèmes*, dans tel ou tel discours. Par rapport à la nature concrète du *phone*, qui est le son prononcé, le *phonème* a une nature abstraite et, en tant que représentation mentale, il est ce vers quoi tend la parole, et non pas ce qui sera réellement articulé (moment où il devient *phone*). Même si quelqu'un donne en guise de réponse à la question « Pourquoi ? » la locution conjonctionnelle *parce que* prononcée avec un *p* soufflé, la transcription phonologique du mot ne sera plus [p^haRsəkə] où [ʰ] marque le souffle, comme dans la transcription étroite, mais / paRsəkə / ; la transcription large se charge donc de représenter uniquement les sons fonctionnels, c'est-à-dire ceux qui, une fois disparus, feraient disparaître le mot en question. Ne pas marquer le /p/ en position initiale, par exemple, signifierait la disparition du mot *papa* et donnerait /apa/.

.

Pour faire le point



Le français ne présente pas une écriture alphabétique, où chaque lettre corresponde à un son, toujours le même. La transcription phonétique consiste dans la notation des séquences des

unités phoniques du langage par l'intermédiaire de symboles et de signes graphiques conventionnels, tels ceux de l'Alphabet Phonétique International (API). Le principe de base de la transcription phonétique dans l'Alphabet Phonétique International (API) est qu'à chaque phonème correspond un seul symbole phonétique.

Il se peut qu'à une même transcription phonétique/phonologique correspondent plusieurs mots différents, - c'est le cas des homophones, des mots qui se prononcent de la même manière, mais dont l'orthographe et le sens sont différents : /de/ - des, dé.

Il y a deux types de transcription : *transcription étroite* (phonétique) et *transcription large* (phonologique). Si la transcription étroite rend compte des particularités de prononciation des phones dans l'occurrence spécifique où ils sont produits, la transcription large rend compte de la présence des phonèmes dans l'énoncé en question, c'est-à-dire des représentations mentales des sons de la langue, sans illustrer les variations de leur substance phonique dans un contexte donné.

Test d'autoévaluation



1. Retrouvez dans les mots suivants les graphèmes vocaliques qui représentent la même prononciation et groupez les mots selon ce critère phonétique : hâte, patte, et, est, parlais, chantait, parlerai, chanterais, chanterait, rose, pause, dit, lys, entre, aucun, on, parfum, aucune, dune, album, robe, banc, bain, dos, beau, maux, boire, oie, boue, lu, rue, de, se, veux, veut, œil, beurre.
2. Composez quinze unités linguistiques avec les phonèmes suivants : a) /a/, /i/, /R/, /v/ ; b) /a/, /l/, /i/, /R/.
3. Écrivez orthographiquement les mots suivants, transcrits en API : /gRã/, /gRãd/, /Rɔb/, /ãRɔbe/, /õd/, /ʃãbR/, /adɔlesã/, /adɔlesãs/, /œbl/, /Ro:z/, /o:z/.
4. Donnez les graphies possibles pour le phonème /z/.
5. Donnez toutes les graphies possibles pour les mots suivants : /do/, /dõ/, /bo/, /sõ/, /mã/, /ʒel/.
6. Transposez en rébus les énoncés « Elle veut partir. » et « Il les voit » ?
7. Transcrivez en API les énoncés suivants :
 - a) Le texte à lire est facile.
 - b) Je veux cette lyre-ci.

- c) Il est hilare.
- d) Elle lit un livre sur les îles.
- e) Qui rit ici ?
- f) Je ne l'ai jamais vu ici.
- g) Son chapeau est bleu.
- h) Je veux acheter ça.
- i) Nous savons parler espagnol.
- k) Les parkings extérieurs possèdent l'avantage d'être moins coûteux.

8. Écrivez orthographiquement les énoncés suivants, transcrits en API :

- a) /ʃnagaɲeolɔtoʒɛːR/
- b) /ʒãvaa*paRiʃakmwa/
- c) /wiʒəvjɛʔavɛktwa/
- d) /ʒəpasretəɔvwaRdāsɛkminyt/



Mini-glossaire

- ❖ **alphabet phonétique international (API)** = système de notation formé de symboles phonétiques, c'est-à-dire de représentations graphiques de la manière de prononcer les graphèmes qui composent les mots d'une langue dans le code écrit
- ❖ **diacritique** = signe accompagnant une lettre ou un graphème pour en modifier le son correspondant
- ❖ **digramme** - un groupe de deux lettres qui donnent lieu à un seul son : *au* [o], *an* [ɑ̃], *eu* [y], *in* [ɛ̃], *ou* [u], *on* [ɔ̃], *ph* [f], *qu* [k], etc.
- ❖ **gémignée (lettre)** = se dit des lettres allant par paires
- ❖ **graphème** = unité minimale de la forme écrite d'une langue ayant son correspondant dans la forme orale (*s*, *c*, *ss*, *sc*, *ç* ce sont des graphèmes correspondant au phonème /s/)
- ❖ **grasseiller** = prononcer un *R* avec le dos de la langue rapproché du voile du palais, sans vibrations
- ❖ **homographe** = se dit de mots ayant la même forme graphique et des sens différents
- ❖ **homophone** = se dit de mots ayant la même prononciation mais des sens différents
- ❖ **hypocoristique** = forme linguistique exprimant une intention affectueuse

- ❖ **lettre** = chacun des signes graphiques dont l'ensemble constitue un alphabet et qui, seuls ou en combinaison avec d'autres, correspondent à un son de la langue
- ❖ **phone** = réalisation concrète du phonème dans une situation donnée
- ❖ **phonème** = son de la langue considéré d'un point de vue fonctionnel, de manière abstraite, et non pas du point de vue de sa production dans telle ou telle occurrence particulière, quand il devient un phone
- ❖ **quadrigramme** = un groupe de quatre lettres qui donnent lieu à un seul son : eaux [o], ains [ɛ̃] etc.
- ❖ **rébus** = jeu d'esprit qui consiste à exprimer des mots ou des phrases par des lettres, des mots, des chiffres, des dessins et des signes dont la lecture phonétique révèle ce que l'on veut faire entendre.
- ❖ **transcription phonétique** = notation des séquences des unités phoniques du langage par l'intermédiaire de symboles et de signes graphiques conventionnels, tels ceux de l'Alphabet Phonétique International (API).
- ❖ **trigramme** - un groupe de trois lettres qui donnent lieu à un seul son : *eau* [o], *eux* [ø], *eut* [y], *ain* [ɛ̃], *ein* [ɛ̃] ,etc.



Bibliographie minimale

Derivery, Nicole (1997) – *La Phonétique du français*. Seuil, Paris, 62 p.

Léon, Monique, Léon, Pierre (2009) – *La prononciation du français*. Armand Colin, Paris, 126 p.

Léon Pierre (2007) – *Phonétisme et prononciations du français*. Armand Colin, Paris, 269 p.

Sitographie

Alphabet Phonétique International, <http://langsci.ucl.ac.uk/ipa>

Le Dictionnaire Larousse, <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>

Rébus, <http://www.rebus-o-matic.com/>

Unité 2

LES BRANCHES DE LA PHONÉTIQUE

Table des matières

Introduction

Compétences

II.1. La phonétique descriptive

II.1.1. La phonétique articulatoire ou physiologique

II.1.2. La phonétique acoustique

II.1.3. La phonétique auditive ou perceptive

II.1.4. La phonétique combinatoire

II.2. La phonétique fonctionnelle

II.2.1. La phonématique

II.2.2. La prosodie

II. 2.3. La phonostylistique

II.3. La phonétique diachronique

II.3.1. La phonétique historique ou évolutive

II.3.2. La phonétique historique d'une langue donnée

II.4. La phonétique appliquée

II.4.1. L'orthoépie ou la bonne prononciation

II.4.2. L'orthophonie

II.4.3. La synthèse de la parole et la reconnaissance verbale

Résumé

Test d'autoévaluation

Mini-glossaire

Bibliographie



Introduction

La phonétique est une branche de la linguistique, à côté de la phonologie, la morphologie, la syntaxe, la sémantique, la stylistique et la pragmatique. Elle est une science dont l'objet d'étude porte sur les sons de la chaîne parlée produite par l'être communicant. Selon les critères employés pour classifier les langues parlées, leur nombre varie entre 3000 et 6500 dans le monde entier [cf. J. Vaissière, 2011 : 7]. La phonétique s'occupe donc des phénomènes sonores propres à l'expression du langage humain articulé, excluant les phénomènes acoustiques qui ne relèvent pas du domaine de la linguistique, tels les sons musicaux, les bruits dans la nature ou bien les processus physiologiques qui, bien qu'humains, ne comportent pas de fonction linguistique. À titre d'exemple, nous citons le bâillement, le ronflement, la mastication, le soupir, le rire, la toux ou la respiration

ordinaire. Force est de constater que les sons, les faits phoniques qui font l'objet de la phonétique, sont des unités langagières non-signifiantes à elles-mêmes.



Compétences

À la fin de cette unité l'étudiant sera capable de :

- ✓ classer les différentes branches de la phonétique ;
- ✓ décrire les objets d'étude spécifiques à chaque type de phonétique ;
- ✓ expliquer les modalités physiologiques de production des sons du langage grâce à l'appareil phonatoire ;
- ✓ présenter les traits acoustiques du son.



Durée : 3 heures



II.1. La phonétique descriptive

La **phonétique descriptive** étudie l'émission, la transmission et la réception des sons de la chaîne parlée et se décline en :

- phonétique articulatoire
- phonétique acoustique
- phonétique auditive
- phonétique combinatoire



II.1.1. La phonétique articulatoire ou physiologique

Elle est, à côté de l'orthoépique, la branche la plus ancienne de la phonétique, et par là-même de la linguistique. Au VI^e siècle avant J.C. déjà, Panini (qui est considéré comme le premier grammairien au monde), en décrivant la langue sanskrite - une des grandes langues de l'Asie, dont l'origine remonte à la plus haute antiquité, langue de culte et d'enseignement en Inde encore aujourd'hui -, en donnait une description détaillée par rapport à l'articulation des sons, afin de fixer la prononciation correcte des textes religieux. Il a aussi proposé une transcription phonétique basée sur la syllabation. Le hindou Panini avec, plus tard, au II^e siècle av. J.C., son commentateur Patañjali peuvent être considérés comme les précurseurs de la phonétique articulatoire. Celle-ci s'attache à analyser les modalités physiologiques de production des sons du langage grâce à l'appareil phonatoire.

Force est de constater que **les organes** appelés **phonateurs**, qui permettent l'émission des sons, n'ont pas un usage exclusivement réservé à la phonation, mais desservent des

fonctions vitales, telles la respiration, la mastication ou la déglutition. Ils sont regroupés dans trois ensembles, selon leur rôle dans la production de la parole :

- a. **L'appareil respiratoire** – chargé de pourvoir l'air nécessaire à l'émission de la majorité des sons du langage ;
- b. **Le larynx et la glotte** – qui fournissent l'énergie sonore propre à la parole ;
- c. **Les cavités supraglottiques** – qui fonctionnent comme des résonateurs au ton laryngien (la voix) et des **organes mobiles et non mobiles** qui créent des lieux d'articulation et des modes articulatoires des phones.

a. Le mécanisme de production des sons est enclenché par les **poumons**, dont la fonction première est celle d'oxygéner le corps. Lors du mouvement respiratoire de l'expiration, qui se traduit physiologiquement dans une élévation du diaphragme (le muscle situé sous les poumons, juste à la base de la cage thoracique) et un abaissement des côtes, sous la pression des muscles pectoraux, les poumons diminuent leur capacité volumique et expulsent une grande partie de l'air dont ils ont été remplis suite à l'accomplissement de l'acte physiologique antérieur, le mouvement d'inspiration. Cette colonne d'air dont les poumons se vident étaye la mise en œuvre de la phonation.

Dans une respiration normale, l'inspiration et l'expiration sont de durée relativement proche, 40 % et 60 % [cf. J. Vaissière, 2011 : 49]. Avant de parler, par contre, le locuteur inspire une quantité d'air plus conséquente que celle inspirée pour une respiration usuelle dans un temps plus court, et l'expiration lors de l'émission des sons sera plus longue, d'une durée pouvant être jusqu'à dix fois plus grande que celle de l'inspiration.



En français il y a des clicks prononcés sur l'inspiration, en décollant brusquement la langue du palais, dont la forme graphique est *ts ts ts* et qui sont utilisés à des fins expressives.



Lors de l'expiration le volume d'air passe par les **alvéoles pulmonaires**, les **bronches** et la **trachée** jusqu'au larynx. Associés à la trachée, les poumons qui créent le flux d'air égressif constituent la “soufflerie sous-glottique” [N. Derivery, 1997 : 16].

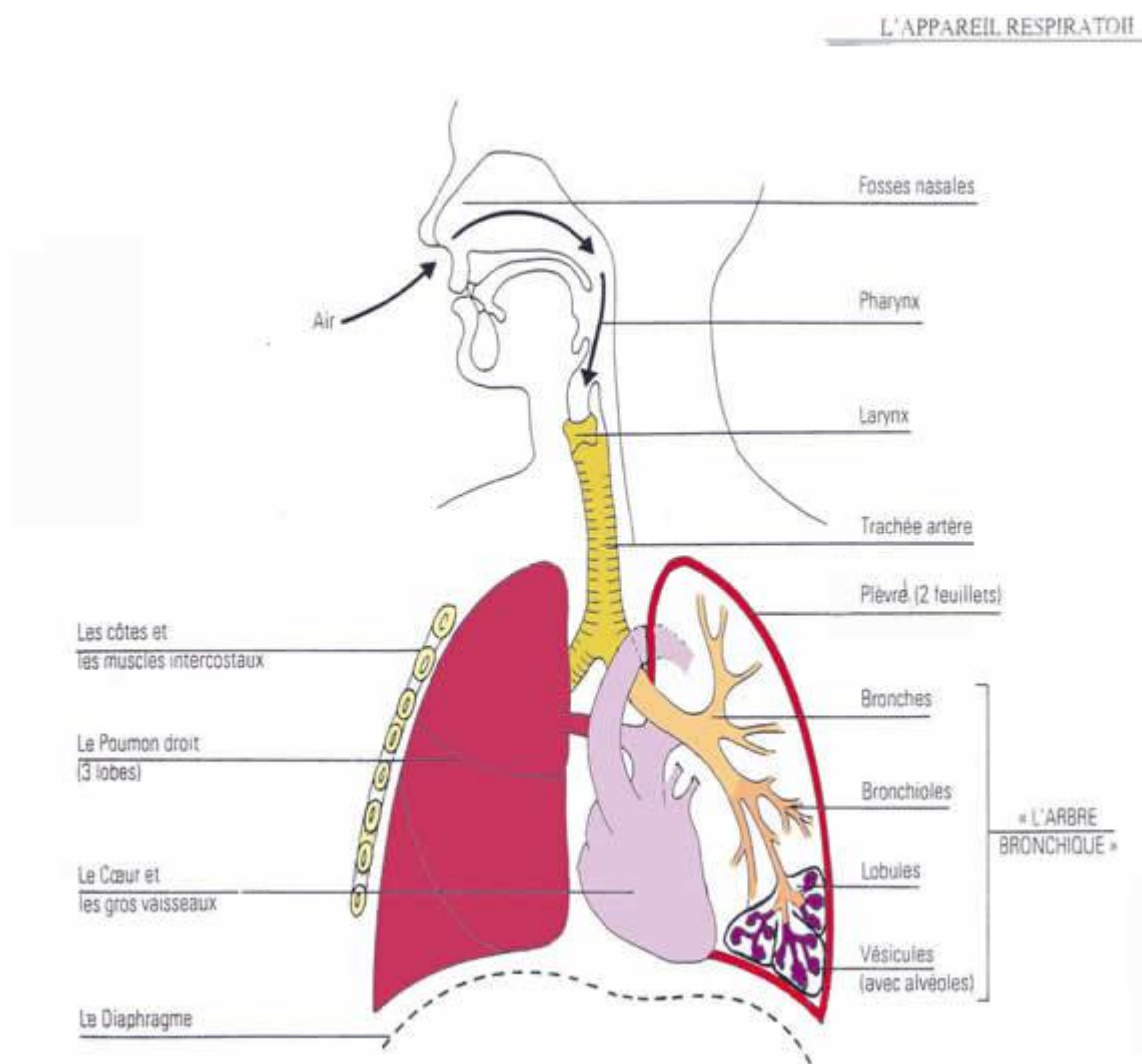


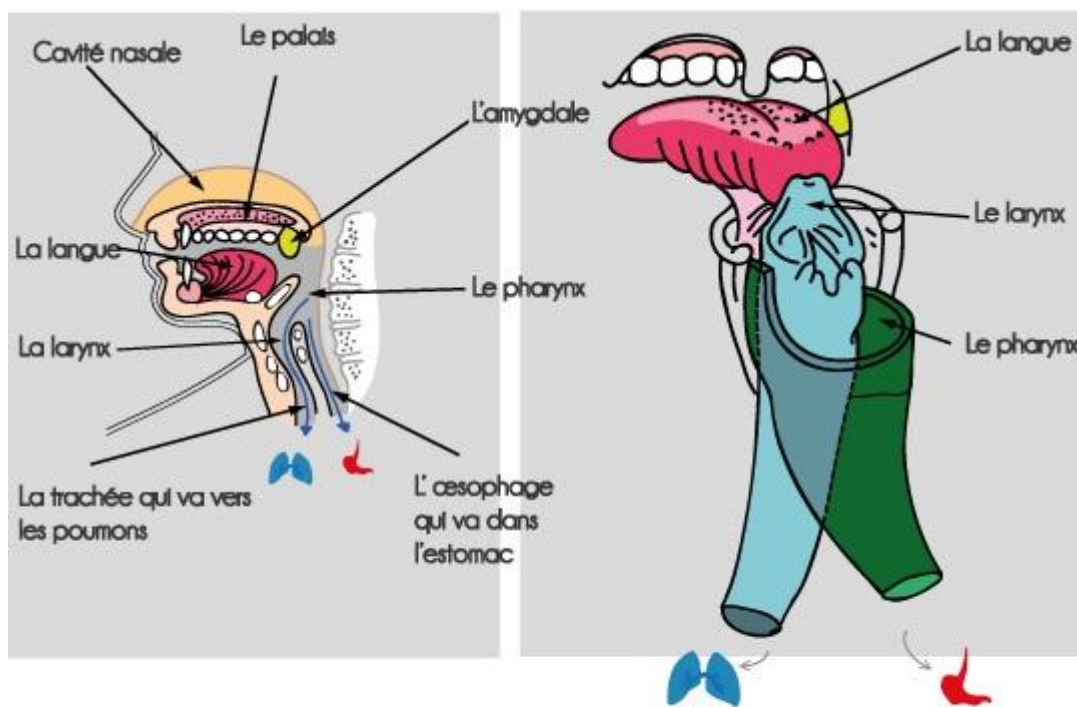
Fig. 2. Coupe médiane des organes de la parole

b. Le larynx

Sa fonction principale est de protéger les voies respiratoires. Il est une boîte composée de quatre cartilages qui termine la partie supérieure de la trachée, comme montré ci-dessous, Fig. 3. Son importance du point de vue phonatoire réside dans le fait qu'il est le siège des **plis** communément appelés (improprement, d'ailleurs, par analogie avec les cordes des instruments de musique) **cordes vocales**. Ces plis vocaux représentent en fait « l'organe le plus important de l'appareil phonatoire » [B. Malmberg, 1954 : 24], organe constitué en réalité de deux lèvres symétriques situées à droite et à gauche de la ligne médiane du larynx. Ils sont formés chacun d'un muscle vibratile recouvert d'une membrane muqueuse et sont situés à une extrémité de l'un des quatre cartilages du larynx, l'os thyroïde (la pomme d'Adam) et attachés à la partie interne de deux cartilages mobiles nommés

aryténoïdes. Les aryténoïdes rendent possible la modification de la longueur et de l'écartement des plis vocaux. La longueur de ceux-ci chez un individu ne reste pas la même le long de sa vie, variant selon l'âge, le sexe, les particularités individuelles : longs de 3 mm chez le nouveau-né, de 10 mm à la puberté, ils augmentent de 5-10 mm chez l'homme adulte (pouvant donc varier entre 15 et 20 mm) et de 3-5 mm chez la femme (pouvant donc varier entre 13 et 15 mm) [cf. J. Vaissière, 2011 : 51].

La vibration des « cordes vocales » transforme la colonne d'air produite par les poumons en un bourdonnement. Plus les plis vocaux sont longs et épais, plus les vibrations sont lentes et plus le registre de la voix est bas. Plus les plis vocaux sont brefs et minces, plus la fréquence devient grande, et plus le registre de la voix est haut. La vitesse de vibration des plis vocaux est en moyenne de 120 p/s chez l'homme adulte, 240 p/s chez la femme, 350 p/s chez l'enfant, < 400 chez le nouveau-né [cf. J. Vaissière, 2011 : 53].



Tous droits réservés ©
www.larylortho.com

Fig. 3. Situation anatomique du larynx

Les cordes vocales inférieures circonscrivent un espace triangulaire, appelé **glotte**, par lequel l'air peut s'échapper. Ouverte pendant la respiration normale et l'articulation de certaines consonnes sourdes [p, t, k, f, s, ʃ], partiellement ouverte pour la voix chuchotée, la glotte se ferme pendant la phonation tout le long de la ligne médiane du larynx.

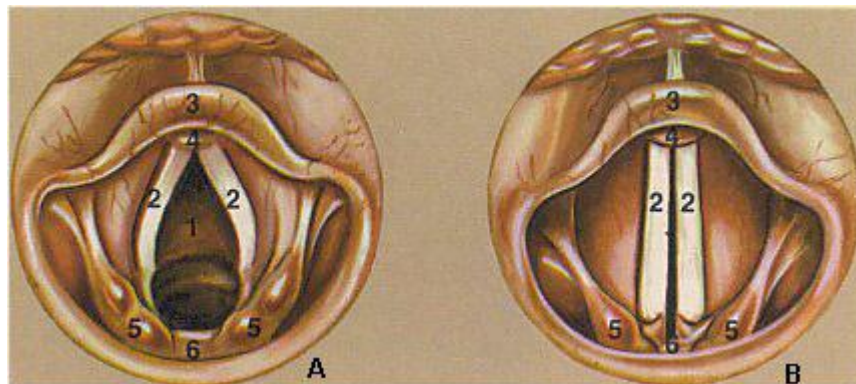


Fig. 4. A. Glotte pendant la respiration B. Glotte pour la phonation
1. Glotte 2. Cordes vocales 3. Epiglottis 5. Cartilages aryénoïdes

La vibration de la muqueuse des cordes vocales fait vibrer l'air qui sort du larynx et produit la voix ou le ton laryngien. La vibration des cordes vocales est appelée sonorisation ou voisement. (Les voyelles, par exemple, sont voisées, tout comme une série de consonnes.) L'onde sonore ainsi produite se dirige par la suite vers les cavités supraglottiques.

c. Les cavités supraglottiques

Les résonateurs supraglottiques qui servent de cavités de résonance au ton laryngien et transforment la voix en parole regroupent le **pharynx**, la cavité de la **bouche** et les **fosses nasales**. À ceux-ci peut se rajouter un quatrième résonateur, formé par la projection et l'arrondissement des lèvres, et qui porte le nom de **labial**. La cavité buccale change de forme et de volume grâce aux mouvements de la langue, son plancher, et à la position adoptée par les lèvres. L'abaissement de la mandibule et de la langue engendre les voyelles, tandis que leur élévation engendre les consonnes.

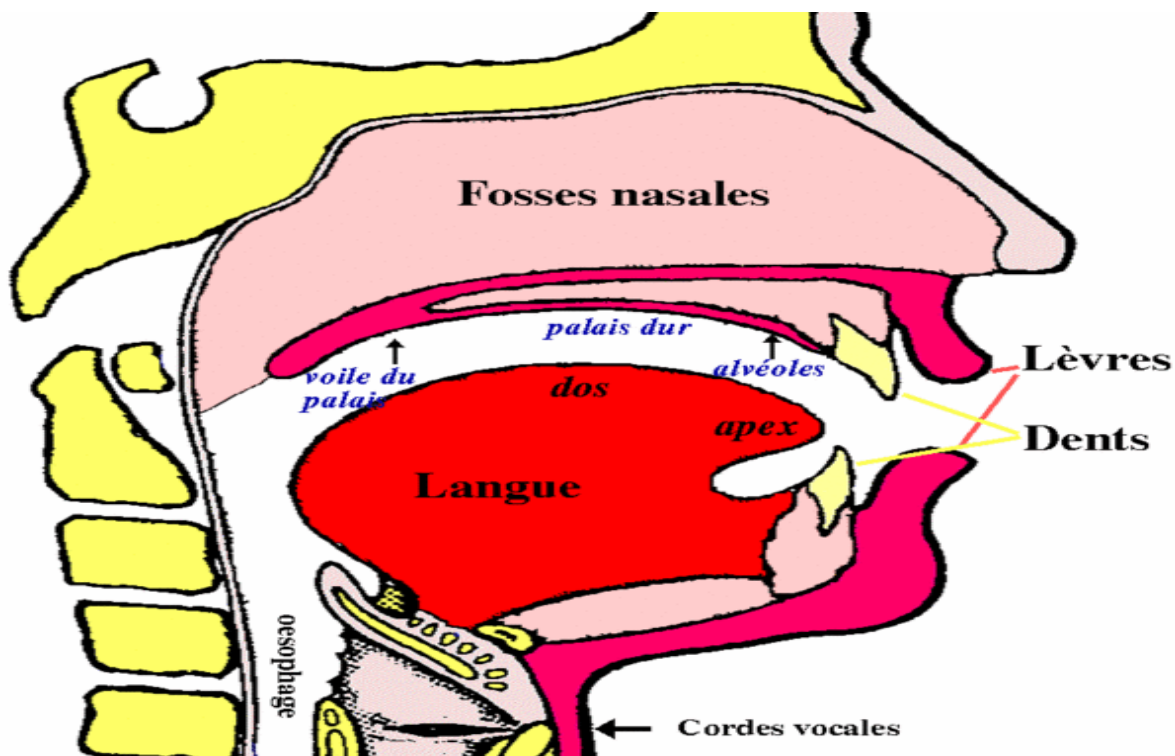


Fig. 5. Représentation schématique des organes de la parole

Le plafond de la bouche est constitué par le **palais**, divisé en deux parties :

- ✓ le **palais dur** - situé en avant
- ✓ le **palais mou** ou le **voile du palais** - situé en arrière, il se termine par la **luette**. Étant mobile, il ouvre ou ferme l'entrée des fosses nasales, ce qui détermine la nasalité ou l'oralité du son. Si le son est oralo-nasal, le palais mou est abaissé et l'air passe par le nez ; si le son est oral, le voile du palais est relevé et l'air passe uniquement par la bouche.

Autant la forme que le volume des **fosses nasales** sont fixes. La bouche comprend également les **dents** et leurs **alvéoles**, cette partie saillante du palais dans laquelle elles sont ancrées. L'espace compris entre les dents et les **lèvres**, les tissus musculaires qui forment le contour de la bouche, et donc l'entrée de la cavité buccale, peut devenir, comme déjà mentionné, le quatrième résonateur, nommé labial, si les lèvres sont arrondies ou projetées en avant.

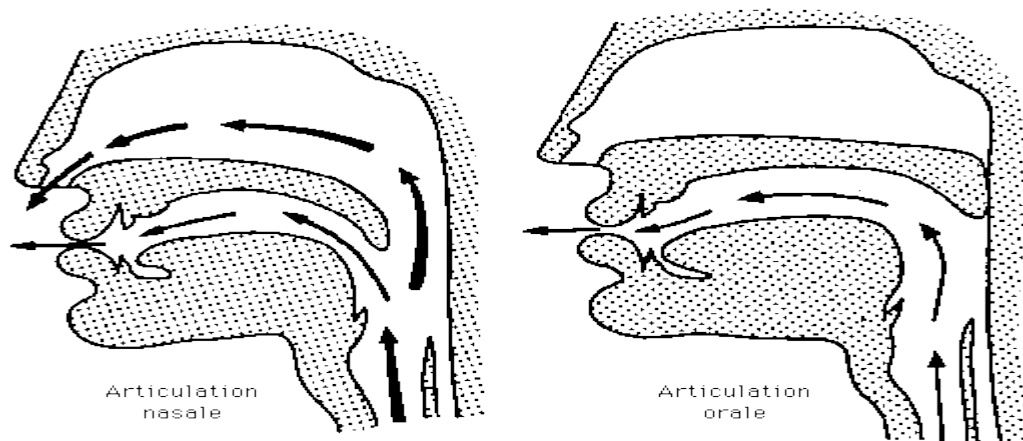


Fig. 6. Articulation nasale /vs/ Articulation orale des phones

Finalement la **langue**, dont la fonction centrale est de participer à la mastication et à la déglutition, est aussi l'organe le plus important des organes de la parole situés au-dessus de la glotte. Elle est un « complexe de muscles » [B. Malmberg, 1971] particulièrement mobile. Sa mobilité permet la réalisation des différents timbres vocaliques du langage. Son importance pour la substance et la forme sonore du langage est telle que le mot « langue » est utilisé dans nombres de cas pour désigner la communauté linguistique en général [B. Malmberg, 1954], « l'ensemble de la communication ou du système précisément appelé linguistique » [Ph. Munot, F. X. Nève, 2002] : la langue française, latina lingua, limba română, lingua italiana, lengua española, llengua catalana, lenga d'òc, lingua portuguesa, etc.



Vérifiez vos connaissances

1. Nommez les branches de la phonétique descriptive.
2. Quels sont les organes phonateurs ?
3. Est-ce que les organes phonateurs ont un usage exclusivement réservé à la phonation ? Argumentez.

II.1.2. La phonétique acoustique

L'objet d'étude de la phonétique acoustique est constitué par les propriétés physiques des sons du langage et les mécanismes de leur transmission de la bouche du destinataire au tympan du destinataire. Elle puise ses outils et ses méthodes à la physique. La vibration, qui est le mouvement répété d'un corps (dans le cas de la parole, le mouvement répété des plis communément appelés cordes vocales), engendre le son, qui est donc un phénomène



vibratoire qui se propage dans l'air sous la forme d'ondes. Le mouvement du corps vibrant, (les plis vocaux, dans l'occurrence) de **a** à **c** crée une **période**, appelée aussi **mouvement double**. Un exemple de vibration périodique simple est donné par les mouvements d'un pendule représentés graphiquement par une courbe sinusoïdale axée sur une ligne temporelle.

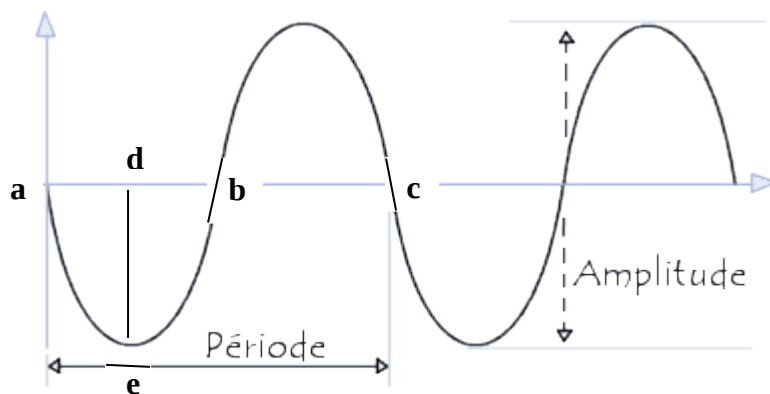


Fig. 7. La vibration périodique



En tant qu'ensemble de traits acoustiques, le son présente :

- ✓ une amplitude – la distance entre le point de repos **d** et le point extrême atteint par le corps vibrant (les plis vocaux) **e**.
- ✓ une fréquence de vibration qui est le nombre de périodes par unité de temps (seconde). Elle dépend des propriétés du corps analysé : poids, tension, volume ; « un corps lourd vibre plus lentement qu'un corps léger, un volume gros et rond plus lentement qu'un volume petit ou mince ; plus l'ouverture d'une cavité est petite, plus la fréquence est basse. » [B. Malmberg, 2002 : 6]. La fréquence se mesure en hertz (Hz).
- ✓ une hauteur – la même fréquence de vibration donne toujours lieu au même ton, indépendamment des autres qualités du corps vibrant. Plus la fréquence augmente, plus le son est haut, aigu. Si la fréquence est lente, le son est perçu comme grave.
- ✓ une intensité – plus la fréquence augmente plus l'intensité est grande.
- ✓ une durée – courte ou longue ; la perception des phones, des accents et de l'intonation requiert justement une certaine durée

- ✓ un timbre – la qualité ou la couleur d'un son qui permet de le distinguer des autres.



II.1.3. La phonétique auditive ou perceptive

Son objet d'étude est l'audition, la perception et l'analyse des sons par l'oreille humaine, processus qui mène à leur identification. De ce point de vue, sera identifié un **seuil de l'audition**, qui est la limite inférieure en dessous de laquelle l'oreille humaine n'est pas capable de saisir l'intensité sonore, et un **seuil de la douleur**, qui est la limite supérieure au-dessus de laquelle la sensibilité de l'oreille humaine ne supporte pas ladite intensité.

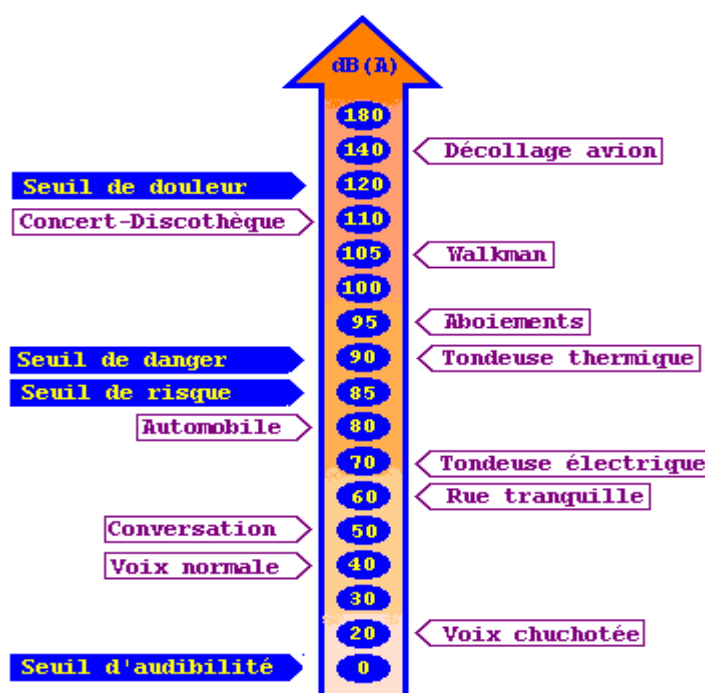


Fig. 8. Les seuils d'audibilité et de douleur



Si la voix normale a une intensité de 40 décibels (qui lors d'une conversation se montent à 50), la voix chuchotée et le murmure ont entre 10 et 20 décibels et les voix des chanteurs les plus fortes entre 60 et 80 décibels, toutes ces intensités se situent donc en dessous du seuil de risque de 85 décibels. « Le volume des postes radio est en général gradué de trois en trois décibels » [P. Léon, 2007 : 66]. Une tondeuse thermique approche le seuil de danger, de 90 décibels, qui, à 110 décibels est largement dépassé par l'intensité du son dans un concert ou dans une discothèque, qui peut même frôler le seuil de douleur situé à 120 décibels. Le bruit du décollage d'un avion dépasse le seuil de douleur de 20 décibels.



Vérifiez vos connaissances

Nommez des sons qui présentent des risques auditifs.



II.1.4. La phonétique combinatoire

Cette branche de la phonétique étudie les modifications subies par les sons lors de leur combinaison dans la chaîne parlée. Selon les sons environnants, les consonnes peuvent modifier leur lieu d'articulation.



Le /l/ du nom *lutte* est différent du /l/ du nom *peuple*. Si dans le premier cas le /l/ est sonore, dans le deuxième cas, dû au contexte qui le fait suivre la consonne sourde /p/, il devient sourd, à son tour.

Il en va de même pour le /k/ des *mots* qui et *cou*.

Dans le cas de la paire minimale formée par les mots *toute* et *tête*, durant la réalisation de la consonne /t/ dans *toute* la langue est plus arrondie que lors de la production de l'initiale du mot *tête*.

II. 2. La phonétique fonctionnelle

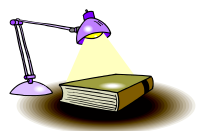


Ce type de phonétique, appelé également **phonologie**, étudie les sons du langage du point de vue de leur fonction dans la langue. À son tour, elle se décline dans trois sous-branches :

II.2.1. La phonématique

Au cœur de la phonématique se trouve le **phonème**, unité minimale du matériau sonore, représentation mentale d'un son du langage articulé, qui opère la distinction entre les unités douées de sens, à savoir les mots. La fonction des phonèmes est donc de nature distinctive, leur rôle étant de créer des oppositions entre les mots du lexique d'une langue. Le phonème peut être considéré comme une classe de phones, donc une classe de réalisations concrètes sous la forme de sons.

Le répertoire des phonèmes est le répertoire le plus stable du système linguistique. On ne peut pas ajouter un phonème au système de la langue, comme on y rajoute un terme lexical.





Les formes verbales *sort* et *dort* ne diffèrent que par le phonème trouvé en position initiale : /s/ et /d/ respectivement ; substituer l'un à l'autre, c'est obtenir une forme verbale qui, bien que préservant les mêmes catégories grammaticales, a un sens complètement différent de l'unité significative de départ. D'où l'on déduit la nature distinctive des sons /s/ et /d/ qui créent des mots différents avec des sens différents.



Les trois manières de prononcer la lettre *r*, par contre, [ʁ], [R] et [r], ce sont des variantes phonétiques du même phonème. Ainsi n'y a-t-il pas de différence au niveau lexical opérée par :

- ✓ le *r dorso-vélaire* est produit lorsque le dos de la langue frappe le voile du palais. Paru en français entre la fin du XVIII^e et le début du XIX^e, il est appelé également *r parisien*, *r guttural*, *r standard*, ou *r français*, dont le symbole dans l'Alphabet Phonétique International est [ʁ].
- ✓ le *r uvulaire grasseyé*, qui suppose des battements produits par la luette, le *r* d'Édith Piaf, de Georges Brassens, de Jacques Brel ou de Stromae, dont le symbole dans l'Alphabet Phonétique International est [R] ;
- ✓ le *r apical roulé* ou *bourguignon*, produit quand la pointe de la langue, l'*apex* (d'où son nom), vibre contre les alvéoles dentaires supérieures et caractéristique au latin et à beaucoup de langues romanes, comme le roumain, le catalan, l'occitan, l'espagnol, le portugais, l'italien, dont le symbole dans l'Alphabet Phonétique International est [r].

Les différences comportées par ces trois variantes du même phonème sont d'ordre historique et sociologique, le *r* roulé étant spécifique plutôt au parler des gens plus âgés ou d'origine rurale.



De même, le *e* ouvert court de *sec* /ɛ/, et le *e* ouvert long /ɛ:/de *sève*, ce sont deux variantes du même phonème dictées par le contexte consonantique, puisqu'ils ne réalisent pas de distinction de sens.

Rappelons-nous



Selon les régions et les générations, le français comporte entre 27 et 33 phonèmes, se situant dans la classe de beaucoup de langues dont l'inventaire présente entre 25 et 30 phonèmes. Aux deux extrêmes, J. Vaissière cite le pirahã, une langue d'Amazonie, qui a 10 phonèmes seulement, et le !Xũ, une langue d'Afrique du Sud qui en a plus de 100.



Vérifiez vos connaissances !

1. Quel est le type de *r* décrit dans le fragment ci-dessous par le maître de philosophie dans la comédie-ballet *Le Bourgeois gentilhomme* écrite par Molière ?

« MAÎTRE DE PHILOSOPHIE : Pour bien suivre votre pensée, et traiter cette matière en philosophe, il faut commencer selon l'ordre des choses, par une exacte connaissance de la nature des lettres, et de la différente manière de les prononcer toutes. Et là-dessus j'ai à vous dire, que les lettres sont divisées en voyelles, ainsi dites voyelles, parce qu'elles expriment les voix; et en consonnes, ainsi appelées consonnes, parce qu'elles sonnent avec les voyelles, et ne font que marquer les diverses articulations des voix. Il y a cinq voyelles, ou voix, A, E, I, O, U. [...] Demain, nous verrons les autres lettres, qui sont les consonnes. [...] Et l'R, en portant le bout de la langue jusqu'au haut du palais; de sorte qu'étant frôlée par l'air qui sort avec force, elle lui cède, et revient toujours au même endroit, faisant une manière de tremblement, RRA. » [Molière, 1670, *Le Bourgeois gentilhomme*]

2. Le maître de philosophie affirme qu'il y a cinq voyelles « A, E, I, O, U ». Pour quel code, écrit ou oral, son affirmation serait-elle juste dans le cas du français?



II.2.2. La prosodie

Si, à ses débuts, la prosodie étudiait la quantité des voyelles dans la versification, à présent la portée de ce terme dépasse le champ de la longueur vocalique, désignant l'étude des *phénomènes suprasegmentaux*, c'est-à-dire des éléments phoniques de taille supérieure au phonème: l'accentuation, le rythme, l'intonation.



II.2.3. La phonostylistique

Cette sous-branche de la phonologie étudie ce qui, dans un message, n'a pas de fonction informative, mais une fonction expressive ou appellative. Le même énoncé, selon les particularités phoniques dont il est doué, peut communiquer des messages différents par rapport aux émotions, aux sentiments éprouvés par le locuteur, par rapport à son attitude envers ce dont il parle ou à son interlocuteur, chez qui il suscite telle ou telle réaction. Selon la manière dont il prononce son message verbal, le locuteur affiche son identité sociale, générationnelle, régionale et culturelle.



L'ouvrage *La Phonétique* de J. Vaissière fournit toute une série de particularités de prononciation en français, aux niveaux générationnel, géographique, socioculturel et des registres de langue en France et en Belgique. Si le nombre de consonnes ne varie pas sur le territoire de la France (16), il n'en est pas de même pour les voyelles [cf. J. Vaissière, 2011 : 11-12].

Au niveau **générationnel**

- ✓ En France, au nord de la Loire, la génération plus âgée fait nettement la distinction entre les deux types de « a » : « a » postérieur /ɑ/, dans *pâtes, âme, âne*, et « a » antérieur, /a/ dans *patte, dame, Anne*, chacun étant donc un phonème différent, tandis que les jeunes ont tendance à neutraliser l'opposition initiale, en assimilant le « a » postérieur au « a » antérieur.

Au niveau **régional**

- ✓ le sud de la France et la Belgique francophone, marquent la distinction entre les voyelles nasales /ɛ̃/ - *empreint* /ãpRɛ̃/, *brin* /bRɛ̃/, et /œ̃/ - *emprunt* /ãpRœ̃/, *brun* /bRœ̃/, ce qui donne lieu à deux phonèmes, tandis que la région parisienne ne fait plus cette distinction, *empreint* et *emprunt*, *brin* et *brun* étant homophones au profit de « e » nasal.
- ✓ en Normandie, les mots *Baule* (nom d'une commune située au sud-ouest du département du Loiret) et *bol*, ainsi que *fée* et *fait* sont homophones, ne faisant plus la distinction entre le « o » fermé /o/ et le « o » ouvert /ɔ/, « e » fermé /e/ et « e » ouvert /ɛ/.
- ✓ en Belgique et en Lorraine du sud l'opposition de longueur entre /o/ et /o:/, entre des mots comme *mot* et *maux* est encore de mise, tandis que la tendance générale est de prononcer un /o/ unique.

Au niveau **socioculturel**

- ✓ l'appartenance sociale se voit dans la prononciation de certains phonèmes, tels la postériorisation de la voyelle /a/ en /ɑ/ dans le mot *mariage* signale l'appartenance sociale – le type Marie Chantal bourgeoise snob et naïve des beaux quartiers de l'ouest de Paris, du XVI^e arrondissement ou des banlieues cossues. L'accent de Marie Chantal est vu en opposition avec l'accent parigot populaire de Belleville relayé aujourd'hui par l'accent de banlieue.



Regardez la vidéo *Drôle d'accents*, <http://www.dailymotion.com/video/x4i5rg> et identifiez les types d'accents y présents.

II.3. La phonétique diachronique



II.3.1. La phonétique historique ou évolutive

La phonétique évolutive a connu son essor au XIX^e siècle quand le but des recherches en grammaire comparée était d'établir les filiations entre les langues, tout en expliquant les changements linguistiques spécifiques à chaque langue individuelle dans le grand cadre de la parenté. Au XVIII^e siècle déjà, remarquant la base de similitude entre le sanskrit, la langue sacrée de l'Inde, le latin, le grec et les langues germaniques, les comparatistes avaient avancée l'idée de l'existence d'une langue indo-européenne, supposée avoir été à l'origine de celles-ci. La base de ressemblance avait été répertoriée tout d'abord au niveau de la phonétique.



Une série de mots latins comme *pater* (père), *pellicula* (film), *pes* (pied), *piscis* (poisson), *planities* (surface plane), et ses correspondants allemands *Vater*, *Film*, *Fuß*, *Fisch*, *Flachland*, et anglais *father*, *film*, *foot*, *fish*, *flat terrain* mènent à la conclusion qu'il y a des occurrences où à la place du *p* latin les langues germaniques ont un *f*.

II.3.2. La phonétique historique d'une langue donnée

Ce sous-type de phonétique s'attache à saisir les changements produits le long de l'histoire d'une langue au niveau de ses phonèmes et des faits prosodiques. Seront ainsi retracées les modifications survenues dans l'articulation.

Dans le cas de la langue française, la phonétique évolutive décrit les changements du latin parlé en Gaule qui ont donné naissance à l'ancien français et puis au français moderne : l'apparition et puis la disparition des diphtongues, la nasalisation, la palatalisation.



Écoutez la conférence *Le français, une langue à l'épreuve des siècles* tenue par le linguiste Alain Rey à l'Université de Genève et nommez les étapes principales d'évolution de la langue française. <https://www.franceinter.fr/emissions/la-tete-au-carre/la-tete-au-carre-04-fevrier-2014>

II. 4. La phonétique appliquée



II.4.1. L'orthoépie ou la bonne prononciation

L'analyse étymologique du mot *orthoépie*, montre qu'en grec *orthos* signifie *droit* et *epos* signifie *parole*. L'orthoépie est normative, encadrant la prononciation correcte dans un ensemble de règles.



II.4.2. L'orthophonie

L'analyse étymologique du mot *orthophonie*, montre qu'en grec *orthos* signifie *droit* et *phônê* signifie *voix*. L'orthophonie se rapporte à l'ensemble des traitements destinés à corriger les troubles de l'articulation comme le zézaïement, le fait de prononcer *ze* au lieu de *je* ou *ce*, et le nasonnement, modification de la voix due à une exagération de la perméabilité nasale.



II.4.3. La synthèse de la parole et la reconnaissance verbale

La synthèse de la parole, autrement dit une machine qui parle, est présente dans les télécommunications et permet l'apprentissage des langues assisté par ordinateur (L'ALAO).

La reconnaissance verbale, autrement dit la compréhension de la voix humaine par une machine, est arrivée à tenir compte d'une multitude de paramètres, ayant connu de nombreux progrès : mots isolés et/ou suites de mots précédés et suivis de pauses, la taille et la complexité du vocabulaire, la reconnaissance et l'identification du locuteur.



Pour faire le point

La phonétique est « l'étude de la substance et de la forme sonore » [J. Vaissière, 2011 :7] du langage humain. Elle se décline dans plusieurs branches : la phonétique descriptive, la phonétique fonctionnelle, la phonétique diachronique et la phonétique appliquée. Ces branches, à leur tour, connaissent des sous-branches que nous allons présenter dans les grandes lignes dans ce qui s'ensuit :

1. La phonétique descriptive
 - La phonétique articulatoire
 - La phonétique acoustique
 - La phonétique auditive ou perceptive

- La phonétique combinatoire
- 2. La phonétique fonctionnelle
 - La phonématique
 - La prosodie
 - La phonostylistique
- 3. La phonétique diachronique
 - La phonétique historique ou évolutive
 - La phonétique historique d'une langue
- 4. La phonétique appliquée
 - L'orthoépie ou la bonne prononciation
 - L'orthophonie
 - La synthèse de la parole et la reconnaissance vocale



Test d'autoévaluation

Choisissez la variante correcte :

1. L'analyse des modalités physiologiques de la production des sons du langage grâce à l'appareil phonatoire relève de :
 - a. la phonétique appliquée
 - b. la phonétique descriptive
 - c. la phonétique diachronique
2. Le mot grec *phôné* dont est issu le nom phonétique veut dire :
 - a. voix;
 - b. parole;
 - c. reconnaissance vocale;
3. L'appareil respiratoire
 - a. fournit l'énergie sonore propre à la parole.
 - b. fournit l'air nécessaire à l'émission de la plupart des sons du langage;
 - c. fonctionne comme un résonateur au ton laryngien;
4. Le son est un phénomène vibratoire qui se propage dans l'air sous la forme :
 - a. d'ondes;
 - b. de voix;
 - c. de paroles.
5. Le seuil d'audibilité de l'oreille humaine est :
 - a. 0 décibel;
 - b. 120 décibels;
 - c. 180 décibels.

6. La phonologie étudie les sons du langage du point de vue :
 - a. de leur variation articulatoire;
 - b. des règles de leur prononciation correcte;
 - c. de leur fonction dans la langue.

7. L'ensemble des traitements destinés à corriger le zézaïement relève de :
 - a. l'orthoépïe;
 - b. l'orthophonie;
 - c. la synthèse de la parole.

8. La phonétique historique a connu des avancées importantes :
 - a. dans l'antiquité;
 - b. au XIX^e siècle;
 - c. au XX^e siècle.

9. Le son présente :
 - a. une amplitude;
 - b. une glotte;
 - c. une prosodie.

10. Le *r* de la chanteuse Édith Piaf illustre :
 - a. le *r* parisien;
 - b. le *r* apical roulé ou bourguignon
 - c. Le *r* uvulaire.

Mini-glossaire



- ❖ **alvéole 1. dentaire** = cavité des os maxillaires, où est enchâssée une dent
- 2. **pulmonaire** = sac microscopique du tissu pulmonaire où s'effectuent les échanges respiratoires
- ❖ **appareil phonatoire** = les organes du corps humain qui rendent possible l'émission de la parole
- ❖ **articuler** = émettre les sons vocaux à l'aide de mouvements des lèvres et de la langue; régler la disposition des organes vocaux pour former un phonème
- ❖ **diachronie** = caractère des faits linguistiques considérés du point de vue de leur évolution dans le temps d'un phénomène; succession des synchronies constituant l'histoire de telle ou telle langue
- ❖ **égressif** = se dit des unités phonétiques émises à l'aide du flux d'air expiré
- ❖ **nasonnement** = modification de la voix due à une exagération de la perméabilité nasale

- ❖ **palatalisation** = modification du lieu d'articulation d'une voyelle ou d'une consonne au contact d'un son palatal (par exemple la palatalisation de [k] dans *qui* et de [t] dans *tien*)
- ❖ **phonation** = ensemble des phénomènes qui concourent à la production d'un son par les organes de la voix
- ❖ **physiologique** = relatif à la physiologie, partie de la biologie qui étudie les fonctions et les propriétés des organes et des tissus des êtres vivants
- ❖ **synchronie** = état de langue considéré à un point donné du temps en fonction de sa structure propre et sans référence à l'évolution qui a pu amener à cet état
- ❖ **voisement** = sonorisation, passage d'une consonne sourde à la sonore correspondante, [p] > [b], [t] > [d]
- ❖ **zézaïement** = trouble de l'articulation qui consiste à prononcer « ze » à la place de « je » ou de « ce »

(Le Dictionnaire Larousse, <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>)

Bibliographie minimale



Derivery, Nicole (1997) – *La Phonétique du français*. Seuil, Paris, 62 p.

Léon, Monique, Léon Pierre (2009) – *La prononciation du français*. Armand Colin, Paris, 126 p.

Malmberg, Bertil (2002, 1954 1^{er} éd.) – *La Phonétique*. PUF, Paris, 127 p.

Munot, Philippe, Nève, François Xavier (2002) – *Une Introduction à la phonétique*. Céfal, Liège, 212 p.

Vaissière, Jacqueline (2011, 2006 1^{er} éd.) – *La Phonétique*. PUF, Paris, 125 p.

Sitographie

Bouillon, Bernard, (2008), *Histoire de la langue*, <http://bbouillon.free.fr/univ/hl/hl.htm>

Delclos, Robert, *Les seuils d'audibilité et de douleur*, <http://robert.delclos.pagesperso-orange.fr/bruit.htm>

Drôle d'accents, <http://www.dailymotion.com/video/x4i5rg>

Exploration du conduit vocal, http://www.dailymotion.com/video/x2u11wf_exploration-du-conduit-vocal_school

FLENET, <http://flenet.unileon.es/phon/phoncours.html#appareilphonatoire>

France Inter, Alain Rey, *Le français, une langue à l'épreuve des siècles*, <https://www.franceinter.fr/emissions/la-tete-au-carre/la-tete-au-carre-04-fevrier-2014>

Larylortho, www.larylortho.com

Quand notre voix s'exprime,

<https://www.youtube.com/watch?v=HXHdp4bdSjA&feature=youtu.be&list=PLGuujBHM MF1nf1SFv7JNylNmA-FHKzSJ5>

Unité III

CLASSEMENT DES PHONES SELON LEURS TRAITS ARTICULATOIRES – LES VOYELLES

Table des matières

Introduction
Compétences
III.1. Types de voyelles selon leur résonance nasale
III.2. Types de voyelles selon leur lieu d'articulation
III.3. Types de voyelles selon leur aperture
III.4. Types de voyelles selon leur résonance labiale
Résumé
Test d'autoévaluation
Mini-glossaire
Bibliographie

Introduction



Les sons français sont divisés en : voyelles, consonnes et semi-consonnes. Leur inventaire compte entre onze et seize voyelles (selon les régions, les milieux sociaux et les générations), dix-huit consonnes et trois semi-voyelles (semi-consonnes ou glides). Les voyelles sont des sons produits par la vibration des cordes vocales, lorsque l'air expiré par les poumons ne rencontre pas d'obstacle en traversant la bouche ou les fosses nasales. Il n'en reste pas moins vrai que, dans le cas de la voix chuchotée, les cordes vocales ne vibrent pas. Si l'ancien français a connu des diphtongues et même des triphthongues, le français moderne n'en possède aucun.

Compétences



À la fin de cette unité, l'étudiant sera capable de :

- ✓ expliquer la différence entre les trois types de sons en français ;
- ✓ préciser les types de voyelles selon les différents critères de leur classification ;
- ✓ identifier les types de voyelles produites par l'interlocuteur ;
- ✓ produire sans ambiguïté les voyelles françaises.

Durée : 2 heures





Rappelons-nous

Au niveau général des langues, l'ensemble des voyelles compte 120 voyelles, 90 diphtongues et 650 consonnes, ce qui donne un total de 920 phonèmes. Le nombre des voyelles dans les langues varie d'une à plus d'une vingtaine, le nombre le plus fréquent étant de 5 (22 % des langues de la base de données UPSID). Plus de 80 % des langues ont de trois à dix voyelles. Le degré d'occurrence le plus élevé est détenu, en ordre décroissant, par : /a/, /i/, /u/, /e/, /o/. La présence des voyelles nasales est spécifique à peu de langues (nous en mentionnons le polonais et le portugais).



III.1. Types de voyelles selon leur résonance nasale

Dites à haute voix, les voyelles sont sonores et continues, puisqu'on peut les faire durer aussi longtemps que les poumons fournissent l'air nécessaire. Acoustiquement, elles se caractérisent par l'absence de bruit audible. Le timbre d'une voyelle est donné par les résonateurs qui se modifient selon la position de la langue, du voile du palais et des lèvres.

Selon que l'air s'échappe entièrement par la bouche, ou autant par la bouche que par les fosses nasales, il y a deux grandes catégories de voyelles :

- voyelles orales - le voile du palais (ou le palais mou) est relevé, se trouvant contre la paroi pharyngale et fermant le passage nasal;
- voyelles nasales, ou oralo-nasales - le voile du palais (ou le palais mou) s'abaisse, donnant lieu à une résonance nasale. (L'air expiré par le nez représente en fait une faible partie de la voyelle, de 2 à 18 %, selon le timbre et la position.)



A) Prononcez les mots suivants, réalisant le son « a » postérieur [ɑ:] dans la syllabe accentuée et fermée par le son [z] :



base	gaz
case	gaze
emphase	
extase	
phase	
phrase	
rase	
vase	

B) Remarquez les différentes graphies qui marquent, à l'écrit, le son « a » nasal [ɑ̃] :

lampe	an	em porter	ent endre
amp oule	tan t	emb aller	tend re
amb ulance	ourag an	tem ps	entr er
cam per	anc re	sem bler	enn ui
am ple	an se	empo isonner	en ivrer

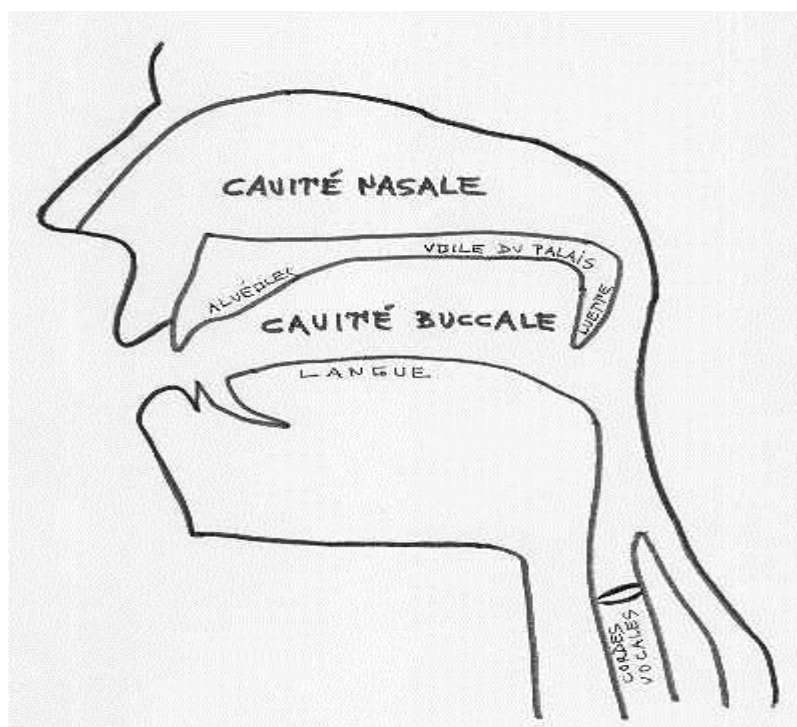


Fig. 9. Représentation de la cavité buccale et des fosses nasales

Toutes les voyelles orales n'ont pas de correspondant nasal en français. Cette opposition est pertinente au niveau des voyelles suivantes : [a], [e], [o], [œ], qui ont comme équivalent nasal : [ɑ̃], [ɛ̃], [ɔ̃], [œ̃]. La nasalité devient une caractéristique essentielle dans le cas des mots où elle opère une distinction de sens : ah [a] / an [ɑ̃] ; fait [fɛ] / fin [fɛ̃] ; dos [do] / don [dɔ̃].

Les paramètres en fonction desquels sont classifiées les voyelles orales et oralo-nasales sont les suivants :

- le lieu d'articulation ;
- l'aperture ;
- l'adjonction ou non du résonateur labial.

III.2. Types de voyelles selon leur lieu d'articulation

Le lieu d'articulation est l'« endroit où le passage de l'air est le plus étroit par suite du resserrement des lèvres ou du rapprochement soit de la pointe, soit du dos, soit de la racine de la langue vers une partie du palais » [P. Léon, 2007 : 87]. Ce point de l'articulation donne lieu au **timbre** d'une voyelle, c'est-à-dire la « couleur prise par le ton laryngien après qu'il a été modifié par son passage au travers des organes articulatoires » [M. Léon, P. Léon, 2009 : 20] (v. *supra*).

- voyelle antérieure, ou palatale – la langue est avancée, le lieu d'articulation est situé vers l'avant du palais, le palais dur. Sur les seize voyelles habituelles du français, il y en a dix qui sont antérieures : [i] – si, lit ; [y] – lu, eu ; [e] – les, ces, des ; [ø] – eux, ceux ; [ə] – le, ce, me ; [ɛ] – sec, sèche ; [œ] – sœur, leur ; [ɛ̃] – gain, lin ; [œ̃] – un, brun ; [a] – patte. En passant de [i] à [a], la langue s'abaisse progressivement, tout en reculant.
- voyelle postérieure ou vélaire – la langue est reculée, le lieu d'articulation est situé vers l'arrière du palais. Sur les seize voyelles habituelles du français, il y en a six qui sont postérieures [u] – sous, tout ; [o] – beau, seau ; [ɔ̃] – son, rond ; [ɔ] – porte, robe, sol ; [ɑ] – pâte ; [ɑ̃] – an, en. En passant de [a] à [u], le dos de la langue remonte vers le voile du palais et recule encore.

III.3. Types de voyelles selon leur apertur

L'aperture est la distance entre la langue et la voûte du palais à l'endroit où le conduit buccal est le plus étroit. Elle indique le degré d'écartement de la mâchoire et l'élévation de la langue. Par conséquent, on fait la distinction entre :

- voyelle ouverte – quand l'écartement des mâchoires est maximal, la langue est en repos ou peu élevée, le passage de l'air est large ;
- voyelle fermée – quand il y a un degré peu élevé de l'écartement des mâchoires et la langue s'élève, le passage de l'air est étroit.

Il y a quatre degrés d'aperture en français. Nous les énumérons dans leur ordre croissant, de la plus fermée à la plus ouverte :

- ✓ degré 1 – [i], [y], [u]
- ✓ degré 2 – [e], [ø], [o]



✓ degré 3 – [ɛ], [œ], [ɔ]

✓ degré 4 – [a], [ɑ]

De [i] à [a], la langue s'abaisse, tandis que de [i] à [u] la langue recule.

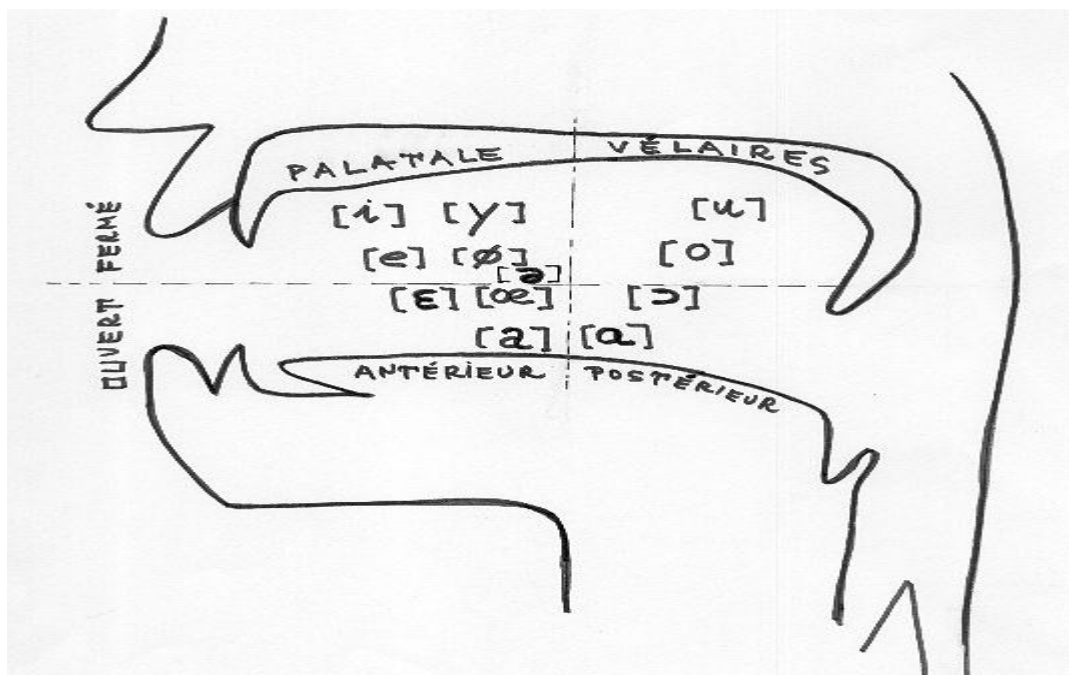


Fig. 10. Représentation des voyelles orales dans le mécanisme phonatoire

III.4. Types de voyelles selon leur résonance labiale

La résonance labiale, appelée aussi labialisation, consiste dans le mouvement vers l'avant des lèvres lors de la production d'une voyelle. En fonction de ce critère, les voyelles sont :

- arrondies ou labialisées - lors de l'émission les lèvres s'avancent ou s'arrondissent : [y], [u], [ø], [o], [œ], [ɔ], [ɑ], [œ̃], [ɔ̃].
- non-arrondies – lors de l'émission les commissures de lèvres s'écartent : [i], [e], [ɛ], [a].

Le trapèze vocalique réalise une synthèse de la topographie articulatoire des voyelles. Les points marquent le lieu de la cavité buccale où la langue se rapproche de la voûte palatine.

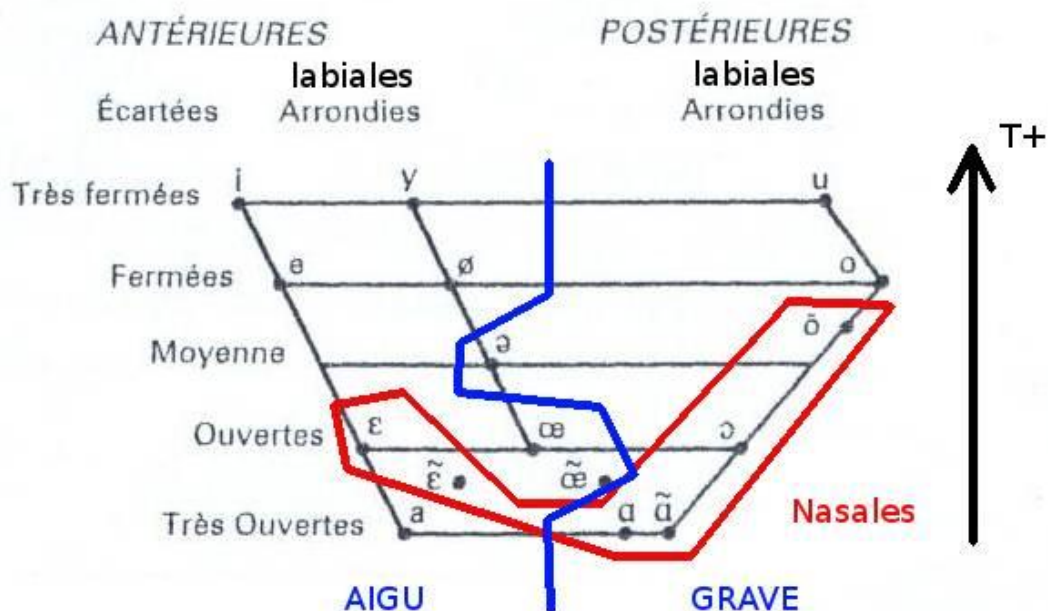


Fig. 11. Classification des voyelles selon la présence de la labialisation

Pour faire le point



Les voyelles sont produites par le libre passage de l'air dans les cavités supraglottiques.

Le vocalisme du français se distingue du vocalisme d'autres langues européennes par la prédominance des articulations antérieures (8 voyelles orales sur 12 utilisent l'espace articulaire de l'avant de la cavité buccale) et de l'articulation labiale, la labialisation étant accompagnée d'un arrondissement des lèvres, ainsi que par le rôle que remplit le voile du palais dans la distinction voyelle orale /voyelle oralo-nasale.

Compte tenu de tous les critères présentés ci-dessus, le vocalisme du français se répartit en quatre séries :

- les voyelles antérieures non-arrondies [i, e, ε, a]
- les voyelles antérieures arrondies [y, ø, œ]
- les voyelles postérieures arrondies [u, o, ɔ]
- les voyelles oralo-nasales : [ɶ̃, ẽ̃, ɔ̃, œ̃].

Classification des voyelles

	Voyelles antérieures		Voyelles postérieures	
	Écartées	Arrondies	Écartées	Arrondies
Très fermées	i (ri)	y (bu)		u (bout)
Fermées	e (des)	ø (deux)		o (beau) õ (son)
Moyenne		ə (de)		
Ouverte	ɛ (cette) ê (brin)	œ (seul) œ̃ (un)		ɔ (robe)
Très ouverte	a (patte)		ɑ (pâte) ã (an)	

Test d'autoévaluation



1. Complétez le tableau suivant qui indique les lieux articulatoires des voyelles françaises avec les sons manquants :

	Voyelles antérieures		Voyelles postérieures	
	Non labiales	Labiales	Non labiales	Labiales
Très fermées	i (ici)	... (plu)		... (tout)
Fermées	e (les)			o (dos)
Moyenne		... (le)		
Ouverte	... (cette)	... (sœur)		... (sol)
Très ouverte	a (patte)		... (pâte)	

2. Choisissez la variante correcte :

A) Les voyelles sont produites par la vibration des cordes vocales.

i) Vrai ii) Faux

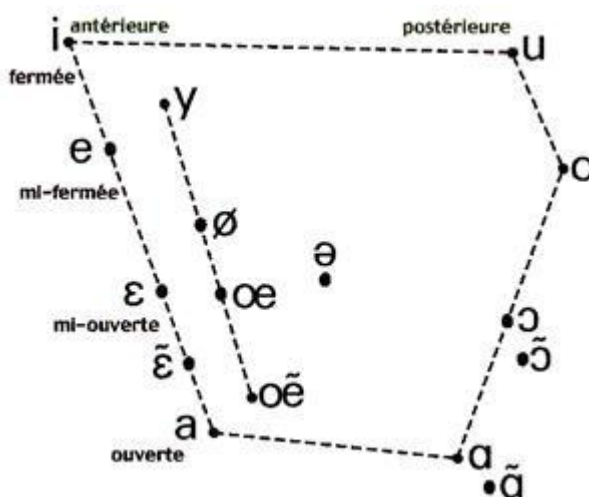
B) Les voyelles nasales sont produites par le relèvement du voile du palais, sans passage d'air par le conduit nasal.

- i) Vrai ii) Faux

C) Les voyelles chuchotées sont produites par la vibration des cordes vocales.

- i) Vrai ii) Faux

D) La figure ci-dessous est appelé « Trapèze vocalique » et représente la classification des voyelles orales et oralo-nasales selon leur lieu d'articulation et leur apertur.



- i) Vrai ii) Faux

E) Si, durant la réalisation d'une voyelle, la langue s'élève vers le voile du palais, en se retirant, la voyelle est postérieure.

- i) Vrai ii) Faux

F) Il y a trois diphtongues dans le français moderne.

- i) Vrai ii) Faux

G) Les voyelles nasales sont très répandues dans les langues de l'Europe.

- i) Vrai ii) Faux



Mini-glossaire

- ❖ **antérieur** = se dit d'un phonème dont le lieu d'articulation se situe vers l'avant de la cavité buccale (en français /y/, /e/, /u/ sont des voyelles antérieures)
- ❖ **aperture** = distance qui sépare l'articulateur du lieu d'articulation pendant l'émission d'une unité phonique
- ❖ **lieu d'articulation** = endroit où se situe le resserrement maximal du chenal phonatoire (lèvres, dents, alvéoles, palais dur ou mou, pointe, dos ou racine de la langue, luette, pharynx, larynx)
- ❖ **nasal** = se dit d'un phonème dont l'émission comporte une ouverture du voile du palais qui permet au flux d'air issu du larynx de s'écouler en partie (voyelles) ou totalement (consonnes) à travers les fosses nasales
- ❖ **postérieur** = se dit d'un phonème dont le point d'articulation se situe vers l'arrière du conduit vocal (par exemple les voyelles vélaires)
- ❖ **voyelle** = son produit par la vibration des cordes vocales, lorsque l'air expiré par les poumons ne rencontre pas d'obstacle en traversant la bouche ou les fosses nasales
- ❖ **UPSID** – UCLA (University of California, Los Angeles) Phonological Segment Inventory Database



Bibliographie

- Derivery, Nicole (1997)** – *La Phonétique* du français. Seuil, Paris, 62 p.
- Léon, Pierre (2007)** – *Phonétisme et prononciation du français*, Armand Colin, Paris, 269 p.
- Schwartz, Jean-Luc (2008)** – *D'où nous vient la parole ?*, Le Pommier, Paris, 62 p.
- Vaissière, Jacqueline (2006)** – *La Phonétique*, Presses Universitaires de France, Paris, 127 p.
- Yaguello, Marina (1990)** – *Histoire des lettres, des lettres et des sons*, Seuil, Paris, 89 p.

Sitographie

FLE NET, <http://flenet.unileon.es/phon/phoncours1.html>

UPSID, <http://phonetics.linguistics.ucla.edu/sales/software.htm#upsid>

Unité IV

CLASSEMENT DES PHONES SELON LEURS TRAITS ARTICULATOIRES – LES CONSONNES ET LES SEMI-CONSONNES

Table des matières

Introduction

Compétences

IV. 1. Classement articulaire des consonnes

IV.1.1. Types de consonnes selon leurs modes articulatoires

IV.1.2. Types de consonnes selon leurs lieux d'articulation

IV.1.3. Types de consonnes selon leurs traits articulatoires

IV.2. Classement articulaire des semi-consonnes

Résumé

Test d'autoévaluation

Mini-glossaire

Bibliographie

Introduction



Dans le code écrit, si l'on remonte aux origines des alphabets, au XIII^e siècle av. J.C. les Phéniciens inventent l'écriture alphabétique où ils ne notent que les consonnes, chargées de porter l'intelligibilité de la transmission d'un message. « Elles sont en effet nécessaires et suffisantes à la compréhension écrite. On retrouve relativement facilement dans « Els strctrnt ls mts », écrit, ou prononcé à voix haute en intercalant une voyelle neutre : *Elles structurent les mots*. Alors que “ Euueo ”, qui sont les voyelles écrites des mêmes mots, sont impossibles à déchiffrer. » [P. Léon, 2007 : 34]. C'est les Grecs qui introduisent les voyelles dans l'alphabet, reprenant le signe Aleph, une consonne dans l'alphabet phénicien, et l'utilisant pour marquer *Alpha*, la première voyelle qui, associée à Bêta, allait donner le mot *alphabet*. Avec les voyelles, la transcription écrite des messages devient moins économique, mais plus facile à décoder.

Compétences



À la fin de cette unité, l'étudiant sera capable de :

- ✓ expliquer la différence entre les trois types de sons en français ;
- ✓ préciser les types de consonnes et les différents critères de leur classification ;
- ✓ identifier les types de consonnes lorsque produites par l'interlocuteur ;
- ✓ produire sans ambiguïté les consonnes françaises.



Durée : 3 heures



IV.1. Classement articulatoire des consonnes

Du point de vue articulatoire, les consonnes sont des sons produits par la fermeture ou le rétrécissement du passage de l'air venant des poumons ; acoustiquement, elles sont caractérisées par la présence des bruits nés au moment où la colonne d'air expiré rencontre des obstacles.



Leur classification se fait en fonction de leurs modes articulatoires et de leurs lieux d'articulation. Si les voyelles sont caractérisées selon quatre critères (aperture – ouvert/fermé, antériorité / postériorité, nasalité et labialité), la classification des consonnes emploie en plus des traits de nasalité et de labialité, des critères plus pointus qui ont trait autant à la partie inférieure qu'à la partie postérieure des lieux d'articulation. La *Figure 12* ci-dessous rend compte de la localisation précise des consonnes le long de la partie inférieure des lieux d'articulation et de la partie supérieures.

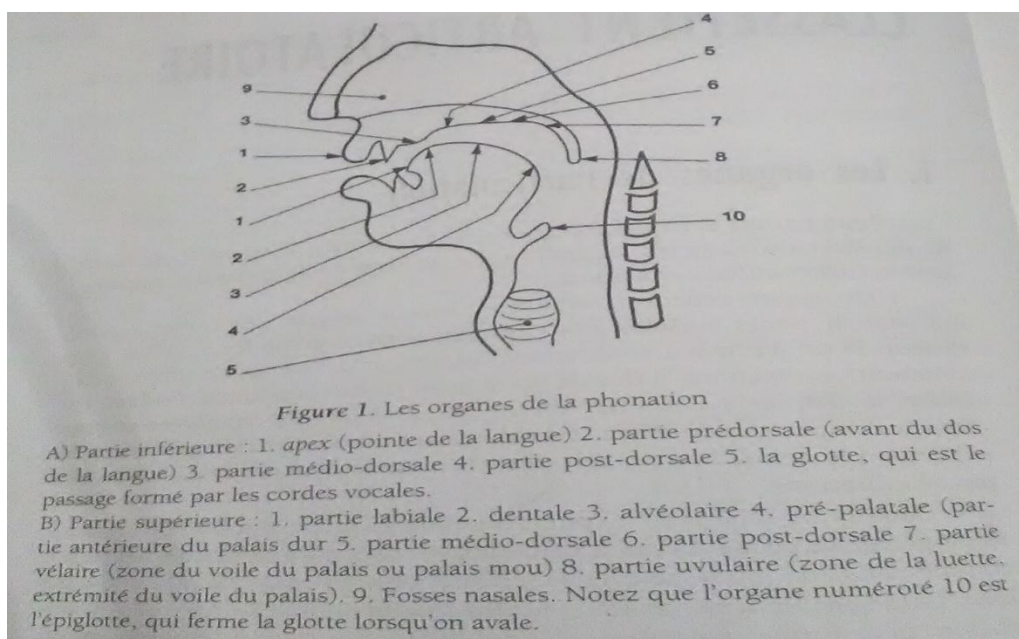


Fig. 12. Les organes de la phonation [M. Léon, P. Léon, 2009]

Par rapport aux oppositions entre les voyelles, dont quelques-unes tendent à se neutraliser dans l'usage, les oppositions entre les consonnes sont plus fortes et résistent mieux à l'épreuve du temps grâce à leur rôle dans l'intelligibilité d'un message (v. *supra*).



Dans leur d'ailleurs très grande variété, les langues ont une moyenne de 22 consonnes, les plus fréquentes étant : /b/, /p/, /d/, /t/, /k/, /g/, /f/, /s/, /ʃ/, h/, /l/, /m/, /n/, /ɲ/, /j/, /w/, /ts/, /tʃ/.



IV.1.1. Types de consonnes selon leurs modes articulatoires

➤ Mode articulatoire selon le **degré d'obstruction du passage de l'air**

- ✓ Les **occlusives**, appelées aussi **momentanées** – les consonnes dans la production desquelles dans un premier temps il y a une fermeture complète du conduit buccal en un point variable (le passage de l'air étant momentanément entravé derrière cet obstacle) suivie d'une ouverture brusque et donc d'une libération de l'air comprimé dans la bouche due à ce relâchement brusque de l'occlusion. Elles sont **non nasales** : [p b t d k g], ou bien **nasales** : [m n ɲ ŋ].

NB ! Il faut préciser que les occlusives nasales ne sont que partiellement occlusives, à savoir du point de vue de l'articulation buccale, l'air s'échappant, par contre, par le nez pendant la durée de la position abaissée du voile du palais et la fermeture du canal buccal (v. *infra*).

- ✓ Les **constrictives**, appelées aussi **fricatives** et **continues** – les consonnes produites par un resserrement, en un point variable, du conduit vocal, l'air s'échappant pourtant avec un bruit de frottement particulier. Comme l'air venant des poumons n'est pas bloqué, elles peuvent être prolongées, tant que cet air pulmonaire le permet : [f v s z ʃ ʒ l R].

N B ! Dans le cas de la consonne **latérale** /l/, la langue réalise une constriction centrale s'appuyant contre les alvéoles dentaires, mais l'air s'échappe des deux côtés de lame abaissée de la langue. La vibrante /R/ connaît une série de blocages brefs et successifs.

- ✓ Les consonnes nasales [m n ɲ ŋ] latérales [l] et vibrantes [r], qui, avant d'être caractérisées par un type d'obstacle articulatoire, sont caractérisées par un phénomène de résonance sont aussi appelées **sonantes**.
- ✓ Les **mi-occlusives** ou **affriquées** – certaines consonnes dans des mots d'emprunt présentent deux phases articulatoires, occlusive et puis constrictive, avec les mêmes organes articulateurs: [tʃ] *tchèque*, [ts], [dz] comme dans *tsar*, [dʒ] *jazz*.

- Mode de fonctionnement **vélaire** (selon la position du voile du palais)
 - ✓ Les **orales** – le voile du palais est relevé, l'air passe uniquement par la bouche : [p b t d l k g f s ʃ v z ʒ]
 - ✓ Les **nasales** – le voile du palais est abaissé, l'air passe par la bouche et par le nez : [m n ɲ ŋ]

- Mode de fonctionnement **laryngien** – le larynx permet la distinction de deux grands types de sons
 - ✓ Les **voisées ou sonores** – les consonnes caractérisées par la vibration des cordes vocales : [b d g m n ɲ ŋ v z ʒ l r]. Puisque leur production implique un faible degré d'énergie musculaire, elles sont aussi appelées lâches ou douce (Lors de leur production, la vibration est sentie si nous plaçons le dos de notre main contre notre pomme d'Adam.). Il faut préciser qu'en français, à la différence d'autres langues, les nasales, latérales et vibrantes sont nécessairement sonores.
 - ✓ Les **non-voisées ou sourdes** – les consonnes dont l'articulation n'implique pas la vibration des cordes vocales : [p t k f s ʃ]. Puisque leur production implique un plus d'énergie musculaire, elles sont aussi appelées **tendues** ou **fortes**.

IV.1.2. Types de consonnes selon leurs lieux d'articulation



Le lieu d'articulation est donné par l'endroit où sont articulées les consonnes, le long du chemin des organes de phonation, c'est-à-dire où les organes mobiles se rapprochent ou s'appuient sur les organes fixes. Selon ce critère, il y a plusieurs zones de classement des consonnes :

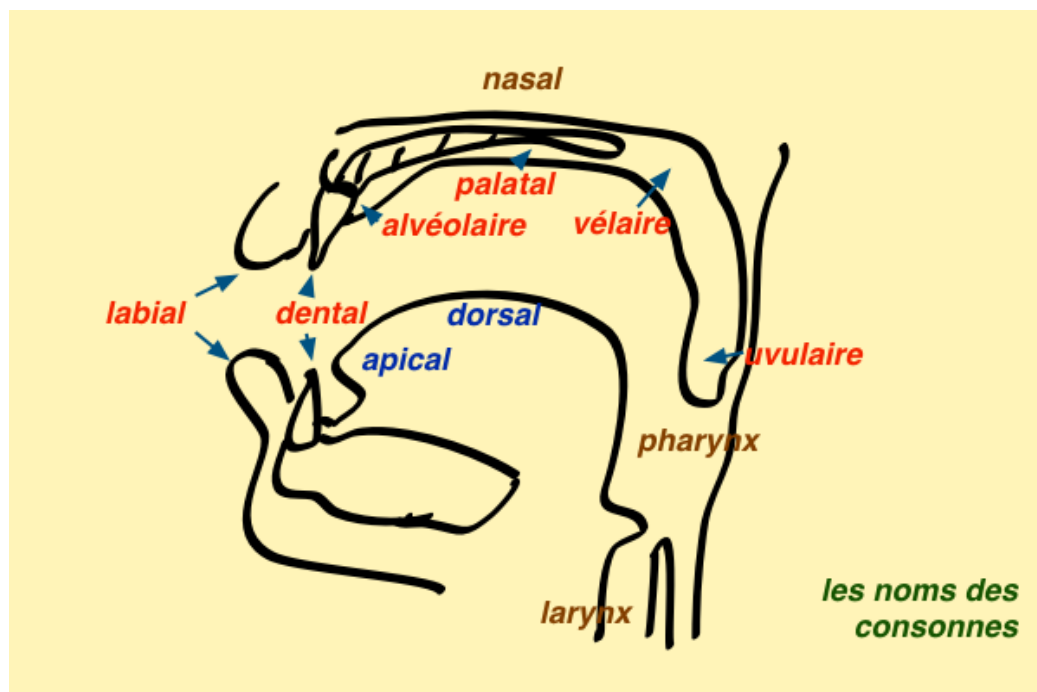


Fig. 13. Les lieux d'articulation des consonnes

a. Zones labiales et dentales

- Bilabiales – les lèvres sont en contact : [p b m]. Toutes les langues les possèdent.
- Labio-dentales – la lèvre inférieure s'appuie contre les incisives supérieures : [f v]
- Apico-dentales - l'apex, ou la pointe de la langue s'appuie contre les dents supérieures [t d n]
- Apico-alvéolaire - la pointe de la langue s'appuie contre les alvéoles des dents et l'air s'échappe par les côtés : [l] ; [r] roulé est une vibrante, la langue entrant en vibration quand elle s'appuie contre la région alvéolaire
- Pré-dorso alvéolaires – la partie avant du dos de la langue se rapproche des alvéoles des dents : [s z].

b. Zone palatale

- Prédorso-prépalatales - la partie avant du dos de la langue va vers la partie avant du palais dur : [ʃ ʒ]. Ces consonnes sont aussi labiales, puisque pendant leur articulation les lèvres s'avancent.
- Médio-palatale – la partie du milieu du dos de la langue s'appuie contre la partie médiane de la voûte du palais : [ɲ].

- Dorso-palatales – le dos de la langue s'appuie contre le palais dur : [k, g] suivies d'une voyelle antérieure comme : [i y]

c. Zone vélaire

- Dorso-vélaires - le dos de la langue s'appuie contre le voile du palais : [k, g] suivies d'une voyelle postérieure, comme [u o], [ŋ] fricatif ou grasseyé.
- Postdorso-vélaires – la partie postérieure du dos de la langue s'appuie contre le voile du palais : [ŋ] correspondant au groupe de lettres *-ing* des emprunts anglais, comme dans *brushing, building, darling, smoking*.
- Dorso-uvulaires – la partie postérieure du dos de la langue entre en contact ou se rapproche de la luette avec un léger battement [R] ou sans battement /ʁ/.



IV.1.3. Types de consonnes selon leurs traits articulatoires

Les tableaux ci-dessous rendent compte de la classification des consonnes d'après leurs traits articulatoires :



a. Les occlusives et les consonnes nasales

LIEU \ MODE	Bilabiales	Apico-dentales	Médio-palatales	Dorso-vélaires
Non-voisées	p	t		k
Voisées	b	d		g
Nasales	m	n	ɲ	ŋ

b. Les constrictives et les sonantes

LIEU \ MODE	Labio-dentales	Apico-alvéolaires vibrante	Apico-alvéolaires latérale	Prédorso-alvéolaire	Prédorso-prépalatales	Dorso-uvulaires
Non-voisées	f			s	ʃ	
Voisées	v	r	l	z	ʒ	R

IV.2. Classement articulatoire des semi-consonnes



Les trois semi-consonnes du système phonétique français sont [j ɥ w], et sont appelées également *semi-voyelles*. Du point de vue de leur fonction elles se rapprochent des consonnes, puisqu'elles ne peuvent pas constituer le noyau d'une syllabe ; du point de vue de leur articulation, elles se rapprochent des voyelles les plus fermées du système vocalique français [i, y, u]. Leur articulation est encore plus fermée et rejointe d'un bruit de frottement, du fait que le passage de l'air entre la langue et le palais est plus étroit que dans le cas des voyelles correspondantes. Ne pouvant jamais être prononcées isolément, comme les voyelles, elles ont été aussi appelées *glides*, terme provenant du verbe anglais *to glide*, emprunt qui renvoie à l'idée de glissement, donc de transition. Toutes les semi-consonnes sont sonores.

La manière d'articuler les semi-consonnes :

- *yod* [j] est un [i] réalisé avec un haut degré de constriction, articulé avec la partie médiane du dos de la langue qui se rapproche de la partie antérieure du palais : hier, viens, abeille – semi-consonne médio-palatale.
- *ué* [ɥ] est un [y] très fermé, articulé avec la partie médiane du dos de la langue qui se rapproche de la partie antérieure du palais et avec labialisation, c'est-à-dire position avancée des lèvres : huile, lui - semi-consonne médio-palatale.
- *oué* [w] est un [u] très fermé, articulé avec la partie postdorsale de la langue qui se rapproche du voile du palais et avec labialisation, c'est-à-dire position avancée des lèvres : oui, Louis, boivent, joie - semi-consonne postdorso-vélaire.

Rappelons-nous !

Trois semi-consonnes, deux médio-palatales [j, ɥ], une postdorso-vélaire [w].



Antérieures		Postérieures
Écartée	Arrondie	Arrondie
[j] bien	[ɥ] huit	[w] oui

Pour faire le point



Les consonnes sont des sons produits lors de l'expiration de l'air des poumons quand la colonne d'air rencontre dans son trajet des obstacles formés par les diverses parties de l'appareil phonatoire. Quand l'air expiré rencontre dans le larynx les cordes vocales, si celles-

ci vibrent, la consonne sera voisée [b d g v z ʒ r R]. Les trois semi-consonnes dont l'articulation suppose le rétrécissement du passage de l'air entre la langue et le palais avec un léger bruit de frottement sont, elle aussi, voisées : [j ɥ w].

Dans la bouche l'air expiré peut rencontrer divers obstacles: la luvette, extrémité du palais mou ou voile du palais qui crée la consonne /ɰ/. Si le voile du palais s'abaisse, la consonne sera nasale. Dans la cavité buccale, la position de la langue et des lèvres, ainsi que les dents influent sur les types de consonnes articulées. Étant mieux localisées, les consonnes sont mieux définies que les voyelles.



Test d'autoévaluation

1. Dans le tableau ci-dessous qui rend compte de la classification des consonnes selon leurs modes et leurs points d'articulation, identifiez les consonnes sonores manquantes et mettez-les à la bonne place :

Point d'articulation

		Lèvres	Dents	Palais
Occlusives	non nasales	p	t	k
	nasales	m	n	
Constrictives	médianes	f	s	ʃ
	latérales		l	
	vibrantes		r	

2. Comment est articulée la consonne /l/ ?

3. Choisissez la variante correcte :

A) *Yod* est une consonne.

i) Vrai

ii) Faux

B) /p/ est une consonne labio-dentale.

ii) Faux

ii) Faux

ii) Faux

ii) Faux

ii) Faux

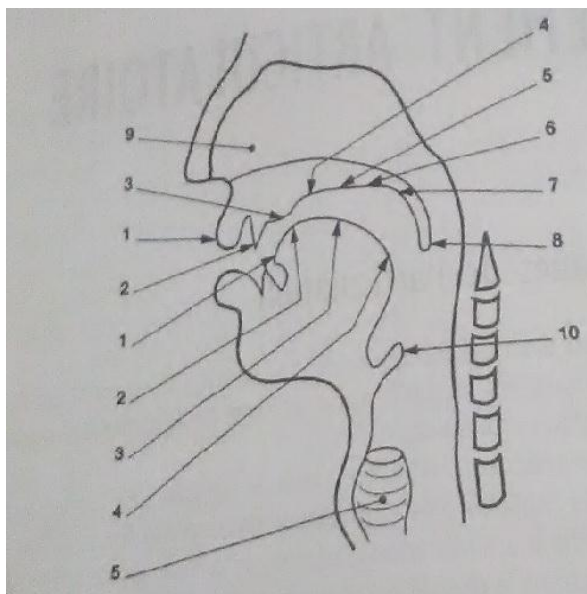
ii) Faux

ii) Faux

ii) Faux

ii) Faux

4. Identifiez les lieux d'articulation des consonnes le long de la partie inférieure et la partie supérieure des organes phonatoires.



Mini-glossaire

- ❖ **mode articulatoire** = manière de prononcer les consonnes du point de vue du degré d'obstruction du conduit vocal, du voisement et du résonateur nasal
- ❖ **obstruction** = action d'interposer un obstacle qui rend difficile ou impossible le passage dans une voie quelconque ; résultat de cette action



Bibliographie

- Derivery, Nicole (1997)** – *La Phonétique* du français. Seuil, Paris, 62 p.
- Léon, Monique, Léon Pierre (2009)** – *La prononciation du français*. Armand Colin, Paris, 126 p.
- Léon, Pierre (2007)** – *Phonétisme et prononciation du français*, Armand Colin, Paris, 269 p.
- Vaissière, Jacqueline. (2006)** - *La Phonétique*, Presses Universitaires de France, Paris, 127 p.
- Yaguello, Marina (1990)** – *Histoire des lettres, des lettres et des sons*, Seuil, Paris, 89 p.

Sitographie

Lesconet, http://www.lesconet.fr/lesco_pres.php?numtexte=PHOG06

Unité V

STRUCTURE PHONIQUE ET LOIS PHONÉTIQUES

Table des matières

Introduction

Compétences

V.1. Précisions terminologiques

V.2. Structure syllabique

V.2.1. Éléments constitutifs de la syllabe

V.2.2. Types de syllabes

V.2.3. Division syllabique

V.3. Accentuation : mots isolés et groupes rythmiques

V.4. Timbre des voyelles selon la structure phonique (syllabique et accentuelle)

V.4.1. La loi de distribution complémentaire ou loi de position (le degré d'aperture) - /e/ et /ɛ/

V.4.2. La loi de distribution complémentaire ou loi de position - /o/ et /ɔ/

V.4.3. La loi de distribution complémentaire ou loi de position - /ø/ et /œ/

V.4.4. La loi de distribution complémentaire ou loi de position (en termes de lieu de l'articulation) – *a* postérieur /ɑ/ et *a* antérieur et /a/

V.5. Durée et allongement des voyelles

Résumé

Test d'autoévaluation

Mini-glossaire

Bibliographie minimale

Introduction



Les sons du français, les voyelles, les consonnes et les glides s'enchaînent formant des syllabes dans la parole qui est du mouvement, de l'action. Ce mouvement, l'être humain tente de le faire dès sa naissance quand il commence à produire des sons, ou plutôt des cris, des pleurs, des « vocalisations » pour signaler des besoins. Ainsi vers sept mois le bébé s'engage-t-il « dans des jeux de mouvements cycliques de son corps, de ses bras, de ses jambes, mais aussi de sa mâchoire, lancée dans des allers et retours qu'il coordonne avec sa voix. Et cela produit les premiers « gestes audibles » : quelque chose comme « ababababa » ou « adiadiadia » [...] c'est ce que l'on nomme le “ babillage ” [...] La magie de ces premiers mouvements, simplissimes – [...], c'est qu'ils conduisent tout naturellement à la production de quelque chose qui ressemble déjà fortement à une syllabe, les portions ouvertes pour les voyelles – en général le *a*, pour l'ouverture maximale de la bouche – et les portions fermées pour les consonnes – le plus souvent, *b*, *m*, *p* ou *d*. » [J.-L. Schwartz, 2008 : 31].



Compétences

À la fin de cette unité, l'étudiant sera capable de :

- ✓ définir une syllabe ;
- ✓ décrire la structure syllabique ;
- ✓ identifier les types de syllabes ;
- ✓ identifier les faits d'accentuation ;
- ✓ identifier et produire les groupes rythmiques ;



Durée : 3 heures

V.1. Précisions terminologiques



La structure phonique d'un mot comporte deux volets : la structure de sa (ses) syllabe(s) et la structure accentuelle de la (des) syllabe(s) en question.

Parmi les acceptions attribuées à la *syllabe* par l'Ortholang du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL) figure celles de « voyelle ou groupe de lettres qui se prononcent d'une seule émission de voix », et d'« unité phonétique fondamentale intermédiaire entre le phonème et le mot. ». L'étymologie du nom *syllabe* remonte au latin *syllaba*, mot qui, à son tour, remonte au grec *sullabê*, de *sullambanein* qui signifie *réunir*. Les phonèmes se réunissent donc dans ces parties de la chaîne parlée, ces unités de production d'une seule émission de voix comprises donc entre deux moments de tension des muscles engagés lors de la phonation.

À quelques exceptions près (une série d'interjections souvent retrouvées dans les bandes dessinées), la présence d'une voyelle prononcée est une condition *sine qua non* pour l'existence d'une syllabe, unité phonétique qui étaye la succession des phonèmes dans la chaîne parlée.

Les lois phonétiques ont trait aux constantes dans la prononciation relatives à la syllabation et à l'accentuation.

V.2. Structure syllabique



V.2.1. Éléments constitutifs de la syllabe

Une syllabe est formée de deux éléments (le premier, d'une grande audibilité, étant obligatoire, le deuxième pouvant manquer) :

- un **noyau** ou **centre** – constitué par une voyelle, notée V (sauf pour le cas des interjections où c'est une consonne fricative qui se charge de ce rôle: Chtt !, Psst !, Bzzt !, Shhhtk !, Pfff !, Ffft !, Kss !). Les mots formés d'une seule voyelle prononcée sont monosyllabiques : ah !, eh !, oh ! ou.
- une **frange** ou une **marge** – constituée soit d'une semi-consonne, (et/ou) d'une consonne ou plusieurs. Par rapport au noyau formé d'une voyelle, la présence de la frange, par contre, n'a pas un caractère obligatoire. À l'intérieur de la frange, si les consonnes précèdent le noyau de la syllabe, elles sont appelées **explosives**, tandis que si elles suivent le noyau, elles sont dites **implosives**. Dans le mot *partir* [paR-tiR], [p] et [t], les initiales consonantiques de la première et seconde syllabe respectivement sont donc des consonnes explosives, tandis que les deux [R] sont implosifs.

L'ordre d'apparition des phones dans une suite donnée s'appelle **distribution**. La position d'un phone est identifiée en termes de position initiale, médiale et finale en syllabe ouverte et fermée, respectivement. Dans le mot *partirai* [paR-ti-Re], le phone [R] a deux distributions différentes : finale, en syllabe fermée, et initiale, en syllabe ouverte. En outre, on peut faire intervenir le critère de l'accentuation propre à la syllabe (v. *infra*).



Rappelons-nous !

Si en français, comme en roumain, pour qu'il y ait une syllabe il faut qu'il y ait une voyelle, dans d'autres langues une consonne liquide telles /l/ ou /R/ peuvent aussi donner lieu à une syllabe : « ainsi *vlk* en russe, *Brn* en tchèque, *l'ttle*, en anglais new-yorkais » [P. Léon, 2007 : 131].

V.2.2. Types de syllabe

On distingue deux types de syllabe :

- syllabe **ouverte** ou **libre** – formée uniquement d'une voyelle, du type V, ou bien qui commence par une, deux ou trois consonnes et se termine par une voyelle prononcée, du type CV, CCV, ou CCCV, le passage de l'air ouvert donnant l'appellation de la syllabe : ami /a-mi/, Paris /pa-Ri/, toi /twa/, trois /trwa/. Les consonnes finales dans le code écrit n'influent pas sur le type de syllabe qui tient compte uniquement de ce qui se passe dans le code oral. Ainsi dans les mots *Paris*,



Bordeaux, les syllabes finales sont ouvertes, puisqu'elles finissent par une voyelle, bien qu'à l'écrit leur dernière lettre soit une consonne.

- syllabe **fermée** ou **couverte** – qui se termine par une consonne, la consonne se prononçant avec un passage d'air presque fermé, comme dans le cas des fricatives [s], [f] (*lasse* /las/, *vif* /vif/) ou complètement fermé, pendant un bref instant, comme dans le cas des [p], [t], [k] (*soupe* /sup/, *date* /dat/, *lac* /lak/). Les types de syllabe fermée sont : VC (*ère* /ɛ :R/), VCC (*Arles* /*aRl/), CVC (*rêve* /Rɛ :v/), CCVC (*plaque* /plak/), CCVCC (*triste* /tRist/), CCCVCC (*stricte* /strikt/). Le E final qui ne porte pas d'accent ne se prononce donc pas, ne donnant pas lieu à une syllabe ouverte : *ode* [ɔd].

Si la plupart des langues germaniques, comme l'allemand et l'anglais ont un grand pourcentage de syllabes fermées, le français, comme les autres langues romanes, a un haut pourcentage de syllabes ouvertes, ce qui lui confère une impression de musicalité, le son étant projeté plus facilement quand la bouche est ouverte que lorsque le canal buccal est obstrué lors de l'articulation d'un son comme la consonne. Le pourcentage des syllabes ouvertes en français se monte à 80 %. Ainsi dans la phrase : « Le blanc de la neige et le froid nous font penser à ses écrits » on compte seize syllabes ouvertes, bien que dans le code écrit huit des quatorze mots y présents finissent par une consonne.

V.2.3. Division syllabique



La frontière entre deux syllabes s'appelle coupe syllabique ou jointure. La division syllabique suit les lois suivantes :

- une consonne entre deux voyelles se lie à la voyelle qui la suit, faisant partie de la syllabe créée par celle-ci : *dé-si-rer*.
- les consonnes géminées sont représentées généralement par une seule consonne dans le code oral : *acclamer* [a-kla-me], *connu* [co-ny]
- deux consonnes différentes se séparent dans deux syllabes différentes : *ardu* [ar-dy], *garder* [gar-de]

MAIS

- les consonnes [R] et [l] ne se séparent pas de la consonne qui les précède : *patrie* [pa-tRi], *oubli* [u -bli], sauf si la première est elle-même [R] ou [l] : *parlement* [paR-lə-mã]

V.3. Accentuation et groupes rythmiques



L'Ortolang du Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales définit *l'accent* dans l'aire de la phonétique comme « augmentation de l'intensité ou élévation de la hauteur de la voix qui met en relief telle syllabe ou telle articulation d'un mot ou d'un groupe de mots. »

Mots isolés

Ce qui peut être remarqué par rapport à la prononciation du français standard est que la syllabe qui est accentuée dans un mot est la dernière. La voyelle accentuée qui crée cette syllabe est plus longue et plus forte, d'habitude. Du point de vue mélodique, elle peut être plus haute ou plus basse. Par opposition, les voyelles qui ne sont pas finales sont inaccentuées, c'est-à-dire prononcées avec moins d'énergie que la voyelle accentuée.



Dans la transcription phonétique, l'accent est marqué par une barre oblique devant la syllabe accentuée : tactique/tak`tik/, marcher/mar`ʃe/, rassurer /rasy`re/, contentement /kõtãt`mã/.

Mots dans la chaîne parlée



Puisque dans la chaîne parlée, les mots ne sont pas prononcés de manière isolée, ils ne sont pas tous accentués, l'accent frappant seulement la fin d'un groupe de mots réunis dans une unité de sens. À titre d'exemple, la phrase « Tout ce que tu dis là est vrai et tout le monde le reconnaît. » est prononcée selon le découpage suivant (en ce qui porte le nom de *mots phoniques*) : (Tout ce que tu dis `là) (est `vrai) (et tout le `monde) (le reco`nnaît). L'accentuation dans la chaîne parlée peut se faire aussi par un accent secondaire, comme dans l'exemple : « Voilà une idée surprenante ! » : (Voilà une `idée) (surpre`nante) !

Dans la prononciation d'un énoncé formé de plusieurs mots, nous prononçons des blocs de mots homogènes qui s'arrêtent sur une syllabe accentuée. Ils portent le nom de mots phoniques, ou, plus souvent, de **groupes rythmiques**, leur accentuation donnant un certain rythme à la phrase : Les feuilles mortes se ramassent à la pelle. /le`føɛj mɔːRtsəRa`m a:sala`pɛl/



V.4. Timbre des voyelles selon la structure phonique (syllabique et accentuelle)

Conformément à CNRLT, le timbre est la « qualité acoustique des voyelles résultant du renforcement et de l'audibilité de certaines harmoniques lors du passage de l'onde sonore à travers les différentes cavités du chenal phonatoire : timbre oral, nasal, aigu, grave ; timbre ouvert, fermé. ».

Le timbre des voyelles change en fonction de leur distribution, c'est-à-dire de leur ordre d'apparition dans les structures syllabique et accentuelle. Dans /ɛl/ et /sɛl/, /mɛRsi/, /mɛ/, /mɛjœ :R/, /ɛ/ a les distributions suivantes :

- initiale, en syllabe fermée, accentuée : elle
- médiale, en syllabe fermée, accentuée : sel
- médiale, en syllabe fermée, inaccentuée : merci
- finale, en syllabe ouverte, accentuée : mais
- finale, en syllabe ouverte, inaccentuée : meilleur

La loi de la distribution complémentaire, une règle de prononciation qui consiste dans un principe de fonctionnement phonétique, pose que le timbre d'une voyelle est régi par sa distribution. L'adjectif *complémentaire* insiste sur le fait que les phonèmes apparaissent dans des positions différentes, ce qui influe sur leur articulation : le *e* de *ces*, en syllabe accentuée ouverte donc /e/, n'est pas le même que celui de *belle*, en syllabe accentuée fermée /ɛ/.



V.4.1. La loi de distribution complémentaire ou loi de position (le degré d'aperture) -

/e/ et /ɛ/

La loi de la distribution complémentaire pour la prononciation de la voyelle **E** affirme qu'elle est fermée en syllabe accentuée ouverte (excepté dans les digrammes *-et*, *-ey*, *-êt*, *-ès*, les trigrammes *-aid*, *-aie*, *-ais* *-ait*, *-aix*, *-ect*, *-egs* et le pentagramme *-aient*, où elle est prononcée /ɛ/), et ouverte en syllabe accentuée fermée.

Le tableau ci-dessous présente des exemples qui illustrent ces lois, ainsi que leurs exceptions.



Structure accentuelle	Structure syllabique	Timbre		Graphie	
		/e/	/ɛ/		
Syllabe accentuée	Syllabe fermée	-	✓ belle, ouest, vitesse, spécimen	- e	} + consonne prononcée
			✓ frère, mère, père	- è	
			✓ rêve, tête chêne	- ê	
			✓ neige, reine, Seine	- ei	
			✓ air, chaise,	- ai	
			✓ chaîne,	- âi	
			✓ fier	- ie	

	Syllabe ouverte	✓ clef ✓ chanter, léger ✓ ces, ses, des, les, mes, tes ✓ et ✓ parlez, nez ✓ ai, (j')allai, (j')irai, quai ✓ clé, thé, vallée ✓ volontiers, pied	✓ balai, mai ✓ laid ✓ craie, aie ✓ mais, allais, irais ✓ allait, irait, lait ✓ paix ✓ naît ✓ respect ✓ legs ✓ (tu) es, (il) est ✓ bouquet, parquet ✓ dès ✓ forêt ✓ jersey, poney	- ef - er - es - et (conjonction) - ez - ai - é - ie - ai - aid - aie - ais - ait - aix - aît - ect - egs - es - et - ès - êt - ey
Syllabe inaccentuée	Syllabe fermée	-	✓ merci, sceptique, tester ✓ bercer, section	- e + consonne prononcée
	Syllabe ouverte	✓ déjà ✓ effet, essai, erreur ✓ Œdipe, œdème, œcuménisme, œnologie, œsophage ✓ Raymond ✓ Beyrouth		- é -e + cons. double - œ - ay - ey

			✓ meilleur	- ei
			✓ maison, vraiment	- ai



❖ Au niveau morphologique, l'opposition /e/ vs /ɛ/ est présente à l'intérieur de la conjugaison des verbes ayant un /e/ écrit **é** à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif qui finit par *er* selon la règle suivante : les formes qui comportent des désinences prononcées gardent dans le radical /e/ transcrit, dans le code écrit **é**, tandis que dans le cas des formes qui présentent des morphèmes grammaticaux non-prononcés, /e/ devient /ɛ/ dans le radical, devenant transcrit dans le code écrit par **è**. C'est le cas des verbes en **-ébrer, -écer, -écher, -écrer, -éder, -égler, -égner, -égrer, -éguer, -éler, -émer, -éner, -éper, -équcr, -érer, -éser, -éter, -étrer, -évrer, -éyer.**



Adhérer			
Désinence prononcée /e/		Désinence non-prononcée /ɛ/	
Mode Indicatif	Temps Présent	Mode Indicatif	Temps Présent
Nous adhérons Vous adhérez Mode Subjonctif que nous adhérons que vous adhérez Mode Impératif Adhérons ! Adhérez !		J'adhère Tu adhères Il/Elle adhère Ils/Elles adhèrent	
		Mode Subjonctif que j'adhère que tu adhères qu'il/ qu'elle adhère qu'ils/qu'elles adhèrent	
		Mode Impératif Adhère !	

Mode Indicatif Temps Imparfait J'adhérais Tu adhérais Il/Elle adhérait Nous adhériorions Vous adhériez Ils/Elles adhéraient	
Mode Subjonctif Temps Imparfait que j'adhérasse que tu adhéraisses qu'il adhérait que nous adhéraissions que vous adhéraissiez qu'ils adhéraissent	
Mode Indicatif Temps Passé Simple J'adhérai Tu adhéras Il adhéra Nous adhérames Vous adhéraîtes Ils/Elles adhérent	
Mode Indicatif Temps Futur Simple J'adhérerai Tu adhéreras Il/Elles adhéra Nous adhérons Vous adhérez Ils/Elles adhérent	
Mode Conditionnel Temps Présent J'adhérerais Tu adhérais Il/Elles adhérait Nous adhériorions Vous adhériez Ils/Elles adhéraient	

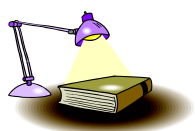
Mode Participe	Temps Présent	
adhérant		
	Temps Passé	
adhéré		

Dans d'autres cas des verbes se terminant par *-er* à l'infinitif, la distinction entre les formes verbales dont les catégories grammaticales sont encodées dans des désinences non-prononcées et les formes verbales dont les catégories grammaticales sont encodées dans des désinences prononcées passe par l'opposition **phonème zéro** et /ɛ/ dans le radical. Au niveau graphique il y a plusieurs cas de figures pour le radical qui présente un /ɛ/ :

- a) en règle générale, les verbes se terminant par **-eler** et en **-eter** doublent la consonne **l** et **t**, respectivement devant un **e** muet :
- appeler / rappeler / épeler / amonceler / atteler / dételer/ chanceler / craqueler / étinceler / ficeler / déficeler / déniveler/ ensorceler/ / fuseler / jumeler / morceler / panteler / ruisseler
 - jeter / rejeter/ becqueter / breveter / cacheter / décacheter /déchiqueter / épousseter / étiqueter / feuilleter / projeter / renouveler / riveter / tacheter

Appeler			
Désinence prononcée Phonème zéro		Désinence non-prononcée /ɛ/	
Mode Indicatif	Temps Présent	Mode Indicatif	Temps Présent
		J'appelle Tu appelles Il/Elle appelle	
Nous appelons Vous appelez		Ils/Elles appellent	
Mode Subjonctif	Temps Présent	Mode Subjonctif	Temps Présent
		que j'appelle que tu appelles qu'il/ qu'elle appelle	
que nous appelions que vous appeliez		qu'ils/qu'elles appellent	

Mode Impératif Temps Présent Appelons ! Appelez !	Mode Impératif Temps Présent Appelle !
Mode Indicatif Temps Imparfait J'appelais Tu appelais Il/Elle appelait Nous appelions Vous appeliez Ils/Elles appelaient	Mode Indicatif Temps Futur Simple J'appellerai Tu appelleras Il/Elles appellera Nous appellerons Vous appellerez Ils/Elles appelleront
Mode Subjonctif Temps Imparfait que j'appelasse que tu appelasses qu'il appelât que nous appelassions que vous appelassiez qu'ils appelassent	Mode Conditionnel Temps Présent J'appellerais Tu appellerais Il/Elles appellerait Nous appellerions Vous appelleriez Ils/Elles appelleraient
Mode Indicatif Temps Passé Simple J'appelai Tu appelas Il appela Nous appelâmes Vous appelâtes Ils/Elles appelèrent	
Mode Participe Temps Présent appelant	
 Temps Passé appelé	



- b) le **e** qui ne porte pas d'accent dans le radical de certains verbes se terminant par **–eler** et en **–eter** prend l'accent grave devant les désinences non-prononcées :
- celer, déceler, receler, ciseler, démanteler, écarteler, geler, dégeler, congeler,

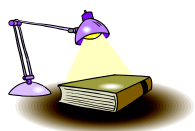
surgeler, marteler, modeler, peler ;

- acheter, racheter, bégueter, corseter, crocheter, fileter, fureter, haleter



Celer	
Désinence prononcée Phonème zéro	Désinence non-prononcée /ɛ/
Mode Indicatif Temps Présent Nous celons Vous celez	Mode Indicatif Temps Présent Je cèle Tu cèles Il/Elle cèle Ils/Elles cèlent
Mode Subjonctif Temps Présent que nous celions que vous celiez	Mode Subjonctif Temps Présent que j'cèle que tu cèles qu'il/ qu'elle cèle qu'ils/qu'elles cèlent
Mode Impératif Temps Présent Celons ! Celez !	Mode Impératif Temps Présent Cèle !
Mode Indicatif Temps Imparfait Je celais Tu celais Il/Elle celait Nous celions Vous celiez Ils/Elles celaient	Mode Indicatif Temps Futur Simple Je cèlerai Tu cèleras Il/Elles cèlera Nous cèlerons Vous cèlerez Ils/Elles cèleront
Mode Subjonctif Temps Imparfait que je celasse que tu celasses qu'il celât	Mode Conditionnel Temps Présent J'cèlerais Tu cèlerais Il/Elles cèlerait

que nous celassions que vous celassiez qu'ils celassent	Nous cèlerions Vous cèleriez Ils/Elles cèleraient
Mode Indicatif	
Temps Passé Simple	
Je celai Tu celas Il cela Nous celâmes Vous celâtes Ils/Elles celèrent	
Mode Participe	
Temps Présent	
celant	
Temps Passé	
celé	



c) le **e** qui ne porte pas d'accent dans le radical des verbes se terminant par **-ecer**, **-emer**, **-ener**, **-eper**, **-erer**, **-eser**, **-ever**, **-evrer** prend l'accent grave devant les désinences non-prononcées :

- dépecer
- semer, parsemer
- mener, amener, démener, emmener, engrener, surmener, assener
- achever, lever, enlever, prélever, relever, grever, dégrever
- peser



Peser	
Désinence prononcée Phonème zéro	Désinence non-prononcée /ɛ/
Mode Indicatif	Mode Indicatif
Temps Présent	Temps Présent
Je pèse Tu pèses Il/Elle pèse Nous pesons Vous pesez	Je pèse Tu pèses Il/Elle pèse Ils/Elles pèsent
Mode Subjonctif	Mode Subjonctif
Temps Présent	Temps Présent
que je pèse que tu pèses qu'il/ qu'elle pèse	que je pèse que tu pèses qu'il/ qu'elle pèse

que nous pesions que vous pesiez		qu'ils/qu'elles pèsent	
Mode Impératif	Temps Présent	Mode Impératif	Temps Présent
Pesons ! Pesez !		Pèse !	
Mode Indicatif	Temps Imparfait	Mode Indicatif	Temps Futur Simple
Je pesais Tu pesais Il/Elle pesait Nous pesions Vous pesiez Ils/Elles pesaient		Je pèserai Tu pèseras Il/Elles pèsera Nous pèserons Vous pèseriez Ils/Elles pèseront	
Mode Subjonctif	Temps Imparfait	Mode Conditionnel	Temps Présent
que je pesasse que tu pesasses qu'il pesât que nous pesassions que vous pesassiez qu'ils pesassent		Je pèserais Tu pèserais Il/Elles pèserait Nous pèserions Vous pèseriez Ils/Elles pèseraient	
Mode Indicatif	Temps Passé Simple		
Je pesai Tu pesas Il pesa Nous pesâmes Vous pesâtes Ils/Elles pesèrent			
Mode Participe	Temps Présent		
pesant			
pesé	Temps Passé		

V.4.2. La loi de distribution complémentaire ou loi de position - /o/ et /ɔ/

La loi de la distribution complémentaire pour la prononciation de la voyelle o affirme qu'elle est fermée en syllabe accentuée ouverte, et ouverte en syllabe accentuée fermée, excepté dans



le trigramme *-ose* et les quadrigrammes *-ause*, *-aule*, et le pentagramme *-auche*, où elle est prononcée /o/. La graphie de la voyelle *o* comme *ô* ou le digramme *au* engendre en fait toujours le timbre fermé /o/.



Le tableau ci-dessous présente des exemples qui illustrent ces lois, ainsi que leurs exceptions.

Structure accentuelle	Structure syllabique	Timbre		Graphie
		/o/	/ɔ/	
Syllabe accentuée	Syllabe fermée	✓ rose, pose, chose ✓ cause, gauche, saule ✓ côte, rôle, le nôtre	✓ robe, sol, notre ✓ album, aluminium, calcium, maximum, minimum, opium, rhum, sérum	- o + /z/ - au - ô - o - um
	Syllabe ouverte	✓ dos, pâlot ✓ beau, eau	-	- o - eau
Syllabe inaccentuée	Syllabe fermée	✓ cauchemar	✓ sortir, bordure, portrait, colporter	- au - o
	Syllabe ouverte	✓ groseille, roseau, francophile ✓ émotion ✓ aussi, autant ✓ beauté	✓ soleil, forêt, forer, occuper	- o + /z/ - o - o + tion - au - eau - o

V.4.3. La loi de distribution complémentaire ou loi de position - /ø/ et /œ/

La loi de la distribution complémentaire pour la prononciation de la voyelle *eu* affirme qu'elle est fermée en syllabe accentuée ouverte, et ouverte en syllabe accentuée fermée, excepté dans



les quadrigrammes *-euse*, *-eute*, *-eûne*, et les pentagrammes *-eutre*, *-eucte*, où elle est prononcée /ø/.



Le tableau ci-dessous présente des exemples qui illustrent ces lois, ainsi que leurs exceptions.

Structure accentuelle	Structure syllabique	Timbre		Graphie
		/ø/	/œ/	
Syllabe accentuée	Syllabe fermée	✓ veule ✓ menteuse ✓ meute ✓ neutre ✓ Polyeucte ✓ jeûne	✓ neuf, veuf ✓ neuve, veuve ✓ menteur ✓ meuble ✓ aveugle ✓ peuple ✓ pieuvre ✓ jeune ✓ feuille ✓ bœuf, œuf	- eule - euse - eute - eutre -eucte - eûne - euf - euve - eur - euble - eugle - euple - euvre - eune - euille - œuf
	Syllabe ouverte	✓ feu, peu ✓ deux, mieux ✓ œufs, bœufs	-	- eu - eux - œufs
Syllabe inaccentuée	Syllabe fermée	✓ Eustache, Neustrie	✓ pleurnicher meurtrier	- eus - eur
	Syllabe ouverte	✓ euphorie, européen, eurêka, Eugène	-	- eu

NB ! L'opposition de timbre /œ/ /vs/ /ø/ réalise une opposition morphologique au niveau du nombre des noms *œuf* et *bœuf*. Au singulier on prononce donc *œuf* /œf/ et *bœuf* /bœf/, tandis qu'au pluriel *œufs* devient /ø/ et *bœufs* devient /bø/.

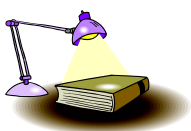
V.4.4. La loi de distribution complémentaire ou loi de position (en termes de lieu de l'articulation) –a postérieur /ɑ/ et a antérieur /a/

Structure accentuelle	Structure syllabique	Timbre		Graphie
		/ɑ/	/a/	
Syllabe accentuée	Syllabe fermée	✓ atlas, pancréas, hélas ✓ base, extase, gaz ✓ âme, pâte, mâle	✓ alarme, car ✓ poire, voir, loir	- a + /s/ - a + /z/ - â - a - oi
	Syllabe ouverte	✓ as, las, pas, tas ✓ mât, rêvât	✓ la, acacia ✓ rat	- as - ât - a - a + consonne
Syllabe inaccentuée	Syllabe fermée	✓ gâterie, râperie	✓ castor, partir	- â - a
	Syllabe ouverte	✓ écraser, gazon ✓ gâter, gâteau	✓ rater, arracher	- a + /z/ - â - a

V.5. Durée et allongement des voyelles

➤ Les consonnes fermantes qui allongent les voyelles en syllabe accentuée

Suivie en position finale, dans la syllabe accentuée, par une des consonnes [ʒ R v z], ainsi que par le groupe [vR], la voyelle devient allongée, ce qui dans la transcription phonétique est marqué par un double point juste après la voyelle en question [:]



[a :]	[ɛ :]	[i :]	[o :]	[ɔ :]	[ø :]	[œ :]	[u :]	[y :]
cage	beige	fige	jauge		Maubeuge		rouge	
car	terre	mire		mort		meurt	bourre	
cave	rêve	rive	sauve			neuve	douve	

case	pèse	lise	chose		menteuse		douze	écluse
	fièvre							

➤ *Le timbre des voyelles qui en allonge la durée en syllabe fermée*

En syllabe finale accentuée, les voyelles « a » postérieur /ɑ/, « o » fermé /o/, « eu » fermé /ø/, « a » nasal /ɑ̃/, « e » nasal /ɛ̃/, « o » nasal /ɔ̃/, « œ » nasal /œ̃/, sont allongées lorsqu'elles sont suivies d'une consonne prononcée.



[ɑ:]	[o:]	[ø:]	[ɑ̃:]	[ɛ̃:]	[ɔ̃:]	[œ̃:]
Ame [ɑ:m]	jauge	Eudes	ambre	crainte	honte	emprunte
plâtre [pla:tR]	saule, mauve	meute				
	rôle, côte	neutre				
	pose	jeûne				
	gauche					
	haute					

➤ *Les voyelles demi-allongées*

Une voyelle qui porte seulement un accent secondaire est demi-allongée. Dans la transcription phonétique, le demi-allongement est marqué par un seul point [.] : Voilà une rose rose. [vwalaynro.zro:z].

Opposition entre la voyelle non-allongée /e/ et la voyelle allongée /ɛ : / en tant que trait distinctif de la catégorie grammaticale du genre pour les noms et les adjectifs

Masculin « -er » /e/	Féminin « -ère » /ɛ:R/
Berger	Bergère
Boucher	Bouchère
Boulangier	Boulangère
Étranger	Étrangère
Léger	Légère
Passager	Passagère

Masculin « -ier » /e/	Féminin « -ière » /ɛ:R/
Caissier	Caissière
Cordonnier	Cordonnière
Écolier	Écolière
Épicier	Épicière
Fermier	Fermière
Infirmier	Infirmière
Ouvrier	Ouvrière
Dernier	Dernière
Entier	Entière
Premier	Première

Opposition entre la voyelle non-allongée /ɛ/ et /ɛ:/ en tant que trait distinctif de la catégorie grammaticale du genre pour les noms et les adjectifs

Masculin « -ais » /ɛ/	Féminin « -aise » /ɛ:z/
Anglais	Anglaise
Français	Française
Japonais	Japonaise
Libanais	Libanaise
Marseillais	Marseillaise
Polonais	Polonaise



Pour faire le point

La syllabe est une unité de production dans une seule émission de voix d'une suite plus ou moins longue de sons, dont un est une voyelle. La présence d'une voyelle dans la chaîne parlée signifie la présence d'une syllabe ; il y a donc autant de syllabes qu'il y a des voyelles dans le code oral. En français, plus de 80 % des syllabes sont ouvertes, trait qui est d'autant plus marqué grâce au phénomène d'enchaînement consonantique qui lie la consonne finale d'un mot à l'initiale vocalique du mot suivant. Cette prédominance engendre une impression de sonorité de la langue. Il y a deux types de syllabes : syllabe ouverte, se terminant par une voyelle, et syllabe fermée, se terminant par une consonne. La loi de la distribution complémentaire pour la prononciation des voyelles *e*, *eu* et *o* affirme qu'elles sont fermées en syllabe accentuée ouverte, sauf quelques exceptions. La loi de la distribution complémentaire

pour la prononciation des voyelles *e*, *eu* et *o* affirme qu'elles sont ouvertes en syllabe accentuée fermée, sauf quelques exceptions.



Test d'autoévaluation

1. Donnez la division syllabique des mots suivants : abri, admis, arriver, décider, électricité, oubli, patriotique, tableau.
2. Donnez la transcription phonétique des mots suivants et mettez en évidence l'opposition impliquée dans le code oral par l'expression de la catégorie du genre : Marseillais, Marseillaise, Gabonais, Gabonaise, niais, niaise.
3. Classifiez les mots suivants selon leurs consonnes allongeantes : père, braise, barrière, mère, cortège, fadaise, falaise, fève, frère, glaive, grève, manège, misère, neige, obèse, piège, prière, rivière, sève, siège, tonnerre.
4. Choisissez la réponse correcte :
 - A) Toute syllabe est formée d'une voyelle et d'une consonne ou semi-consonne.
 - i) Vrai
 - ii) Faux
 - B) En français, la coupe syllabique déborde le cadre du mot et se fait au niveau des groupes de mots qui dans le code oral s'agglutinent, créant un phonétisme caractérisé par la prédominance des syllabes ouvertes.
 - i) Vrai
 - ii) Faux
 - C) La forme syllabique du mot *strict* est :
 - i) CCCVCC
 - ii) CCVCCC
 - D) Le schéma canonique du français contemporain au niveau du type des syllabes est
 - i) CV-CV
 - ii) CCV – CV
5. Quel est le point commun au niveau phonétique dans la conjugaison des verbes suivants : accéder, accélérer, aérer, assiéger, céder, espérer, répéter, vitupérer ?
6. Regardez la carte de la France et donnez dix exemples de toponymes qui :
 - a. bien que dans le code écrit ils finissent par une consonne, dans le code oral finissent par une syllabe ouverte.
 - b. bien que dans le code écrit ils finissent par une voyelle, dans le code oral finissent par une syllabe fermée.



Régions de France métropolitaine :

Hauts-de-France - Lille

Normandie - Rouen

Île-de-France - Paris

Centre Val-de-Loire - Orléans

Bourgogne Franche-Comté - Dijon

Nouvelle-Aquitaine - Bordeaux

Grand-Est - Strasbourg

Bretagne - Rennes

Pays de la Loire - Nantes

Occitanie - Toulouse

Auvergne-Rhône-Alpes - Lyon

Provence-Alpes-Côte d'Azur - Marseille



Mini-glossaire

- ❖ **coupe syllabique** = la frontière entre deux syllabes
- ❖ **syllabe** = unité de production dans une seule émission de voix d'une suite plus ou moins longue de sons, dont un est une voyelle
- ❖ **timbre** = qualité particulière du son, indépendante de sa hauteur ou de son intensité mais spécifique de l'instrument, de la voix qui l'émet ; le *timbre individuel* permet d'identifier les voix



Bibliographie minimale

- Derivery, Nicole (1997)** – *La Phonétique* du français. Seuil, Paris, 62 p.
- Léon, Monique, Léon, Pierre (2009)** – *La prononciation du français*, Armand Colin, Paris, 126 p.
- Léon, Pierre (2007)** – *Phonétisme et prononciation du français*, Armand Colin, Paris, 269 p.
- Schwartz, J.-L. (2008)** – *D'où nous vient la parole ?*, Le Pommier, Paris, 63 p.

Sitographie

- Bescherelle**, <https://bescherelle.com/>
- Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL)**, <http://www.cnrtl.fr/>
- Transcription phonétique**, <https://easypronunciation.com/fr/french-phonetic-transcription-converter#result>
- Dictionnaire de français LAROUSSE**, <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>

Unité VI

LES PAIRES MINIMALES

Table des matières

Introduction

Compétences

VI.1. Précisions terminologiques

VI.2. Oppositions vocaliques

VI.2.1. Opposition du timbre de la voyelle « e »

VI.2.2. Opposition du timbre de la voyelle « o »

VI.2.3. Opposition du timbre de la voyelle « eu »

VI.2.4. Opposition de la voyelle « a »

VI.3. Oppositions consonantiques

Résumé

Test d'autoévaluation

Mini-glossaire

Bibliographie minimale



Introduction

Les paires minimales sont constituées de paires de mots qui ne se distinguent que par un seul segment phonique. Elles témoignent donc de la fonction distinctive du phonème. Au niveau de la graphie, le phonème qui fait la différence entre les unités significatives que sont les mots peut être rendu autant par une seule lettre (d /vs/ r : doux, roux), que par un groupe de lettres (es /vs/ ais : ses, sais). Pour des besoins de simplification didactique, on se rapporte, en général, à des mots monosyllabiques qui rendent visible la différence de sens engendrée par le changement d'un seul phonème dans un mot, avec création, dans le même mouvement, d'un nouveau mot.



Compétences de l'unité

À la fin de cette unité l'étudiant sera capable :

- ✓ d'identifier les paires minimales ;
- ✓ d'expliquer la fonction distinctive du phonème ;
- ✓ de corrélérer les phonèmes de sa langue maternelle aux phonèmes de la langue française ;
- ✓ d'identifier les difficultés de prononciation des paires minimales dans la langue étrangère.



Durée : 3 heures



VI.1. Précisions terminologiques

Les oppositions phoniques du français rentrent dans deux catégories :

- les oppositions distinctives, où la commutation d'un son crée une distinction de sens, et alors on parle de phonèmes différents : /ly/ vs /ry/ (lu vs rue)
- les oppositions non-distinctives, où les sons différents ne créent pas de distinction au niveau du sens du mot, et alors on parle de variantes d'un même phonème : /Ry/, /ry/, /ʁy/ pour le mot « rue », ce qui ne donne pas lieu, donc, à des paires minimales.

Le phonème qui fait la différence entre les éléments constitutifs d'une paire minimale, les mots, peut être soit une consonne, soit une voyelle. Nous pouvons ainsi recenser des unités distinctives de langue dont la différence se fait :

- au niveau d'une consonne :
 - /po/ (peau) vs /bo/ (beau) vs /mo/ (mot, maux) vs /to/ (tôt) vs /do/ (dos) vs /no/ (nos) vs /fo/ (faux) vs /vo/ (vos) vs /so/ (seau) vs /ʃo/ (chaud) ;
 - /lu/ (loup) vs /ru/ (roux).
- au niveau d'une voyelle :
 - /ta/ (ta) vs /te/ (tes) vs /tə/ (te) vs /tɛ/ (taie) vs /to/ (tôt) vs /tu/ (tout) vs /tɑ̃/ (tant) vs /tɔ̃/ (ton) vs /tɛ̃/ (teint).



Selon les phonèmes de sa langue maternelle, un apprenant de français peut avoir de difficultés à percevoir et à produire lui-même la distinction entre les phonèmes distinctifs qui fondent une paire minimale.

- ✓ Ainsi pour un Roumain s'avère-t-il difficile de faire, au début de l'apprentissage du français, la distinction entre /ãpRɛ̃/ *empreint* et /ãpRœ̃/ *emprunt*, /mã/ *mens*, /mɛ̃/ *main* et /mɔ̃/ *mon*, étant donné que les voyelles nasales n'existent pas en roumain ; la même difficulté peut être éprouvée dans le cas des voyelles à double timbres /o/ et /ɔ/, /e/ et /ɛ/ auxquelles s'ajoute le *e* caduc /ə/.

- ✓ Il peut arriver de même qu'un Espagnol prononce *bœufs* à la place de *veut*, puisque, en espagnol, il n'y a pas de paire minimale qui oppose /b/ à /v/ en position initiale d'un mot.
- ✓ Il en va de même pour un Allemand qui peut avoir des difficultés à distinguer entre /so/ seau et /zoo/ zoo, l'allemand n'ayant pas d'opposition /s/ vs /z/ en distribution initiale.

VI.2. Oppositions vocaliques

VI.2.1. Opposition du timbre de la voyelle « e »

- Dans ce qui s'ensuit nous allons donner une liste d'exemples de paires minimales fondées sur l'opposition de timbre « e » fermé / « e » ouvert en syllabe accentuée ouverte :

/e/	/ɛ/
ces	c'est
coller	collet
dé, des	dais, dès
épée	épais
fée	fais, fait, faix
forer	forêt
gué	guet
gré	grès
les	lai, laid, laie, lais, lait, legs
marées	marais
mes	mai, maie, mais, mets
nez, né	naît
poignée	poignet
pré	près, prêt
ré	raie
ses	sais, sait
thé, tes	taie
vallée	valet

- Les oppositions /ə/ vs /e/, /ə/ vs /ɛ/, /e/ vs /ɛ/, /ø/ vs /e/ peuvent réaliser plusieurs types de distinctions au niveau des parties du discours, ainsi que des catégories grammaticales d'une même partie du discours.

- a) À l'intérieur de la même partie du discours, les paires minimales témoignent d'une distinction au niveau des catégories grammaticales :



✓ Verbe

- entre la terminaison d'infinitif **-er /e/**, la terminaison du passé simple à la première personne du singulier **-ai** et les terminaisons d'imparfait I^{ère}, II^e et III^e personne du singulier et III^e personne du pluriel : **-ais, ait, aient**

Reste **jouer** de la guitare maintenant !
Je **jouai** de la guitare pendant un quart d'heure.

/e/

/vs/

Tu **jouais** du piano quand ils sont entrés dans la salle ?
Il **jouait** du piano quand je suis entré dans la chambre.
Ils **jouaient** du piano quand je suis entré dans la chambre.

/ɛ/

- entre la terminaison de la première personne du futur de l'indicatif **-ai /e/** et la terminaison de la première personne du singulier du mode conditionnel, temps présent : **-ais /ɛ/**

Je **jouerai** de la guitare dans un an.

/e/

/vs/

Je **jouerais** du piano si j'avais du temps.

/ɛ/

Il est pourtant vrai que cette opposition n'est pas toujours observée par tout le monde, ce qui lui vaut le statut d'*instable*. Quand elle n'est pas réalisée, on dit qu'elle est *neutralisée*. Si à Paris le timbre qui l'emporte le plus souvent est /ɛ/, dans le Midi, c'est /e/.

✓ Article défini

- entre la forme au singulier du masculin /ə/ **le** et la forme de pluriel, masculin et féminin /e/ : **les**

le livre /vs/ **les** livres

/ə/

/e/

✓ Adjectif démonstratif

- entre la forme au singulier du masculin /ə/ **ce** et la forme de pluriel, masculin et féminin /e/ : **ces**

Masculin singulier /ə/	Masculin pluriel /e/
le	les
ce	ces

b) Au niveau des parties du discours, les paires minimales témoignent d'une distinction entre deux parties du discours ou entre une partie de discours et sa forme élidée devant une autre partie avec laquelle elle devient prononcée dans un seul mot phonique. Il y a des paires minimales formées par :

✓ **Pronom personnel**, III^e personne du singulier à fonction de complément d'objet direct **le**, et la forme de pluriel de l'**article défini les** :

Je **le** vois.

/lə/

/vs/

Les garçons sont tous là-bas.

/le/

✓ **Pronom personnel**, I^{ère} et II^e personne du singulier à fonction de complément d'objet direct et indirect, le **pronom réfléchi**, I^{ère} et II^e personne du singulier **me**, **te** + l'**adjectif pronominal possessif**, marquant un seul possesseur (à la première et deuxième personne du singulier) et plusieurs objets possédés **mes**, **tes** :

Tu **me** vois. / Tu **me** donnes un livre. / Je **me** lève à sept heures.

/mə/

Je **te** vois. / Je **te** donne un livre. / Tu **te** lèves à sept heures.

/tə/

/vs/

Mes livres sont sur la table. / **Tes** livres sont sur la table.

/me/ ; /te/

✓ **Pronom réfléchi**, III^e personne du singulier et du pluriel **se** + la forme élidée de ce **pronom** associée à la forme **d'indicatif présent**, troisième personne du singulier du verbe « être » **s'est**:

Il **se** réveille à sept heures du matin. Ils **se** réveillent à huit heures.

/sə/

/vs/

Il **s'est** réveillé très tôt ce matin.

/sɛ/

✓ **Pronom démonstratif ce** /sə/ + la forme élidée de ce **pronom** devant la forme de l'**indicatif présent**, troisième personne du singulier, du verbe « être » **c'est**/ sɛ/ :

Ce sont de bons amis.

/sə/

/vs/

C'est mon ami.

/sɛ/

✓ **Pronom personnel**, forme atone, première personne du singulier, fonction de sujet : **je** /ʒə/ + la forme élidée du même **pronom** et la forme de la première personne de l'**indicatif présent** du verbe “ avoir ” : **j'ai** /ʒe/ + la forme élidée du même pronom et la forme de la 1^{ère} personne du **subjonctif présent** du verbe “ avoir ” : **j'aie** /ʒɛ/ :

Je crois que tu as tort.

/ʒə/

/vs/

J'ai dit que **j'ai** raison.

/ʒe/

/vs/

Il se peut que **j'aie** raison.

/ʒɛ/

✓ **Pronom démonstratif** à la forme masculine, au pluriel **ceux** /sø/ + la forme du pluriel de l'**adjectif démonstratif ces** /se/ :

Ceux qui sont là peuvent déjà commencer à lire le texte.

/sø/

/vs/

Ces voitures sont à vendre.

/se/



VI.2.2. Opposition du timbre de la voyelle « o »

➤ Dans ce qui s'ensuit nous allons donner une liste d'exemples de paires minimales fondées sur l'opposition de timbre « o » fermé /o:/ « o » ouvert /ɔ/ en syllabe accentuée fermée :

/o:/	/ɔ/
Aude	ode
côte	cotte
haute, hôte	hotte
nôtre	notre
paume	pomme
rauque	roc, rock
saule	sol
saute	sotte
vôtre	votre



VI. 2.3. Opposition du timbre de la voyelle « eu »

En raison du principe de l'économie linguistique, étant donné le nombre réduit d'exemples illustrant cette opposition, elle a un mauvais rendement phonologique.

Les deux cas où cette opposition est réalisée sont les suivants :



/ø/ /œ/
veulent /vs/ veule
jeûne /vs/ jeune



VI. 2.4. Opposition de la voyelle « a »

Il y a une opposition qui s'établit entre la voyelle « a » antérieur /a/ et « a » postérieur /ɑ/. En raison du principe de l'économie linguistique, étant donné le nombre réduit d'exemples illustrant cette opposition, elle a un mauvais rendement phonologique, tout comme l'opposition /ø/ vs /œ/.

.

/a/	/ɑ/
Anne	âne



balle	Bâle
Halles	hâle
lace	lasse
malle	mâle
matin	mâtin
pattes	pâtes
tache	tâche

VI.3. Oppositions consonantiques

Si, en fonction des régions et des générations, il arrive que les oppositions phonologiques des voyelles à double timbre, de la voyelle « a » et des voyelles nasales /ɛ̃/ et /œ̃/ soient neutralisées, les oppositions consonantiques « résistent mieux à l'usure de la langue » [M. Léon, P. Léon, 2007 : 46], étant indispensables à l'intelligibilité discursive. Les paires minimales ne sont donc pas sujettes à la neutralisation consonantique.



Que l'énoncé « Je sais. » soit prononcé, dans le registre familier /ʒsɛ/ ou /ʃsɛ/, la différence de phonème ne donne pas lieu à une confusion linguistique, comme c'est le cas lors de la neutralisation de l'opposition /e/ vs /ɛ/ au profit soit de /e/ dans le Midi, ou de /ɛ/ à Paris, qui ne réalise plus la distinction de la catégorie grammaticale du mode dans le cas suivant : Je mangerai. (mode indicatif) vs Je mangerais. (mode conditionnel). À la base, la transcription phonétique de la prononciation qui réalise l'opposition phonologique vocalique est /ʒəmãʒRe/ vs /ʒəmãʒRɛ/.

Pour faire le point



Une paire minimale est formée de deux mots qui ne diffèrent dans le code oral que par un seul phonème. Il y a des oppositions phonologiques des voyelles à double timbre, des voyelles antérieures / postérieures, des voyelles nasales, tout comme des oppositions consonantiques. Les oppositions phonologiques peuvent être aussi morphologiques, opérant la distinction entre les parties du discours, ou bien, à l'intérieur d'une même partie du discours, entre les catégories grammaticales. Le principe de l'économie linguistique fait que, dans le cas d'un nombre réduit d'exemples illustrant une opposition vocalique, elle ait un mauvais rendement phonologique, ce qui mène à sa neutralisation. Les oppositions consonantiques résistent mieux à la neutralisation car les consonnes sont indispensables à l'intelligibilité du discours.



Test d'autoévaluation

1. Reconstituez les paires minimales dans les exemples réalisées sur des oppositions vocaliques : beau, dos, nôtre, eux, peu, bœufs, jaune, feu, neutre, eau, nos, jeune, peux, peut, nœud, peau, veau, vos, deux, vœux, faux.
2. Trouvez des paires minimales basées sur des oppositions vocaliques à partir des mots suivants : tôt, pas, sotté.
3. Trouvez des paires minimales basées sur des oppositions consonantiques à partir des mots suivants : tôt, pas, sotté.
4. Est-il vrai que tous les phonèmes s'opposent entre eux ?
5. Donnez des exemples de paires minimales en train de disparaître.



Mini-glossaire

- ❖ **opposition neutralisée** = se dit d'une opposition phonologique qui disparaît au profit d'un des phonèmes : les unités verbales « irai /ire/ /vs/ irais /irɛ/ », prononcées toutes les deux /ire/ dans le Midi, ou /irɛ/ à Paris
- ❖ **paire minimale** = paire de mots dont les unités ne diffèrent que par un seul phonème : gens /ʒɑ̃/, champs /ʃɑ̃/, sans /sɑ̃/



Bibliographie minimale

- Dospinescu, Vasile (2004)** – *Phonétique et phonologie du français de nos jours*. Editura Universității Ștefan cel Mare, Suceava, 146 p.
- Léon, Monique, Léon, Pierre (2009)** – *La prononciation du français*, Armand Colin, Paris, 126 p.
- Pavel, Maria (2003)** – *Prononciation du français actuel*, Demiurg, Iasi, 130 p.

Unité VII

LES PHÉNOMÈNES SYNTACTIQUES : ÉLISION, ENCHAÎNEMENT ET LIAISON

Table des matières

Introduction

Compétences de l'unité

VII.1. Élision

VII.2. Enchaînement

VII.2.1. Enchaînement vocalique

VII.2.2. Enchaînement consonantique

VII.3. Liaison

VII.3.1. Consonnes de liaison

VII.3.2. Types de liaison

VII.3.2.1. Liaison obligatoire, invariable ou catégorique

VII.3.2.2. Liaison facultative ou variable

VII.3.2.3. Liaison fautive, interdite ou abusive

VII.3.3. Rôles de la liaison

Résumé

Test d'autoévaluation

Glossaire

Bibliographie minimale



Introduction

Dans le code oral la tendance du français est de supprimer les consonnes finales au profit des syllabes ouvertes, le patron distributionnel de la syllabation en français tendant vers le schéma consonne + voyelle, consonne + voyelle (CVCV). Aussi est-il caractérisé par des consonnes euphoniques comme le *t* inséré dans les tours *a-t-on*, *y a-t-il*, *sera-t-elle*, *parle-t-elle*. L'élision, l'enchaînement et la liaison, ce sont des liens syntactiques qui se distinguent par leur manière de production.



Compétences de l'unité

À la fin de cette unité l'étudiant sera capable :

- ✓ de réaliser des élisions, des enchaînements et des liaisons
- ✓ de distinguer les enchaînements des liaisons
- ✓ d'identifier les types d'enchaînements
- ✓ d'identifier les types de liaison



Durée : 3 heures

VII.1. Elision



L'élision est le phénomène d'élimination du hiatus, qui consiste dans la rencontre de deux voyelles à la frontière de deux morphèmes grammaticaux : *je + ai = j'ai* ; *le + amour = l'amour* ; *le + ami = l'ami* ; *la + amie = l'amie* ; *si + il = s'il* ; *de + ordre = d'ordre*.

L'élision est un phénomène syntactique parce que c'est l'enchaînement des mots au niveau de la phrase qui mène à la chute de la voyelle finale du premier mot du groupe syntactique. Graphiquement, la chute de la voyelle (-a, -e ou -i) est marquée par une apostrophe. La consonne du premier mot rentre dans la construction de la syllabe formée par la voyelle initiale du deuxième morphème grammatical.

Les élisions les plus fréquentes ont lieu:

- entre la forme atone du pronom personnel *je* et une forme verbale qui commence par une voyelle ou un *h* muet : *j'abaisse, j'élève, j'irai, j'ôte, j'ouvre, j'unis, j'habille*.
- entre le pronom démonstratif *ce* et le verbe *être* à l'indicatif présent et imparfait : *c'est, c'était*
- entre les pronoms personnels à fonction de complément d'objet direct ou indirect *me, te*, les pronoms personnels à fonction de complément d'objet direct *le, la* et une forme verbale qui commence par une voyelle ou un *h* muet : *tu m'aides, il t'aime, il m'impose, il t'attribue, je l'ai vu, je l'ai vue, il m'habitue*
- entre les pronoms réfléchis *me, te, se* et une forme verbale qui commence par une voyelle ou un *h* muet : *je m'élève, tu t'élèves, il s'élève, il s'habitue*
- entre l'adverbe de négation *ne* et une forme verbale qui commence par une voyelle ou un pronom adverbial : *nous n'arrivons pas, il n'y va pas, vous n'en parlez pas*
- à l'intérieur d'un groupe nominal, entre l'article défini au masculin *le* et au féminin *la* et un nom ou un adjectif commençant par une voyelle ou un *h* muet : *l'état, l'amitié, l'ancien directeur, l'ancienne usine, l'habileté*
- entre la préposition *de* et la variante de l'article indéfini *des – de* et un mot commençant par une voyelle ou un *h* muet : *d'elle, d'importance, d'un bout à l'autre, d'étonnantes manifestations, nous n'avons pas d'ennemis, il n'y a pas d'habitants*
- entre le morphème grammatical *que*, qu'il soit conjonction, ou partie intégrante d'une locution conjonctionnelle, pronom relatif ou adverbe exclamatif : *Je sais qu'il a raison. ; Où qu'elle aille, elle sera heureuse. ; les fleurs qu'elle a reçues ; Qu'il est beau, ce paysage !*



- entre la conjonction *si* et les pronoms *il* et *ils* : S'il pleut, nous ne sortirons plus. ; S'ils te voient, ils seront contents.



Il y a deux types de « h » en français, communément appelés *h muet* (le *h* latin) et *h aspiré* (le *h* germanique). Actuellement, ni l'un ni l'autre ne sont pas prononcés. Mais si le *h* latin se comporte comme une voyelle, étant sujet à l'élision, à la liaison et même à l'enchaînement, le *h* germanique ne permet pas ces faits de langues. Il n'y aura donc pas d'élision dans les groupes : la haie, la haine, je hais, le hall, le Havre, le hêtre, la Hongrie, etc.

VII.2. Enchaînement



L'enchaînement consiste dans la prononciation de façon liée, sans le moindre arrêt de voix, dans un groupe de rythme, du phonème final d'un mot et du phonème initial du mot suivant.

Dans la suite phonique qui présente un enchaînement il n'y a pas d'apparition d'un nouveau phonème par rapport à la prononciation individuelle des mots en question, trait spécifique, par contre, au phénomène de la liaison : Il a_eu_une_amie à Strasbourg. Ca_y_est !



Il y a deux types d'enchaînement :

- ❖ enchaînement vocalique
- ❖ enchaînement consonantique

VII.2.1. L'enchaînement vocalique



L'enchaînement vocalique consiste dans la prononciation de façon liée, sans coupure de voix, dans un groupe de rythme, de la voyelle finale (orale, nasale) prononcée d'un mot et de la voyelle initiale (orale, nasale) du mot suivant. Dans l'énoncé « J'ai_eu_un problème. », le phonème /e/ rendu graphiquement par « ai » est enchaîné au phonème /y/ rendu par « eu » qui est enchaîné au phonème rendu par « un ».

Par rapport à l'enchaînement consonantique, qui suppose une modification de la structure syllabique, dans ce type d'enchaînement la structure syllabique reste intacte. L'enchaînement ne doit pas être confondu avec la transition articulatoire engendrée par les semi-voyelles, puisqu'il ne suppose pas de disparition de syllabe. Tout en créant une impression de son continu, il préserve la netteté articulatoire des voyelles enchaînées qui continuent à remplir la fonction de créer des syllabes. Il y a donc une différence entre « tu_as » /tya/ – deux mots dont la prononciation suppose un enchaînement, deux voyelles, donc deux syllabes, et « tua » /tʁa/ une seule voyelle /a/ où le graphème **u** marque la semi-voyelle « ué » : /y/.



L'enchaînement peut avoir lieu :

- entre des voyelles orales : le cinéma_allemand ; une comédie_anglaise ; J'ai _ étudié_à Amiens. ; Tu_as_eu_aussi un bon résultat.
- entre une voyelle orale et une voyelle nasale : Théo est né_en 2017. ; Tu_en veux ou pas ? ; J'ai_un peu faim et_un peu soif. ; J'ai pris_un thé. ; Il a_eu_un grand succès.
- entre toute voyelle orale ou nasale (y compris le « e » instable) finale d'un mot et la voyelle du mot suivant commençant par un *h* aspiré : en_haut; là-haut, ce_héros, la_halte, la_honte
- entre certains adverbes interrogatifs (quand, comment, pourquoi, où) et la voyelle initiale du mot qui s'ensuit dans la chaîne parlée : Quand _ arrivez-vous ? ; Comment _ arrive-t-il à Angers ? ; Pourquoi _ habite-t-il si loin ? ; Où _ es-tu ?



VII.2.2. L'enchaînement consonantique

L'enchaînement consonantique, c'est le fait de lier la consonne finale prononcée d'un mot à la voyelle initiale du mot suivant avec laquelle cette consonne forme syllabe. Dans le syntagme nominal « tête arrondie », le *t* final du premier mot est enchaîné à la voyelle initiale *a* du mot suivant, les deux phonèmes formant une syllabe distincte. Les consonnes d'enchaînement ne changent jamais de nature, sauf le *f* dans *neuf* qui, si dans des exemples comme « neuf exemples » /nœufɛgzɑ̃pl/ et « neuf enfants » /nœufɑ̃fɑ̃/ reste /f/ dans le code oral, dans des exemples comme « neuf ans » /nœuvɑ̃/ et « neuf heures » /nœuvø :R/ devient /v/.

La structure syllabique du syntagme « tête arrondie » est /tɛ-ta-rɔ̃-di/. Pris séparément, les mots ont les syllabes suivantes : *tête* – une syllabe fermée /tɛt/ ; *arrondie*– trois syllabes ouvertes /a-rɔ̃-di/. Dans le syntagme nominal, le premier mot devient une syllabe ouverte, la consonne qui la fermait avant devenant la frange de la syllabe initiale du deuxième mot.

Quand dans un groupe de souffle un mot finit par une **consonne + l / r**, ces groupes de phonèmes passent à l'initiale vocalique du mot suivant : *Le maître est toujours à l'heure*. La consonne finale prononcée /R/ du mot **maître** prend appui sur la voyelle initiale *e* du mot **est**, qui forme le noyau syllabique : /lə-mɛ-tʀɛ-tu-juR-a-lø :R/ ;





Le car a quarante places. /lə-ka-Ra-ka-Rât-plas/ ; Il a une auto neuve. /i-la-y-no-to/nœv/ ; Paul examine un patient. /po-lɛ-gza-mi-nœ-pa-sjã/ ; Bonjour Anne ! /bɔ̃-ju-R*an/ ; Bonjour Emilie ! /bɔ̃-ju-R*e-mi-li/ ; Le professeur est gentil. /lə-pRo-fe-sœ-Rɛ-ʒã-ti/ ; pour elle /pu-Rɛl/ ; pour eux /pu-Rø/ ; contre elle /kɔ̃-trɛl/ ; contre eux /kɔ̃-trø/ ; Il est gentil /i-lɛ-ʒã-ti/ ; Ma femme est médecin. /ma-fa-mɛ-med-sɛ̃/ ; Le livre était ouvert. /lə-li-vRe-tɛ-u-vɛR/ ; Il est toujours à l'heure. /i-lɛ-tu-ʒu-Ra-lœ:R/.

VII.3. Liaison



La liaison consiste dans la prononciation de façon liée, à l'intérieur d'un groupe rythmique, d'un mot qui finit par une consonne et du mot suivant qui commence par une voyelle ou un *h* muet, avec apparition d'un son nouveau, à leur jointure, grâce à l'actualisation de la dernière consonne latente du premier mot devant la voyelle initiale ou le *h* muet du mot second. Pour qu'il y ait liaison, il faut qu'entre les deux mots il existe un lien syntaxique fort. En français la liaison est « un souvenir d'un ancien état de langue où toutes les consonnes finales se prononçaient » [M. et P. Léon, 2009 : 39]. « Beaucoup de consonnes qui se prononçaient en ancien français même devant une initiale consonantique, ne sont plus prononcées vers le XV^e et le XVI^e siècle que devant une initiale vocalique, ou lorsqu'elles se trouvaient à une pause dans la phrase (les noms de nombres, *cinq*, *six*, *sept*, *huit*, *neuf*, *dix*, et l'adjectif *tous*, offrent encore une trace de cette étape) ». [E. et J. Bourciez, 1982]



Ainsi la prononciation séparée des mots du syntagme « ils ont » est-elle /il/, deux phonèmes, et /ɔ̃/, un seul phonème. Par contre, la prononciation de ces mots dans le syntagme « ils ont » ne donnera pas lieu à trois phonèmes, mais à quatre, /ilzɔ̃/, comportant donc un phonème de plus suite à la liaison, le *s* final du mot *ils* dans le code écrit s'actualisant dans le code oral sous la forme du phonème /z/ devant l'initiale vocalique/o/ du mot *ont*.

VII.3.1. Consonnes de liaison



La liaison se fait avec enchaînement, la consonne de liaison s'enchaînant à la voyelle suivante, faisant donc partie de la première syllabe du deuxième mot, bien que, graphiquement, elle se trouve à la fin du premier mot. Les consonnes de liaison sont :

- /z/, rendu graphiquement par les lettres **s**, **x**, **z** : les amis /lezami/, deux arbres /døzarbr/, aux animaux /ozanimo/, chez elle /ʒɛzɛl/, chez eux /ʒɛzø/. Cette consonne de liaison a un rendement de plus de 50% des occurrences. Mais il y a des exceptions, quand, bien



que le premier mot finisse par la consonne « s » et le suivant commence par une voyelle, la liaison ne se fait pas : « toujours absents » /tuʒuRabsɑ̃/.

- /t/, rendu graphiquement par les lettres **t, d** : sept ans /sɛtɑ̃/, huit ans /ɥitɑ̃/, quant à moi /kɑ̃tamwa/, un grand homme /ɑ̃gRɑ̃tɔm/, quand il veut /kɑ̃tilvø/. Cette consonne de liaison a un rendement d'environ 25 % des occurrences.
- /n/, rendu graphiquement par la lettre **n** : un ami /ɑ̃nami/, un homme /ɑ̃nɔm/, aucun avantage /okɑ̃navɑ̃ta :ʒ/, bien élégant /bjɛ̃nelegɑ̃/, en un instant /ɑ̃nɑ̃nɛstɑ̃/, bien instruit /bjɛ̃nɛstrɥi/, rien à faire /Rjɛ̃nafɛR/, le Moyen Age /ləmwajɛ̃na :ʒ/. Cette consonne de liaison qui a un rendement de moins de 25 % des occurrences n'entraîne pas de modification du timbre de la voyelle nasale, sauf dans le cas de *bon* – un bon ami /ɑ̃bɔnami/.
- /r/, rendu graphiquement **r** dans le cas des adjectifs suivants qui précèdent des noms à initiale vocalique : le premier arbre /ləpʁəmjeRaRbR/, le dernier élève /lədɛRnjɛRelɛv/, un léger émoi /ɑ̃leʒɛRemwa/. Cette consonne de liaison a un rendement de moins de 25 % des occurrences des liaisons.
- /p/, rendu graphiquement par la lettre **p** : trop aimable /tropɛmabl/; j'ai beaucoup apprécié /ʒebokupapʁɛsjɛ/. Cette consonne de liaison a un rendement de moins de 1 % des occurrences.
- /g/, rendu graphiquement par **g** : un long hiver /ɑ̃lɔ̃givr/. Cette consonne de liaison a un rendement de moins de 1 % des occurrences
- /k/, rendu graphiquement par **g** : un sang impur /ɑ̃sɑ̃kɛpyR/.

VII.3.2. Types de liaison

Il y a trois types de liaison :

- ❖ Liaison obligatoire, invariable ou catégorique
- ❖ Liaison facultative ou variable
- ❖ Liaison fautive, interdite ou abusive

VII.3.2.1. La liaison obligatoire, invariable ou catégorique se fait d'un mot inaccentué à un mot accentué :

- ✓ à l'intérieur du groupe nominal, entre le noyau et les déterminants qui le précèdent :
 - article défini + nom : les élèves /leze`lɛv/;
 - article indéfini + nom : un élève /ɑ̃ne`lɛv/, des élèves /deze`lɛ :v/ ;



- adjectif possessif + nom : mes amis /meza`mi/, tes amis /teza`mi/, ses amis /seza`mi/, nos amis /noza`mi/, vos amis /voza`mi/, leurs amis /lœRza`mi/;
 - adjectif démonstratif + nom : ces amis /seza`mi/;
 - article défini + adjectif indéfini + nom : les autres amis /lezotRza`mi/, aucun autre homme /okœnotR`ɔm/, un certain homme /œsɛRtɛ`nɔm/, certains hommes /sɛRtɛ`zɔm/;
 - déterminant interrogatif + nom : quels amis ? /kɛlza`mi/;
 - déterminant + modificateur (+ nom) : trois immenses immeubles /trwazimãsi`mœbl/, un immense scandale /œni`mãskã`dal/ ;
 - modificateur + nom : un gros éléphant /œgRozele`fã/, le dernier examen /lœdɛRnjeRɛgza`mẽ/, un charmant espoir /œʃaRmãtɛs`pwaR/, les vieilles affaires /levjɛjza`fɛ:R/
 - nom + adjectif qualificatif, lorsque le nom est introduit par les quantitatifs *certain* et *quelques* : certaines critiques indiscretes /sɛRtɛnkRitikzɛdis`krɛt/, quelques mesures efficaces /kɛlkəmɔ`zyRzefi ka :s/
- ✓ à l'intérieur du groupe verbal
- entre le pronom personnel et le verbe : nous aimons /^{nuzemɔ̃}/, vous arrivez /vuzaRi`ve/, ils aident /il`zɛd/, je les envoie /ʒœlezã`vwa/;
 - entre le verbe et le pronom adverbial: vas-y /va`zi/, allons-y /alɔ̃`zi/, allez-vous-en /alevu`zã/, finissons-en /finisɔ̃`zã/, ils en veulent /ilzã`vœl/, tu nous en apportes beaucoup /tynuzãna`pɔRtbo`ku/, ils y vont /ilzi`vɔ̃/
 - entre le verbe et le sujet pronom inversé : Veut-il partir ? /vœtilpaR`tiR/ ; Croit-elle réussir ? /krwatɛlrey`siR/
 - entre les auxiliaires **avoir** et **être** et les participes passés des verbes qui commencent par une voyelle : ils ont aidé /ilzɔ̃te`de/, elle est allée /ɛlɛta`le/, ils sont arrivés /ilsɔ̃taRi`ve/.
 - entre le verbe **être** et un adjectif-attribut : il est aimable /ilɛte`mabl/; elle est admirable /ɛlɛtadmi`Rabl/ ; il est imprudent /ilɛtɛpRy`dã/
- ✓ entre l'adverbe et l'adjectif : très adorable /trɛzadɔ`Rable/; trop aimable /tropɛ`mabl/; bien acide /bjɛna`cid/; moins important /mwɛnzɛpɔR`tã/; plus intéressant /plyɛtere`sã/, fort heureusement /fɔRtœrœz`mã/, pas encore /pazã`kɔR/, bien écrit /bjɛne`kri/

- ✓ entre la préposition et le syntagme nominal : dans un mois /dãzœ`mwa/, dans une semaine /dãynsœ`mɛn/, sous eux /su`zø/, dès aujourd'hui /dɛzoʒuR`dʒi/, en un an /ãnœ`nã/, sans elle /sãz`ɛl/, chez elle /ʒez`ɛl/, en hiver /ãni`vɛR/.
- ✓ entre les constituants d'un mot composé et d'une locution figée dont la cohésion morpho-sémantique est étayée par la liaison : vis-à-vis /viza`vi/, c'est-à-dire /sɛta`diR/, sans aucun doute /sãnokœ`dut/, avant-hier /avã`tjɛ:R/, de fond en comble /dœfõtã`kõbl/, un pot-au-feu /œpoto`fø/, de temps en temps /dœtãzã`tã/, plus ou moins /plyzu`mwẽ/, un sous-entendu /suzãtã`dy/, tout à coup /tuta`ku/, tout à l'heure /tuta`lœR/, un pied-à-terre /œpjɛta`te:R/, les Etats-Unis /lez*etazy`ni/. Si les constituants des locutions recouvrent leur indépendance, il n'y aura plus de liaison, mais un enchaînement : deux jours avant hier /døʒuRavã`jɛ:R/, le fond en toile bleue /lœfõtã`twalblø/, Je mets le pot au feu /ʒœmɛlœpo`fø/; il met le pied à terre /ilmɛlœpje`atɛR/; les États unis dans le combat contre le réchauffement climatique /lezeta`ynidãlœkõbakõtRlœrɛʃœfmãklimatik/.



VII.3.2.2. La liaison facultative ou variable est un « indicateur de discours », c'est-à-dire elle s'actualise en fonction du niveau de langue. Elle est donc conseillée dans le registre élevé de la langue, dans les registres standard et familier son usage étant beaucoup plus raréfié.

Les contextes où la réalisation de la liaison est facultative :

- ✓ à l'intérieur du syntagme nominal, entre le nom et l'adjectif qualificatif postposé, au pluriel. Ainsi, si au singulier le syntagme « un enfant intenable » est /œnãfãẽtnabl/, « un étudiant appliqué » /œnetydjãaplike/, au pluriel la liaison entre le nom et l'adjectifs peut être actualisée : des enfants intenable /dezãfãẽẽtnabl/ ; des étudiants appliqués /dezetydjãzaplike/ ; des jeux enfantins /dejøzãfãtẽ/ ; des avions anglais /dezavjõzãglɛ/.
- ✓ à l'intérieur du syntagme verbal après toutes les formes verbales : elle est ici /ɛlɛisi/ ou /ɛlɛtisi/, vous avez oublié /vuzaveublije/ ou bien /vuzavezublije/ et entre le verbe et son déterminant (attribut, complément) : il paraît attentif /ilparɛtatõtif/ ou bien /ilparɛtatõtif/, prends un verre /pRãœvɛR/ ou bien /pRãzœvɛR/, prenez une assiette /pRneynasjɛt/ ou bien /pRnezynasjɛt/, ils vont à Paris /ilvõa*pari/ ou bien /ilvõta*pari/, ils voudront une maison /ilvudRõynmɛzõ/ ou bien /ilvudRõtynmɛzõ/, nous sommes allés à Montpellier /nusœmalea*mõpɛlje/ ou bien /nusœmzalea*mõpɛlje/.



❖ **La liaison sans enchaînement**

La syllabation non-enchaînée consiste dans la prononciation de la consonne latente aussitôt suivie d'un silence dû à une occlusion glottale et d'une attaque douce. Elle apparaît dans le discours public, professionnel, didactique : il faut encourager /ilfotlãkuraʒe/, tout à fait autoritaire /tutafɛtlɔtɔritɛ:R/ (exemples cités par Pierre Encrevé). Si la liaison obligatoire se fait par enchaînement, dans le cas de la liaison facultative l'enchaînement est variablement réalisé. Du point de vue social, la réalisation de la liaison facultative est considérée comme valorisante.

VII.3.2.3. La liaison interdite ou abusive ou fautive

- ✓ entre deux mots faisant partie de groupes rythmiques différents : les nations / unies dans leur détermination à sauvegarder la paix /lenasjɔ̃nidãlœRdetɛrminasjɔ̃asovgaRdelapɛ/ ; quelques brumes / au lever du jour /kɛlkbrɥmolvedyʒuR/ ; des nuages / à la mi-journée /denqajalamizɥRne/ ; des pluies / en soirée /deplɥiãswaʁe/
- ✓ à l'intérieur du syntagme nominal, entre le nom au singulier et l'adjectif qui le suit : un bonbon alléchant /œ̃bɔ̃bɔ̃alɛʃã/, un regard insolent /œ̃ʁəgRɛ̃sɔ̃lã/.
- ✓ dans le pluriel des mots composés : les arcs-en-ciel /lezaRkãsjɛ/, les guets-apens /legɛtapã/
- ✓ à l'intérieur du groupe verbal
 - entre un verbe et un autre verbe à l'infinitif : nous voulons obtenir /nuvulɔ̃obtəniR/,
 - entre un verbe conjugué à la deuxième personne du singulier et le complément : tu gardes un secret /tygaRdœ̃səkrɛ/
 - entre le participe passé et son complément : nous sommes allés au cinéma /nusɔ̃mzaleosinema/
 - entre le syntagme nominal à fonction de sujet et le syntagme verbal (sauf exception) : Les chiens aboient. /lɛʃʃɛabwa/ Julien est parti pour Rouen. /jyljɛ̃paRtipuR*Rwã/
 - entre la conjonction **et** et le mot qui la suit : un chien et un chat /œ̃ʃʃɛœ̃ʃa/, et alors /ealɔ:R/
 - entre la préposition et le mot propre qui la suit : après Anne /apRɛ*an/



- entre un nom propre et le mot qui le suit : Paris est une grande ville.
/*pariɛtyngRãdvil/
- entre les constituants des groupes figés qui entretiennent pourtant une relation de cohérence faible : à tort ou à raison /atɔRuarɛzɔ̃/, nez à nez /neane/, des bons à rien /debɔ̃aRjɛ̃/, riz au lait /Riole/, corps à corps /kɔRakɔR/
- entre les numéraux *un*, *huit*, *onze* et les mots qui les précèdent : quand un /kãœ̃/, les huit /leqit/, les onze /leɔ̃z/
- la consonne latente suivant un /R/ est interdite normalement à la liaison : il sort à midi /ilsɔRamidi/, nord-est /nɔRɛst/, toujours incertain /tuʒuRɛ̃sɛRtɛ̃/
- devant un *h* aspiré : les héros /leero/, les haches /leaʃ/, en haillons /ãajɔ̃/, les Hollandais /leɔlãdɛ̃/.
- dans l'emploi des sigles : les SDF /leɛsdeɛf/, des SOS /deɛsoɛs/ (elle devient facultative si le sigle commence par une voyelle : des ONG /de(z)oɛnʒe/
- devant un mot cité, afin de l'isoler pour une plus grande intelligibilité : Les « ah » et le « oh » de la foule devant le feu d'artifice.
/leaeleodəlafuldəvãlɔfɔdaRtɪfis/.

VII.3.3. Rôles de la liaison

Un rôle grammatical



La réalisation de la liaison permet de distinguer le pluriel du singulier : Quels enfants formidables ! /kɛlɛzãfãfɔRmidabl/ vs Quel enfant formidable ! /kɛlãfãfɔRmidabl/.

Dans le cas des verbes du premier groupe conjugués à la troisième personne du singulier et du pluriel, avec des pronoms personnels comme sujets, dont les formes verbales ne donnent pas d'indication audible sur la personne, la liaison à la troisième personne du pluriel indique le nombre : il aide /ilɛd/ vs ils aident ilzɛd/.

Un rôle sémantique



La liaison permet de distinguer des paires minimales, ces paires de mots qui ne diffèrent dans le code oral que par un phonème, leur sens étant complètement différent :

- ✓ les hauteurs /leotœ:R/ vs les auteurs /lezotœ:R/ ;
- ✓ en eau /ãno/ vs en haut /ão/ ;
- ✓ les êtres /lezɛtR/ vs les hêtres /leɛtR/ ;
- ✓ les uns /lezœ̃/ vs les Huns /leœ̃/ ;



- ✓ un pied-à-terre /œpjɛtatɛR/ vs (mettre) le pied à terre /lɔpjɛatɛR/ ;
- ✓ un pot-au-feu /œpotofø/ vs (mettRe) un pot au feu /œpoofø/ ;
- ✓ vis-à-vis /vizavi/ vs je vis à Paris /ʒəvia*paRi/ ;
- ✓ mot-à-mot /motamo/ vs j'ai un mot à vous dire /ʒeœmoavudiR/ ;
- ✓ de temps en temps /dətɑ̃zɑ̃tɑ̃/ vs / on n'a pas de temps à perdre /ɔ̃napadətɑ̃pɛRdR/.

Un rôle pragmatique

Du point de vue pragmatique, la liaison remplit une fonction d'identification : « elle permet de distinguer l'appartenance à des groupes sociaux différents ou encore de distinguer des situations d'énonciation différentes. On remarque, par exemple, plus de liaisons chez les aînés que chez jeunes et plus de liaisons à la lecture (*en langue soutenue*) qu'en situation de conversation (*en langue familière*). » (*Le module phonétique*), <http://www.latl.unige.ch/safran/data/phono/index.htm>

Pour faire le point

L'élision, l'enchaînement et la liaison, ce sont des liens syntactiques qui se distinguent par leur manière de production. L'élision est le phénomène d'élimination du hiatus, qui consiste dans la rencontre de deux voyelles à la frontière de deux morphèmes grammaticaux. L'enchaînement consiste donc dans la prononciation de façon liée, sans le moindre arrêt de voix, dans un groupe de rythme, du phonème final d'un mot et du phonème initial du mot suivant. Il y a deux types d'enchaînement : vocalique et consonantique. La liaison consiste dans la prononciation de façon liée, à l'intérieur d'un groupe rythmique, d'un mot qui finit par une consonne et du mot suivant qui commence par une voyelle ou un *h* muet, avec apparition d'un son nouveau, à leur jointure, grâce à l'actualisation de la dernière consonne latente du premier mot devant la voyelle initiale ou le *h* muet du mot second. Il y a trois types de liaison : obligatoire, facultative et interdite.

TEST

A) Choisissez la variante correcte :

1. L'élision consiste, à la jointure entre deux mots, lorsque le premier mot se termine par une voyelle, dans l'ajout d'une consonne devant l'initiale vocalique du mot suivant.

- a) Vrai b) Faux

2. L'élision se produit après la conjonction *si* devant les seuls pronoms *il* et *ils* : *S'il* parle, il sera innocenté. *S'ils* viennent, on sera sauvés.

- a) Vrai b) Faux

3. Dans l'énoncé *Elle n'en parle pas* il y a une élision après la négation *ne*.

- a) Vrai b) Faux

4. Graphiquement, l'élision est marquée par l'accent aigu.

- a) Vrai b) Faux

5. Dans le syntagme nominal *l'homme* il y a une élision.

- a) Vrai b) Faux

6. Dans le syntagme nominal *le hangar* il y a une élision.

- a) Vrai b) Faux

7. Dans l'énoncé *Je hais ces hasards malheureux qui nous hantent*. il y a trois élisions.

- a) Vrai b) Faux

8. Dans l'énoncé *L'heureux résultat sera bientôt connu de tous*. il n'y a aucune élision.

- a) Vrai b) Faux

9. Dans l'énoncé *Nous habitons au troisième étage*. il n'y a aucune élision.

- a) Vrai b) Faux

10. Dans l'énoncé *J'arrive à l'instant où elle s'en va*. il y a une élision.

- a) Vrai b) Faux

B) Choisissez la variante correcte :

1. neuf exemples

- a) enchaînement vocalique b) enchaînement consonantique

2. la honte

a) enchaînement vocalique

b) enchaînement consonantique

3. livre utile

a) enchaînement vocalique

b) enchaînement consonantique

4. à Arles

a) enchaînement vocalique

b) enchaînement consonantique

5. a eu

a) enchaînement vocalique

b) enchaînement consonantique

6. e été

a) enchaînement vocalique

b) enchaînement consonantique

C) Exemplifier le rôle sémantique de la liaison.

Mini-glossaire



❖ **cuir** = réalisation d'une liaison fautive par l'adjonction fautive d'un « t » entre deux mots contigus : Il alla à Rome /ilalata*Rôm/ par analogie avec « Il allait à Rome. »

❖ **élision** = phénomène d'élimination du hiatus, qui consiste dans la rencontre de deux voyelles à la frontière de deux morphèmes grammaticaux ; graphiquement, la chute de la voyelle (-a, -e ou -i) est marquée par une apostrophe

❖ **enchaînement** = prononciation de façon liée, sans le moindre arrêt de voix, dans un groupe de rythme, du phonème final d'un mot et du phonème initial du mot suivant.

❖ **épenthèse** = réalisation d'une liaison fautive par l'adjonction fautive d'un « e » muet au milieu ou à la fin d'un mot : lorsque /lɔRsəkə/, match /matʃə/

❖ **hiatus** = succession de deux voyelles appartenant à des syllabes différentes, à l'intérieur d'un mot (aorte) ou à la frontière de deux mots (il alla à Paris)

❖ **liaison** = la prononciation de façon liée, à l'intérieur d'un groupe rythmique, d'un mot qui finit par une consonne et du mot suivant qui commence par une voyelle ou un *h* muet, avec apparition d'un son nouveau, à leur jointure, grâce à l'actualisation de la dernière consonne latente du premier mot devant la voyelle initiale ou le *h* muet du mot second

❖ **pataquès** = d'après la fausse liaison *je ne sais pas-t-à qui est-ce*, liaison fâcheuse dans un discours, substitution d'un son à un autre : mal-**t**-à propos, je suis-**t**-allé, je vous demande de bien vouloir rester-**z**-assis

❖ **psilose** = réalisation d'une liaison fautive par la perte de l'aspiration au début d'un mot commençant par un « h » aspiré qui empêche en fait la liaison

❖ **velours** = réalisation d'une liaison fautive par l'adjonction d'un « z » entre deux mots contigus : moi aussi /mwazosi/ par analogie avec « nous aussi »



Bibliographie minimale

Derivery, Nicole (1997) - *La Phonétique* du français. Seuil, Paris, 62 p.

Dospinescu, Vasile (2004) – *Phonétique et phonologie du français de nos jours*. Editura Universității Ștefan cel Mare, Suceava, 146 p.

Esposito, Florence (1994) – *Les liaisons dangereuses*, Les Editions CFPJ, Paris, 93 p.

Léon, Monique, Léon, Pierre (2009) – *La prononciation du français*, Armand Colin, Paris, 126 p.

Léon, Pierre (2007) – *Phonétisme et prononciation du français*, Armand Colin, Paris, 269 p.

Bourciez, E. et J. (1982) – *Phonétique française. Étude historique*, Klincksieck, Paris, 1982, 242 p.

Sitographie

Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL), <http://www.cnrtl.fr/>

Le module phonétique, <http://www.latl.unige.ch/safran/data/phono/index.htm>

Le Dictionnaire Larousse, www.larousse.fr

Transcription phonétique, <https://easypronunciation.com/fr/french-phonetic-transcription-converter#result>

Unité VIII

LA PROSODIE (I) – ACCENTUATION ET RYTHME

Table des matières

Introduction

Compétences

VIII.1. L'Accent

VIII.1.1. L'accent final

VIII.1.2. L'accent externe ou emphatique

VIII.1.2.1. L'accent d'insistance à valeur didactique ou l'accent intellectuel

VIII.1.2.2. L'accent d'insistance à valeur expressive

VIII.2. Le rythme

VIII.2.1. Le groupe de souffle

VIII.2.2. Le groupe de rythme

Résumé

Test d'autoévaluation

Mini-glossaire

Bibliographie



Introduction

La prosodie étudie les phénomènes suprasegmentaux : l'accentuation, le rythme et l'intonation. Ces unités suprasegmentales (comme les appelle la littérature anglo-saxonne) sont donc représentées dans la transmission du message par des constituants phoniques de taille supérieure au phonème. La combinaison des phonèmes donne lieu à des syllabes et des groupements de syllabes, donc des mots phoniques, qui à leur tour s'organisent dans des groupes rythmiques et des groupes de souffle. Dans la transmission et la compréhension des messages, le rôle des phonèmes est doublé par le rôle de la ligne mélodique engendrée justement par les phénomènes suprasegmentaux susmentionnés.



Compétences

À la fin de cette unité, l'étudiant sera capable de :

- ✓ nommer les phénomènes prosodiques;
- ✓ définir l'accentuation et le rythme;
- ✓ identifier les types d'accents dans le discours des interlocuteurs;
- ✓ identifier les groupes de souffle et les groupes rythmiques ;
- ✓ produire des messages oraux selon les règles prosodiques du français.



Durée : 3 heures

VIII.1. L'Accent



L'accentuation est un fait prosodique qui consiste dans la mise en relief d'une syllabe ou de plusieurs syllabes d'un mot ou d'un groupe de mots (v. *supra*, Unité 5). Plus précisément, ce phénomène consiste dans une variation physique de durée (la syllabe accentuée étant, en règle générale, deux fois plus longue que la syllabe inaccentuée), d'intensité (qui n'est pourtant très élevée par rapport à celle caractérisant les syllabes inaccentuées) et de hauteur mélodique (la hauteur de la voyelle accentuée monte quand la phrase n'est pas terminée et descend à la fin v. *infra*, l'*Intonation*). Dans le français standard, l'accentuation est oxytonique. Dans la transcription phonétique l'accent est marqué par une petite barre oblique placée devant la syllabe accentuée.



Rappelons-nous !

Il y a des langues à tons lexicaux, comme le chinois mandarin, où deux syllabes composées des mêmes phonèmes auront deux sens différents, selon le ton du mot. La syllabe *ma* revêt cinq sens différents, selon la nature du ton employé – un ton lexical (haut, montant, descendant-montant, descendant) ou selon l'absence de tout ton. Si beaucoup de langues du monde possèdent des tons, la langue française n'en est pas une. D'autres langues, ce sont des langues à accent lexical, appelé aussi accent libre, comme le roumain, l'anglais, l'allemand, l'italien ou le russe. Deux mots qui présentent la même suite de phonèmes peuvent se distinguer par la position de la syllabe qui porte l'accent lexical primaire, et dans ce cas l'accent comporte une valeur distinctive. Par exemple, en anglais l'accentuation sur la première syllabe du mot *conduct* indique le nom /'kʌndʌkt/, tandis que l'accentuation sur la seconde syllabe indique le verbe /kən'dʌkt/. En espagnol, dans un mot comme le verbe *hablo*, si l'accent frappe la première syllabe, *hablo*, il marque le mode indicatif, temps présent, première personne du singulier, tandis que s'il en frappe la seconde, *ha'bló*, il marque le mode indicatif, temps passé simple, troisième personne du singulier. En russe, /'puʃ'u/ signifie *forêt*, /pu'ʃ'u/ signifie « laisser aller ». Ensuite, il y a des mots où l'accent est mobile, comme dans le cas d'un nom anglais comme *China*, où l'accent frappe la première syllabe /'tʃaɪnə/, tandis que l'adjectif *Chinoise* porte l'accent sur la seconde syllabe /tʃaɪ'ni :z/. En russe, il y a un déplacement d'accent entre certains noms au singulier et les mêmes

noms au pluriel : /ˈsto/ = table et /stɑˈhi/ = les tables. Le latin, par contre, est une langue à accent fixe : si l'avant-dernière syllabe a une voyelle longue, ou une voyelle suivie de deux consonnes, c'est elle qui porte l'accent, sinon c'est l'antépénultième syllabe qui est accentuée.

VIII.1.1. L'accent final



L'accent final, appelé aussi accent d'intensité, accent tonique ou accent rythmique, est un accent fixe, qui frappe invariablement la dernière syllabe prononcée du mot ou d'un groupe de mots appelé groupe accentuel ou groupe rythmique. Prononcé à lui tout seul, le mot *université* a comme syllabe accentuée la syllabe *té*. Dans le syntagme *une université française*, l'accent final frappe plus la syllabe *té*, mais la syllabe *çaise*, la syllabe *té* conservant uniquement un accent secondaire.



L'énoncé *Il a parlé avec sa copine*. /ilaparlɛavɛksakopin/ est formé de deux groupes de mots, des groupes accentuels ou rythmiques, à savoir *Il a parlé* et *avec sa copine*., où les syllabes accentuées, ce sont les syllabes finales /le/ et /pin/. Dans les syntagmes nominaux formés d'un déterminant qui peut être un article, un adjectif possessif, un démonstratif (un, une, le, la, mon, ton, son, notre, votre, leur, mes, tes, ses, nos, vos, leurs, ce, cette, ces), le déterminant n'est pas accentué. Pareillement, les pronoms conjoints à fonction de sujet ou d'objet et l'adjectif épithète antéposé ne sont pas accentués : un beau château ; je le lui dis. On peut pourtant séparer le nom de l'adjectif épithète postposé et placer un accent sur la dernière syllabe de l'adjectif à valeur sémantique : *un garçon intelligent* /garsɔ̃tliˈʒ/



Cet accent final est spécifique au phonétisme du français. La fonction remplie par cet accent est démarcative, c'est-à-dire il permet le décodage des unités de sens. Il marque les limites des groupes rythmiques, des limites qui ne sont pas fixes, l'association des mots dans des groupes rythmiques étant conditionnée par des critères syntaxiques et sémantiques ; il peut être donc également considéré comme un accent syntaxique, car il marque la fin d'un mot isolé ou d'un groupe de mots, un syntagme nominal, verbal, adjectival.



Si dans l'énoncé *Il a parlé avec sa copine*. /ilapaRlɛ/avɛksakopin/ il y avait deux groupes accentuels ou rythmiques, à savoir *Il a parlé* et *avec sa copine*., où les syllabes accentuées

étaient les syllabes finales /le/ et /pin/, dans l'énoncé *Il a parlé tard avec sa copine Anne* /ilapaRle`taRdavɛksakɔpin`*an/ les groupes accentuels sont *Il a parlé tard* et *avec sa copine Anne*, les syllabes accentuées étant /taR/ et /*an/.

Cet accent n'a pas de valeur distinctive, comme c'est le cas en anglais, où il y a des noms qui portent l'accent sur la première syllabe, tandis que les verbes correspondants dans la famille lexicale le portent sur la seconde (v. *supra*) : `accent, to ac`cent, `import, to im`port, `record, to re`cord.



VIII.1.2. L'accent externe ou emphatique

Cet accent qui, à la différence de l'accent tonique, frappe toujours la première syllabe, témoigne des mouvements affectifs, étant produit par des facteurs expressifs ou intellectuels qui dévoilent les intentions de communication du locuteur.

Il y a deux formes d'accent externe [Derivery, 1997 : 52] :

- l'accent d'insistance à valeur didactique ou l'accent intellectuel
- l'accent d'insistance à valeur expressive

VIII.1.2.1. L'accent d'insistance à valeur didactique ou l'accent intellectuel

Du point de vue physique, l'accent d'insistance à valeur didactique ou l'accent intellectuel suppose une variation de hauteur, étant souvent précédé par un coup de glotte, c'est-à-dire la fermeture momentanée avec une ouverture brusque de la glotte, qui dans la transcription phonétique est rendue par le signe [ʔ]. Il accomplit la mise en relief de tel ou tel mot dans l'actualisation de la langue sous forme de discours, actualisant telle ou telle signification du mot en question, et par-là, la fonction métalinguistique du langage : « Pour beaucoup de Canadiens, il était **impensable** et **inacceptable** de ne pas adhérer totalement à la cause des Alliés. ». Tu viens de dire **importation** ou **exportation** ? Il s'agit d'un e **ouvert** ou d'un e **fermé** ? Il faut résoudre autant les problèmes **intérieurs** que les problèmes **extérieurs**.

Il est très souvent rencontré dans des oppositions mais aussi avec des modalisateurs adjectifs et adverbes, énumérations comme : absolument, essentiel, fondamental, gigantesque, impératif, important, obligatoire, pratiquement, vraiment.

8.1.2.2. L'accent d'insistance à valeur expressive

Dans ce cas il s'agit d'un accent émotionnel, emphatique, qui laisse voir l'affectivité du locuteur dans la situation de communication donnée. Dans la transcription phonétique il est marqué [``]. Il y a plusieurs manières de le réaliser :

- Il se fait entendre dans des séquences à contour exclamatif et frappe la première syllabe d'un mot, réalisant l'allongement de la tenue de consonne (noté ``) : C'est adorable ! /sɛta``d:ɔ`Rabl/ ; C'est magnifique ! /sɛ``m:api`fik/ ; C'est une catastrophe ! /sɛtyn``k:atas`trɔf/. L'allongement de la consonne entraîne une variation de hauteur de la voyelle suivante. Si le mot présente une initiale vocalique, celle-ci peut être précédée par un coup de glotte, phone (consonne occlusive) obtenu par la contraction des cordes vocales : elle est extraordinaire /ɛlɛʔɛk:straɔrdinɛ:r/.
- Il se fait entendre lorsque le locuteur détache les mots de son énoncé, voire les syllabes, en multipliant les accents, à la manière de Charles de Gaulle en prononçant le 29 janvier 1960, dans son discours « Cela, je ne le ferai pas ! » /sə`la`ʒə`nə`lə`fə`Re`pa/.



Identifiez les accents d'insistance dans le clip *Ce que disent les Parisiens en vacances*

<https://www.youtube.com/watch?v=AgpdkK4dEbI>

<https://www.youtube.com/watch?v=WHrx4jVAAMw>

VIII.2. Le rythme



Le rythme est perçu comme « le retour, à intervalles plus ou moins réguliers, d'un temps fort [...] Toutes les syllabes inaccentuées ont, pour notre oreille, sensiblement la même durée. Toutes les syllabes accentuées fonctionnent comme un temps fort, qui vous donne l'impression du rythme de la phrase. » [M. Léon, P. Léon, 1997 : 81].



L'accroissement de la durée de la syllabe finale accentuée des groupes de mots qui forment un discours est le trait le plus important dans la perception du rythme. L'accentuation périodique donne lieu à un rythme régulier. Dans le français standard, le patron rythmique de la conversation est de trois syllabes brèves inaccentuées et une syllabe longue accentuée.

VIII.2.1. Le groupe de souffle



Les groupes de souffle sont formés de syntagmes dont la phonation est précédée et suivie par une pause audible. La nature de la pause peut être respiratoire, grammaticale ou liée à

l'hésitation. Si les pauses d'hésitation peuvent apparaître à tout moment dans la chaîne parlée, étant déterminées par des causes liées à la situation de communication, tel le paramètre de l'état affectif du locuteur, les pauses grammaticales dépendent des fonctions syntaxiques remplies par les groupes des mots dans le cadre de la phrase. Elles sont aussi appelées pauses externes, par opposition aux pauses internes. Dans la transcription phonétique, ces arrêts dans la phonation sont marqués par #. Les pauses sémantiques servent à lever une ambiguïté : le# oui /vs/ l'ouïe ; Le tiroir est ouvert./vs/ Le tiroir est # tout vert.

Un groupe de souffle peut contenir plusieurs groupes rythmiques.



VIII.2.2. Le groupe rythmique

Le groupe rythmique, appelé aussi groupe sémantique, est un ensemble de mots qui exprime une « idée simple et unique » [M. Gramont, 1965 : 105], la dernière syllabe du dernier mot étant accentuée ; en revanche, il n'est pas obligatoirement terminé par une pause.



Les groupes rythmiques les plus fréquents seront formés de trois ou quatre syllabes. L'accent tonique frappe la dernière syllabe des mots sémantiques, c'est-à-dire des mots à sens plein. Les syntagmes qui forment les groupes rythmiques dans une phrase sont délimités par son organisation syntaxique. Les groupes rythmiques correspondent aux différents groupes syntaxiques, le critère syntaxique engendrant la cohésion et déterminant la place de l'accent d'intensité : groupe verbal, groupe nominal, groupe adjectival, groupe adverbial.



Soit l'énoncé :

Chaque soir à sept heures, elle se promène avec ses enfants dans le parc.

Selon le locuteur, cet énoncé peut être produit avec deux, trois, quatre ou cinq groupes rythmiques. Par exemple : Chaque soir à sept heures,/ elle se promène avec ses enfants dans le parc./ ; Chaque soir à sept heures,/ elle se promène avec ses enfants/ dans le parc./ ; Chaque soir /à sept heures,/ elle se promène/ avec ses enfants/ dans le parc./.

Dans ce qui s'ensuit, nous allons donner quelques exemples de structures qui donnent lieu à des groupes rythmiques [cf. V. Dospinescu, 2004 : 118] :

A) Structures de phrase à sujet pronom atone et conjoint

❖ pronom sujet + verbe à un temps simple [± négation]

- ✓ le temps présent du mode indicatif : je lis / je ne lis pas
- ✓ le temps imparfait du mode indicatif : je lisais / je ne lisais plus

- ✓ le temps futur du mode indicatif : je lirai / je ne lirai jamais

- ❖ pronom sujet + auxiliaire + participe passé / infinitif [± négation]
 - ✓ le temps passé composé du mode indicatif : tu as lu / tu n'as pas lu, tu es parti / tu n'es pas parti
 - ✓ le temps plus-que-parfait du mode indicatif : il avait lu / il n'avait pas lu ; elle était partie / elle n'était pas partie ; il va lire / il ne va pas lire ; il allait lire / il n'allait pas lire ; vous pouvez lire / vous ne pouvez pas lire ; ils doivent écrire / ils ne doivent pas écrire.

- ❖ pronom sujet + pronom(s) conjoints complément(s) + verbe à un temps simple ou verbe auxilié [± auxilié] [± négation] + adverbe
 - ✓ temps présent du mode indicatif : je la remercie / je ne la remercie pas ; tu lui offres / tu ne lui offres pas ; vous parlez bien ; tu es toujours là à parler.
 - ✓ temps futur simple et futur proche : je te le dirai / je ne te le dirai plus ; je vais vous le montrer / je ne vais plus vous le montrer
 - ✓ temps passé composé du mode indicatif : elle me l'a dit / elle ne me l'a pas dit ; tu me l'as expliqué / tu ne me l'as jamais expliqué ; je te l'avais dit / je ne te l'avais pas dit ; tu me l'as très bien expliqué
 - ✓ temps passé du mode conditionnel : je le leur aurais fait savoir / je ne le leur aurais plus fait savoir

- ❖ Structures du groupe nominal
 - ✓ déterminant + nom : un garçon, la fille, les gens, cet homme, aucune femme, tel arbre
 - ✓ déterminant + nom + adjectif : l'élève brillante, un ami fidèle, aucune faute grave
 - ✓ déterminant + adjectif + nom : l'honnête homme, ce charmant garçon, un bel hommage, de vieilles lettres
 - ✓ déterminant + adjectif + nom + adjectif : le seul ouvrier compétent, la première personne dévouée, ce petit poème si émouvant, un grand ami français, aucune autre faute grave

-

TEST



b) Faux

a) Vrai b) Faux

a) Vrai b) Faux

a) Vrai b) Faux

a) Vrai b) Faux

a) Vrai b) Faux

a) Vrai b) Faux

Mini-glossaire



- 111

- ❖ **prosodie** = 1. métrique : l'étude de la quantité des voyelles dans la versification
2. linguistique : l'ensemble des faits d'accentuation lexicale, d'intonation et de rythme
- ❖ **rythme** = retour périodique de mise en relief par l'intermédiaire de l'accent d'intensité qui frappe la dernière syllabe d'un groupe sémantique

BIBLIOGRAPHIE



- Derivery, Nicole (1997)** – *La Phonétique du français*. Seuil, Paris, 62 p.
- Dospinescu, Vasile (2004)** – *Phonétique et phonologie du français de nos jours*, Editura Universității Ștefan cel Mare, Suceava, 146 p.
- Léon, Monique, Léon, Pierre (2009)** – *La prononciation du français*, Armand Colin, Paris, 126 p.
- Léon, Pierre (2007)** – *Phonétisme et prononciation du français*, Armand Colin, Paris, 269 p.
- Vaissière, Jacqueline (2011, 2006 I^e éd.)** – *La Phonétique*. PUF, Paris, 125 p.

SITOGRAFIE

- Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL), <http://www.cnrtl.fr/>
- Le Dictionnaire Larousse, <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>
- Ce que disent les Parisiens en vacances,
<https://www.youtube.com/watch?v=AgpdkK4dEbI> ;
<https://www.youtube.com/watch?v=WHrx4jVAAMw>

Unité IX

LA PROSODIE (II) – INTONATION

Table des matières

Introduction

Compétences de l'unité

IX.1. Les paramètres de l'intonation

IX.2. Les fonctions de l'intonation

IX.2.1. Fonction modale

IX.2.1. Fonction distinctive

IX.2.3. Fonction démarcative

IX.2.4. Fonction expressive

Résumé

Test d'autoévaluation

Mini-glossaire

Bibliographie



Introduction

L'intonation, la « structuration mélodique des énoncés » [P. Léon, 2007 : 175], est formée d'unités discrètes appelées patrons intonatifs, définies par un ensemble de traits acoustiques. La description phonétique d'une langue doit tenir compte, à côté des phonèmes, des unités intonatives qui relèvent de la prosodie. L'intonation permet de distinguer une « phrase phonologique, correspondant sur le plan phonétique à la phrase syntaxique » [J. Gardes-Tamine, 2010 : 27].

Un premier niveau d'analyse de l'intonation montre qu'elle est un signe motivé, témoignant directement des émotions primaires fortes : douleur, joie, colère, etc. Se rajoutant à la transmission du sens lexical, étant significative, elle se rattache à la sémantique. L'expression d'un sentiment fort accroît la fréquence de vibration des cordes vocales et, par voie de conséquence, la mélodie s'élève, tandis qu'un sentiment languissant se traduit par un amoindrissement de la tension, la mélodie s'abaissant et restant plate. Mais l'intonation est aussi un signe conventionnel, chaque langue ayant des patrons intonatifs spécifiques pour montrer des attitudes telles l'ironie, la prière, la supplication, la coquetterie, etc.



Compétences

- ✓ définir l'intonation ;
- ✓ reconnaître et produire les patrons intonatifs spécifiques au français ;
- ✓ classer les paramètres de l'intonation ;



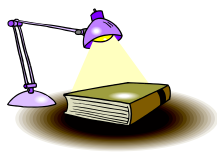
Durée 3 heures

IX.1. Les paramètres de l'intonation



L'intonation est caractérisée par des changements de fréquence des vibrations des cordes vocales qui engendrent la perception des variations de la hauteur musicale de la voix. Le déroulement de ces variations crée la mélodie de la parole, dessinant une sorte de ligne ou de courbe mélodique, cette courbe intonative pouvant être montante ou descendante.

Les constituants de l'intonation sont :



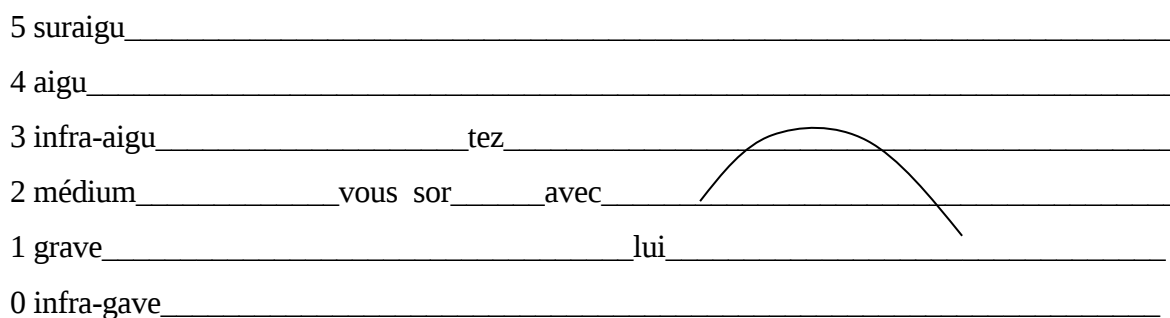
- l'intensité
- la durée
- la pause
- la mélodie qui présente une forme - concave } ou convexe } et une direction :
montante ou descendante
- le niveau tonal.

La mélodie de la « phrase phonologique française » peut prendre des formes diverses avec un ajout informatif au sens lexical des mots. La combinatoire de ces schémas mélodiques significatifs, appelés aussi patrons intonatifs, qui existent en nombre limité, crée l'intonation.

Pour identifier les patrons intonatifs il y a deux critères : le niveau tonal (ou de hauteur) et la direction de la mélodie. Les patrons intonatifs font office de repères sémantiques.

En français on distingue cinq registres ou niveaux de hauteur de base, notés sous la forme d'une portée musicale, depuis la formalisation donnée par Kenneth Pike à la notion d'intervalle de hauteur qui permettent d'identifier les patrons intonatifs. (En fait, Pierre Delattre [1966] en a identifié quatre, Monique Léon et Pierre Léon ainsi que Georges Faure y ont rajouté un cinquième, pour rendre compte des phénomènes expressifs. Si conventionnellement les cinq niveaux sont représentés comme équidistants, en réalité la différence des intervalles s'accroît du bas vers le haut de leur gamme *apud* P. Léon, 2007 : 184).

Vous sortez avec lui.



Représentation graphique des niveaux de hauteur en français (*apud*. N. Dériver, 1997)

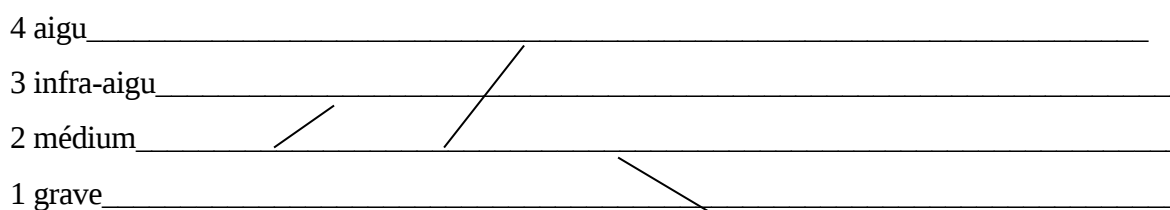
Le niveau tonal du fondamental usuel de la voix pris comme niveau de référence pour interpréter les niveaux de hauteur de notre voix est le **niveau 2**, le niveau médium représentant la hauteur moyenne des vibrations de nos cordes vocales. On l'entend dans le *euh* d'hésitation et dans les syllabes inaccentuées. Par rapport à lui, on distingue encore :

- le **niveau 1** ou registre grave qui sera atteint à la fin d'un énoncé déclaratif. Le *patron de finalité* descend de 2 à 1. Il est aussi le niveau de l'*incise*.
- le **niveau 3** ou registre infra-aigu qui sera atteint lors de l'inachèvement de l'énoncé. Le patron montant de 2 à 3 est appelé *continuité mineure*.
- le **niveau 4** ou registre aigu qui sera atteint à la fin d'une *question totale*, la pente du patron étant abrupte ; il est aussi le registre de la *continuité majeure*, le patron montant de 2 à 4, la pente étant moins abrupte que dans le cas de la question. Dans le cas d'un *ordre*, la courbe mélodique descend de 4 à 1.
- le **niveau 5** ou registre suraigu, à côté du **niveau 0**, infra-grave sont atteints au moment où l'intonation remplit une fonction expressive. Dans une exclamation, la courbe mélodique monte au niveau 5.

Exemples de patrons intonatifs

- continuation mineure ; continuation majeure ; finalité

Je l'ai rencontré, ce matin, à l'ambassade.



IX.2. Les fonctions de l'intonation

Selon Pierre Delattre (1966) et Pierre Léon et Philippe Martin (1970), les fonctions remplies par l'intonation dans le discours sont les suivantes :

- fonction modale (assigne une modalité à la phrase)
- fonction démarcative (déterminée par la syntaxe, la sémantique et la pragmatique)
- fonction subjective (repose sur les nuances de sens, d'attitudes et d'émotions)

9.2.1. Fonction modale

Cette fonction donne lieu, selon le type d'intonation terminale, aux catégories de phrase suivantes : l'assertion, le commandement, la question (interrogation totale) et l'interrogation partielle.

- La **phrase assertive simple** à un seul groupe rythmique, comme *J'ai chanté.*, se présente sous la forme d'une courbe arrondie descendante du niveau 2 au niveau 1, la courbe mélodique étant de finalité.



5 suraigu _____
 4 aigu _____
 3 infra-aigu _____
 2 médium _____ j'ai chan _____
 1 grave _____ té _____
 0 infra-gave _____

Les phrases assertives à plusieurs groupes rythmiques sont réparties en deux séquences, la première ascendante et la dernière descendante :

5 suraigu _____
 4 aigu _____
 3 infra-aigu _____ sera là _____

2 médium _____ votre amie _____ ce _____
 1 grave _____ soir _____
 0 infra-gave _____

La modalité déclarative comporte un seul sommet de hauteur ; chaque séquence montante (niveau 2, médium, et niveau 3, infra-aigu) et descendante (niveau 3, infra-aigu et 1, grave) aura le même nombre de groupes accentuels, la séquence ascendante étant séparée par une petite pause de la séquence descendante.

- Une **phrase impérative** est caractérisée par une courbe descendante rectiligne qui utilise les niveaux de 4 aigu ou 3 infra-aigu à 1 grave.

Exemple : Vous descendez tout de suite !



5 suraigu _____
 4 aigu _____
 3 infra-aigu _____
 2 médium _____
 1 grave _____
 0 infra-gave _____

Diagram showing two parallel descending straight lines on a five-line musical staff, starting from the 4th line (aigu) and ending at the 1st line (grave).

- Une **phrase interrogative totale** (qui demande une réponse par *oui* ou *non*) comme *Vous partez ?* est caractérisée par une courbe ascendante sur les niveaux 2 médium - 3 infra-aigu – 4 aigu ou 3 infra-aigu – 4 aigu.

Vous sortez ?



4 _____ tez _____
 3 _____ sor _____
 2 _____ vous _____
 1 _____

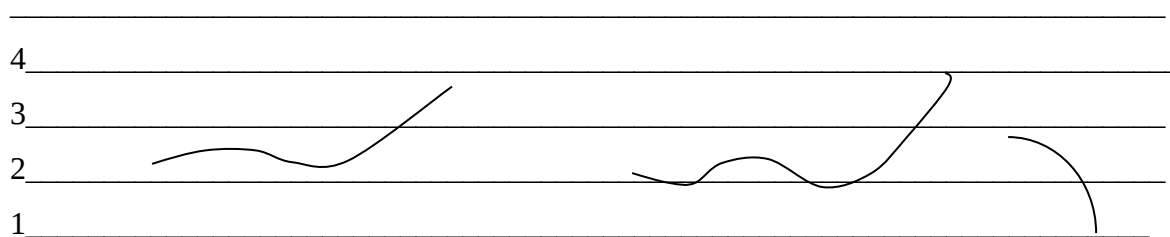
Diagram showing an ascending curve on a five-line musical staff, starting from the 2nd line (médium) and rising to the 4th line (aigu) at the end of the phrase.

- Pour la question avec inversion, la mélodie monte à la fin. Dans le cas d'une question alternative, la finale mélodique baisse.



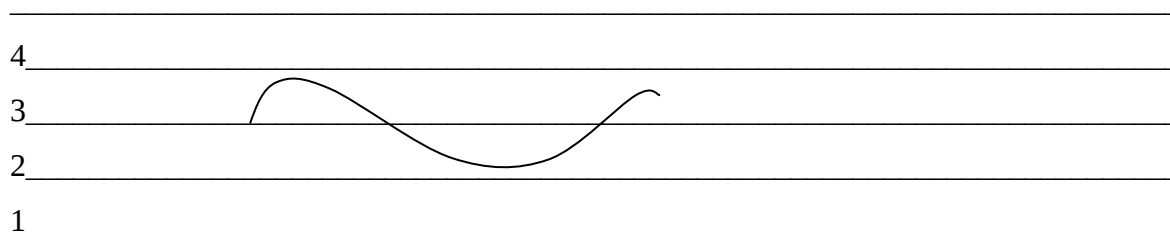
Viennent-ils demain ?

Voulez-vous de l'eau ou du café ?



- La locution interrogative *est-ce que* porte la note la plus haute du patron interrogatif.

Est-ce que vous sortez déjà ?



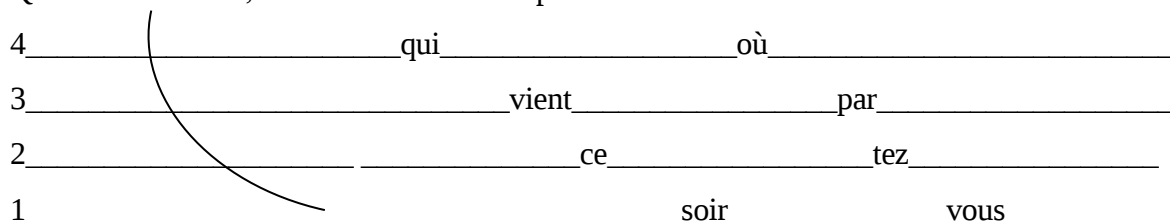
- **L'interrogation partielle** qui commence par un mot interrogatif porte la note la plus haute sur le mot interrogatif en position initiale. Le reste des patrons dépend de la hiérarchie du sens.

Où *es-tu* ? présente un ton haut sur le morphème interrogatif (pronom ou adverbe) et une courbe descendante. Le sommet de hauteur descend du registre 4 (aigu) au registre 1 (grave) :



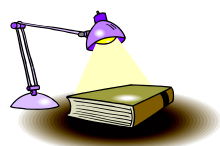
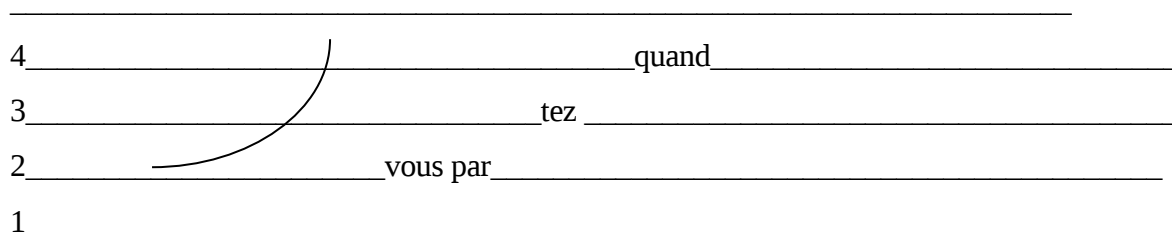
Qui vient ce soir ? ;

Où partez-vous ?



Si le morphème interrogatif est placé à la fin de l'énoncé, il y a une courbe montante, du registre 2, médium, au registre 4, aigu, le sommet de hauteur étant le mot interrogatif :

Vous partez quand ?



IX.2.2. Fonction distinctive

Selon la courbe mélodique de l'intonème, le même contenu linguistique revêtira des sens différents, l'intonation permettant ainsi d'opposer une déclaration à une interrogation, à une exclamation ou à un ordre.

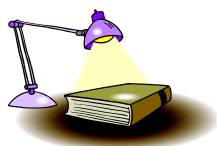
Ainsi, l'énoncé « Tu dois lire un livre difficile. » sera-t-il caractérisé par :

- un patron intonatif montant et un patron intonatif descendant quand il s'actualise sous la forme d'une assertion : « Tu dois lire un livre difficile. »
- un patron intonatif montant quand il s'actualise sous la forme d'une question totale : « Tu dois lire un livre difficile ? »
- un patron intonatif descendant quand il s'actualise sous la forme d'une injonction : « Tu dois lire un livre difficile ! »



IX.2.3. Fonction démarcative

L'intonation structure le discours du point de vue syntaxique « en créant des liens entre les groupes rythmiques » et en organisant leur hiérarchisation « grâce à des patrons mélodiques bien définis. » [M. Léon, Léon, P., 2009 : 86]. Or, comme il a été montré plus haut (v. Unité 8), les groupes rythmiques se coagulent selon les fonctions syntactiques. La phrase syntaxique a comme correspondant, dans le code oral, la phrase phonologique. L'intonation rend compte du découpage syntaxique, tout comme l'accentuation, pouvant se charger aussi d'enlever toute ambiguïté et d'exprimer des rapports de coordination et de subordination dans le cadre de la phrase. À ce sens, on distingue l'intonation de continuation, qui indique l'inachèvement d'un énoncé, de l'intonation de finalité qui en indique l'achèvement.





« Nous voulons bien travailler » : Nous voulons bien (intonation de continuation) / travailler (intonation de finalité) ; /vs/ Nous voulons (intonation de continuation) / bien travailler (intonation de finalité).

« Il veut partir, moi aussi » : Il veut partir (intonation de continuation), / moi aussi (intonation de finalité), sous-entendant « moi aussi je veux partir, il n'est pas le seul à vouloir faire cela », les deux parties de la phrase étant en rapport d'opposition.

« Il s'est mis à pleuvoir, je pars plus tard. » : Il s'est mis à pleuvoir (intonation de continuation), / je pars plus tard. (intonation de finalité), à sous-entendre « Puisqu'il s'est mis à pleuvoir, je partirai plus tard. », les deux parties de la phrase étant en rapport de conséquence.

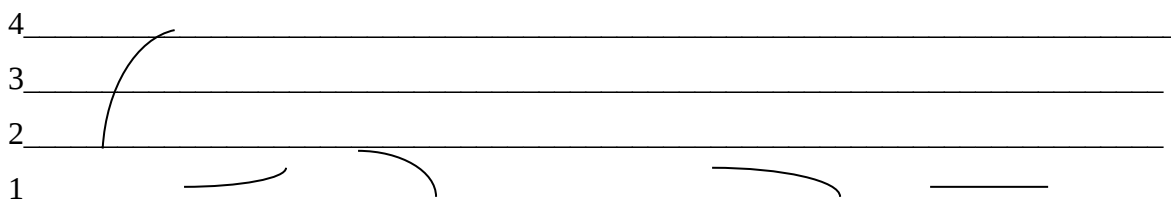
« Tu n'obéis pas aux règles, tu en subiras les conséquences. » : Tu n'obéis pas aux règles (intonation de continuation), / tu en subiras les conséquences (intonation de finalité), à sous-entendre « Si tu n'obéis pas aux règles, tu en subiras les conséquences. », les deux parties de la phrase étant en rapport de condition.



Un autre type d'intonation démarcative est l'intonation de parenthèse spécifique aux **incises**, ce type de proposition généralement courte qui a le rôle d'apporter des précisions. Comme le remarque N. Derivery, l'intonation de parenthèse marque une rupture dans l'énoncé. La forme de sa ligne mélodique est plate, basse après les intonations descendantes, et haute après les intonations ascendantes.

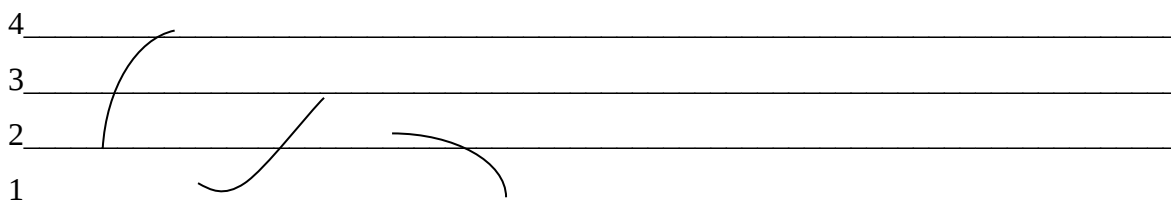
Le soir, souvent, il se promène.

Il est étudiant, son fils.



Mais il se peut aussi que l'intonation de l'incise remonte en finale :

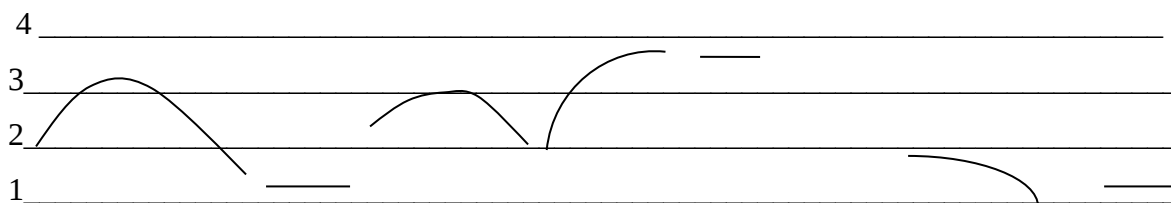
Elle est, en général, très calme.



➤ L'apposition

Pareille à l'incise, elle apporte une précision et a une ligne mélodique plate, au niveau de la finale basse ou haute, selon sa position dans la phrase :

C'est son nom, Étienne. Mais, oui, Étienne, c'est son nom. Je l'ai manqué, mon train.



IX.2.4. Fonction expressive

Cette fonction est appelée aussi fonction « subjective-expressive » (Ivan Fonagy, 1981).

L'intonation est un signe motivé, qui rend visible l'émotion et l'attitude du locuteur à travers son énoncé. À côté de la mélodie, il y a des paramètres non-linguistiques qui interviennent dans l'expression des émotions, tels le tempo, l'intensité, le débit, les contractions vocales, le souffle. Tous ces paramètres linguistiques et non-linguistiques peuvent être volontaires ou bien involontaires de la part du locuteur, mais perçus par l'interlocuteur.

Quand elle rend compte de la joie, la mélodie de l'énoncé devient haute, ondulée, empruntant un tempo rapide ; la colère, l'irritation, la peur connaissent de grandes variations de hauteur ; quand elle rend compte de la plainte, de l'ennui, de la honte, la mélodie est plane, plus basse et le tempo est ralenti.

L'intonation remplit aussi une fonction identificatrice, nous renseignant sur l'origine régionale ou sociale du locuteur.



Identifiez les attitudes et les sentiments auxquels renvoie la fonction subjective de l'intonation dans le clip *Ce que disent les Parisiens*, <https://www.youtube.com/watch?v=eUKTxrLf5b4>

Pour faire le point

Le rôle de l'intonation est significatif. Il y a deux types de courbes mélodiques des intonèmes de base : contour montant et contour descendant. La mélodie de la phrase est décrite selon cinq niveaux de hauteur et la forme des courbes qu'elle emprunte. La ligne musicale de la phrase



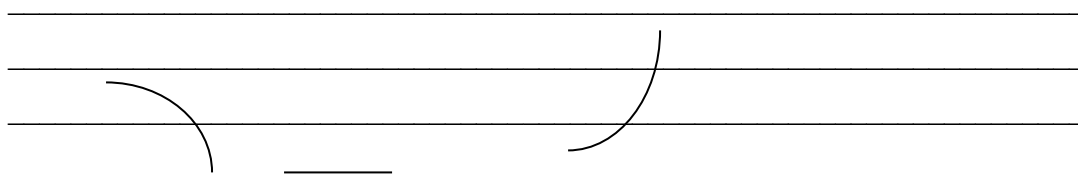
prolonge la fonction démarcative de l'accentuation et indique la dépendance des groupes rythmique entre eux au niveau discursif (de la phrase au paragraphe). Lorsque les groupes rythmiques sont considérés du point de vue de l'intonation, ils deviennent des intonèmes ou patrons intonatifs. L'intonation fait office autant de signe motivé, témoignant directement des émotions primaires fortes : douleur, joie, colère, que de signe conventionnel, indiquant des attitudes codifiées et transmises d'une génération à l'autre. Il y a beaucoup de ressemblances entre beaucoup de langues, du point de vue des facteurs subjectifs qui mènent à l'accroissement ou bien au décroissement de la fréquence de vibration des cordes vocales. Une autre similitude entre beaucoup de langues réside dans le type de patron intonatif : montée mélodique pour continuité et question, descente pour finalité. Dans une conversation spontanée normale en français, l'énoncé déclaratif suit le schéma suivant : montée + descente.

TEST

Choisissez la variante correcte :

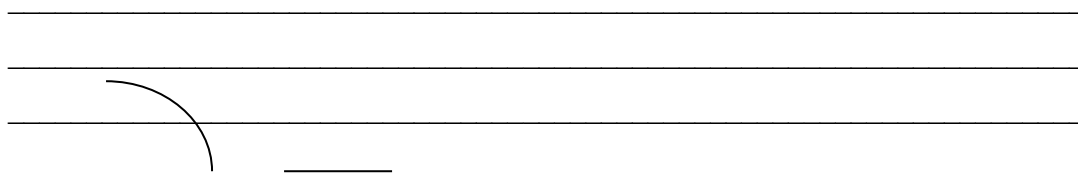


- Le schéma d'intonation des phrases : « Demain, je pars à Paris. » et « Je pars à Paris, demain » n'est pas le même.
a) Vrai b) Faux
- Le niveau intonatif 2 est le niveau fondamental usuel de la voix qui représente la hauteur moyenne de vibration de notre corde vocale entendue dans l'interjection *euh* qui marque l'hésitation.
a) Vrai b) Faux
- Le schéma d'intonation de la phrase « À dix heures, il y aura un feu d'artifice. » est le suivant :



- a) Vrai b) Faux

4. Le schéma d'intonation de la phrase « C'est sa mère, Marie. » est le suivant :



- a) Vrai b) Faux
5. Les questions totales, auxquelles on répond par *oui* ou par *non*, ont toujours un patron de mélodie montante en finale.
- a) Vrai b) Faux
6. Dans la question « Où allez-vous pendant les vacances ? », c'est le mot interrogatif « où » qui porte la note la plus haute.
- a) Vrai b) Faux
7. Le patron intonatif de l'ordre est montant du niveau 1 au niveau 4.
- a) Vrai b) Faux
8. L'intonation de l'exclamation a une forme en cloche.
- a) Vrai b) Faux
9. L'intonation, à la différence de l'accentuation, n'assure pas le découpage syntaxique d'une phrase.
- a) Vrai b) Faux
10. La peur donne lieu à une intonation caractérisée par l'absence d'intensité et de variations de hauteur.
- a) Vrai b) Faux



Mini-glossaire

- ❖ **intonème** = découpage du discours en groupe de mots dont le rôle est de renforcer l'accentuation dans sa fonction démarcative au niveau des groupes de rythmes et d'instaurer une hiérarchie dans l'expression du sens, par le mouvement mélodique.
- ❖ **tempo** = allure de l'énoncé (lente, rapide, saccadée) qui est donnée par la fréquence de l'accent rythmique



BIBLIOGRAPHIE

- Delattre, Pierre (1966)** – *Studies in French and Comparative Phonetics*, Paris, Mouton
- Derivery, Nicole (1997)** – *La Phonétique du français*. Seuil, Paris, 62 p.
- Dospinescu, Vasile (2004)** – *Phonétique et phonologie du français de nos jours*. Editura Universității Ștefan cel Mare, Suceava, 146 p.
- Fonagy, Ivan (1991)** – *La vive voix. Essai de psycho-phonétique*, Paris, Payot, 346 p.
- Gardes-Tamine, Joëlle (2010, 1990 1^{ère} édition)** – *La Grammaire I/ Phonologie*, Armand Colin, Paris, 188 p.
- Léon, Monique, Léon, Pierre (2009)** – *La prononciation du français*, Armand Colin, Paris, 126 p.
- Léon, Pierre (2007)** – *Phonétisme et prononciation du français*, Armand Colin, Paris, 269 p.

SITOGRAPHIE

Ce que disent les Parisiens, <https://www.youtube.com/watch?v=eUKTxrLf5b4>

Unité X

LES VARIATIONS

Table des matières

Introduction

Compétences de l'unité

X. 1. Variation conditionnée

X.1.1. Facilités de prononciation

X.1.2. Assimilation consonantique

X.1.3. Assimilation vocalique

X. 2. Le statut du « e » caduc

X. 3. Variation libre

X.3.1. Variation régionale

X.3.2. Variation phonostylistique

X.3.3. Variation sociale

X.3.4. Variation situationnelle

X.3.5. Variation générationnelle

Résumé

Test d'autoévaluation

Mini-glossaire

Bibliographie

Introduction



Le code oral contient, à côté des éléments volontairement articulés, des éléments involontaires qui nous renseignent sur l'identité du locuteur, des *indices* donc. À titre d'exemple, la voix des hommes est généralement d'une octave plus basse que celle des femmes ; le vieillissement tend à uniformiser les deux ; les jeunes enfants ont une voix plus haute que celle des adultes. Le discours oral est soumis à des variations conditionnées (des assimilations consonantiques et vocaliques) ainsi qu'à des variations libres. La sociolinguistique s'intéresse particulièrement à la variation libre.

Compétences



- ✓ identifier et classer les types de variation phonétique ;
- ✓ expliquer les assimilations phonétiques ;
- ✓ motiver la prononciation et la suppression du *e* caduc.

Durée

3 heures

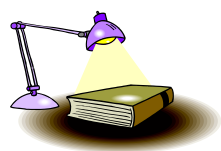


X.1. La variation conditionnée



Puisque les sons n'apparaissent pas isolés mais co-articulés, c'est-à-dire enchaînés les uns aux autres dans le discours (tout d'abord dans des syllabes, qui à leur tour créent des groupes qui créent des phrases et des périodes), leur contexte phonétique conditionne leur production, engendrant des variantes. Les consonnes seront influencées par les voyelles autour d'elles, les voyelles seront influencées par les consonnes autour d'elles. La branche de la phonétique qui étudie les transformations suivies par les sons, c'est la phonétique combinatoire.

X.1.1. Facilités de prononciation



Le principe du moindre effort pousse l'être humain à chercher à obtenir « un maximum d'effet avec un minimum d'effort » [B.Malmberg, 2002 : 64]. Tant que l'effet acoustique dans tel ou tel contexte phonétique est garanti par moins de mouvements articulatoires que normalement requis par les mêmes sons prononcés indépendamment, l'oral va privilégier l'économie.



- B. Malmberg nous fait remarquer que, en vertu de cette loi du moindre effort qui régit tout acte de communication, si l'on doit prononcer deux /t/ de suite, *cette table* /sɛttabl/, « on ne prononce normalement pas le premier t d'une façon complète, avec une occlusion suivie d'une explosion. Ce serait un travail superflu que d'ouvrir d'abord le passage de l'air pour le fermer de nouveau pour le deuxième /t/, dont le point et le mode d'articulation sont les mêmes. On garde le premier contact et on se contente d'une occlusion allongée (avec au milieu de cette occlusion une frontière syllabique. On s'épargne de cette façon deux mouvements articulatoires, l'ouverture du premier et la fermeture du second t. » [2002 : 64].
- Dans le français familier :
 - /k/ ou /l/ seront supprimés dans une séquence de deux ou plusieurs consonnes : *Excusez-moi !* sera prononcé /ɛskyz`mwa/ au lieu de /ɛkskyze`mwa/ ; *quelque chose* sera prononcé /kɛkʃo :z/ au lieu de /kɛlkʃo :z/.
 - /R/ et /l/ ne sont pas prononcés en position finale après consonne si, à la jointure, ils sont suivis par une consonne : *notre livre* /nɔtlivR/ au lieu de /nɔtRlivR/, *livre d'histoire* /livdistwa:R/ au lieu de /livRdistwa:R/ ; *la table de marbre* /latabdɔmaRbR/ au lieu de /latabldɔmaRbR/.
 - /ə/ caduc ne sera pas prononcé : *le frère* /lfrɛ:R/ au lieu de /ləfrɛ:R/.

- La phonétique combinatoire rend aussi compte des différentes manières de prononcer un phonème avec modification du lieu d'articulation par rapport à son actualisation dans le code oral lorsqu'il est prononcé seul.
 - M. Léon et P. Léon analysent le cas de figure de /k/ : « un /k/ suivi d'un /i/, qui est une voyelle antérieure, est articulé plus en avant qu'un /k/ suivi d'un /u/, qui est une voyelle très postérieure. » [1997 : 57].
 - /t/, /d/, /l/, /m/, /s/ seront prononcés avec les lèvres écartées s'ils sont suivis de /i/, et avec les lèvres arrondies s'ils sont suivis de /u/ : tir /vs/ tout = /tiR/ /vs/ /tu/ ; dis /vs/ doux = /di/ /vs/ /du/ ; lis /vs/ loup = /li/ /vs/ /lu/ ; mie /vs/ moue = /mi/ /vs/ /mu/ ; si /vs/ sous = /si/ /vs/ /su/.

X.1.2. Assimilation consonantique



Le phénomène d'*assimilation consonantique* consiste dans le changement phonétique d'une consonne par une autre consonne qui la précède ou la suit à l'intérieur d'un mot, à la jointure entre deux mots, ou bien lors de la chute d'un *e* muet /ə/, dans le sens où la consonne précédente ou suivante prête certains de ses traits articulatoires à la consonne précédée ou suivie.



La consonne qui produit ce changement est appelée *consonne assimilatrice*. Nous pourrions donc affirmer que nous sommes en présence d'un cas où c'est la « loi du plus fort » qui s'instaure [*apud* M. Léon, P. Léon, 2009 : 59], la consonne assimilatrice étant plus forte que la consonne assimilée. L'assimilation peut concerner :

- les traits [$\pm$ voisement] de la consonne
- le mode d'articulation de la consonne

Ce qui rend les consonnes fortes, et donc, assimilatrices, ce sont leur

- nature
- position dans la syllabe.

Le critère de la nature des consonnes dit que :

- les consonnes occlusives /p t k b d g/ sont plus fortes que les consonnes constrictives /f s ʃ v z ʒ l R/
- les consonnes sourdes /p t k f s ʃ/ sont plus fortes que les consonnes sonores correspondantes /b d g v z ʒ/ et que les nasales.

Le critère de la position comprend deux cas de figures, l'un où s'applique la loi de la consonne plus forte, et l'autre où c'est l'initiale qui supplante la finale :

- position 1 – lorsque deux consonnes sont en contact dans la même syllabe, la consonne plus forte fait passer ses traits sur la consonne plus faible :
 - cheval /ʃfal/ au lieu de /ʃval/ ; je sais /ʃsɛ/ au lieu de /ʒsɛ/ ;
 - dans le contexte « consonne + /R/ » ou « consonne + /l/ », si la première consonne est non voisée, elle assourdit la consonne R ou la consonne L qui la suit : pris /pʁis/, litre /litʁ/. Si /v/ et /ʒ/ dans les exemples précédents avaient des correspondants sourds /f/ et /ʃ/, /R/ et /l/ n'en ont pas, c'est pour cela que leur désonorisation est marquée par le diacritique de dévoisement, le cercle souscrit.
- position 2 – lorsque les deux consonnes sont en contact dans deux syllabes différentes, la plus faible est celle qui est en fin de syllabe, la plus forte étant celle qui est en début de syllabe.
 - Dans le cas de la séquence *b+s*, l'explosive *s* a plus d'énergie que l'implosive *b*, la transformant en /p/ : *absent* /apsɑ̃/ au lieu de /absɑ̃/, *obtenir* /optniʁ/ au lieu de /obtniʁ/.
 - Dans des contextes où, par nature, les finales sont plus fortes que les initiales, c'est la position qui a le dessus : *s + b* = /zb/ *iceberg* /ajzbɛʁg/ au lieu de /ajsbɛʁg/ ; *p + d* = /bd/ : *coupe de champagne* /kubdɔʃɑ̃paɲ/ au lieu de /kupdɔʃɑ̃paɲ/ ; dans un mot comme *anecdote* /anɛgdɔt/ au lieu de /anɛkdɔt/, la position initiale en syllabe du /d/ lui permet d'assimiler le /k/ en position finale dans la syllabe antérieure, bien que, de par sa nature, /k/ soit elle aussi une consonne forte ; sa position l'amoindrit, donc.
 - Une assimilation au niveau du lieu d'articulation a lieu dans une séquence comme *n+m*, où le /n/ implosif, faible en position finale, est assimilé totalement par le /m/ explosif situé au début de la syllabe suivante : *donne-moi ça* ! /dɔmwasa/ au lieu de /dɔnmwasa/.
 - Une assimilation au niveau du mode d'articulation a lieu dans une séquence *une heure et demie* prononcée /ynœ:ʁenmi/, le /d/ de *de* étant remplacé par anticipation de la consonne /m/ par /n/. Pareil dans le cas du mot *mademoiselle* prononcé /manmwazɛl/ au lieu de /mad(ə)mwazɛl/.
 - Il y a des cas où l'assimilation agit dans deux sens, et la consonne d'avant et la consonne d'après subissant des modifications : *pendant*, prononcé /pɑ̃nɑ̃/, maintenant /mnɑ̃/ voire /mɑ̃/. Dans *Je crois*, dans le langage familier, il y a

une double assimilation : /ʃkʁwa/. Le /k/ assourdit le [ʒ] qui devient [ʃ] et le [R] qui devient [ʁ]

Exceptions

Il y a des suites de consonnes qui n'obéissent pas aux règles susmentionnées. Il s'agit de mots tels *subsister* /sybziste/, *svelte* /zvɛlt/.

Il y a deux types d'assimilation consonantique :

- progressive – lorsque la première consonne transfère un ou plusieurs de ses traits articulatoires à la deuxième : socle /sɔkl/, feutre /føtʁ/, cheval /ʃfal/.
- régressive – lorsque la deuxième consonne modifie la précédente : absent /apsɑ̃/, anecdote /anɛgdɔt/, medecin /metsɛ̃/, clavecin /klafsɛ̃/.

X.1.3. L'assimilation vocalique

- *L'harmonisation vocalique* consiste en ce que le trait distinctif d'une voyelle présente une « influence dilatrice » [B. Malmberg, 2002 : 69], c'est-à-dire déteint sur une autre voyelle non-contiguë : *aujourd'hui* sera prononcé /oʒɔ:Rdɥi/ au lieu de /oʒu:Rdɥi/ - attiré par le [o] initial, le [u] s'ouvre en vertu de la loi de la position qui fait qu'en syllabe fermée la voyelle soit ouverte ; *maman* prononcé /mãmã/ au lieu de /mamã/
- La catégorie des *voyelles d'aperture moyenne* est créée par la tendance « à faire varier le degré d'ouverture de la voyelle inaccentuée en fonction de celui de la voyelle accentuée. » [N. Derivery, 1997 : 38]. Ce fait phonétique est surtout le propre de la voyelle *e* : il était /ilɛtɛ/ au lieu de /iletɛ/, puisque dans la syllabe accentuée il y a un « e » ouvert /ɛ/, le premier « e » qui porte l'accent aigu le deviendra de même ; il aimait /ilɛmɛ/, au lieu de /ilemɛ/ ; *aimant* /ɛmã/ au lieu de /emã/ et *nous aimons* /nuzɛmõ/ au lieu de /nuzemõ/, les voyelles nasales étant considérées comme des voyelles très ouvertes. Si la voyelle finale est fermée, elle a tendance à fermer le *e* : *vous laissez* /vulese/, *bêtise* /betiz/- même si *bête* /bɛt/, *têtu* /tety/ - même si *tête* /tɛt/.

X.2. Le e caduc

Le *e* caduc /ə/, appelé aussi *e* instable ou *e* muet, ne porte pas d'accent en tant que graphème, étant marqué *e* : *demain* /dəmɛ̃/, *mener* /mənɛ/. Il est appelé *caduc* par ce qu'il peut être supprimé dans la prononciation, le mot *caduc* étant employé pour tout organe qui tombe

(définition du *Dictionnaire Larousse*). Son occurrence est en syllabe ouverte : Je ne le revois que demain. /ʒə-nə-lə-rə-vwa-kə-də-mɛ̃/. Dans son occurrence dans le préfixe *re* il peut être suivi d'une consonne géminée, *s*, qui empêche la prononciation en /z/ du *s* : ressentir /Rəsɑ̃tiR/, ressembler /Rəsɑ̃ble/. Il existe pourtant des exceptions constituées par des mots écrits avec l'ancienne orthographe d'une voyelle affaiblie en *e* caduc dans *monsieur* /mɔ̃sjø/, *faisan* /fəzɑ̃/, *faisant* /fəzɑ̃/, *faisait* /fəzɛ̃/.

En français standard, son timbre ressemble à la voyelle prononcée dans l'interjection d'hésitation *euh* qui donne le niveau 2 de hauteur de la voix, celui du fondamental usuel en fonction duquel sont identifiés les autres niveaux de référence des patrons intonatifs (v. *supra*). Mais son timbre peut fluctuer selon les régions et le contexte situationnel des locuteurs, sa prononciation se situant entre *eu* ouvert (*peur*) et *eu* fermé (*deux*). À Paris, le /ə/ de *le* dans l'énoncé *Prends-le* peut être entendu prononcé avec le timbre du *eu* ouvert /œ/ de *jeune*, tandis qu'au nord de la France il pourra être articulé avec le *eu* fermé de *jeu*.

La distribution du « e » caduc :

- situé dans la syllabe initiale d'un groupe rythmique, il s'avère instable ; il peut être prononcé, tout comme il peut être supprimé : Je sais. /ʒəsɛ̃/ ou bien /ʒsɛ̃/. S'il y a plusieurs *e* caducs à la suite, le premier sera en général gardé et le deuxième sera supprimé : Je ne peux pas /ʒənpøpa/ ; Il ne me dit rien. /ilnəmdirjɛ̃/. Devant le *h* aspiré, le *e* caduc se prononce : le héros ; le hangard ; la hache ; le hamster.
- situé à la fin d'un groupe rythmique il ne se prononce pas en général : Il parle. /ilpaRl/. Là, il y a une variation, puisqu'il peut être prononcé après une consonne, cette voyelle réalisant une détente consonantique : Arrête ! /aRɛtə/ où *e* peut être réalisé même d'une manière très ouverte /aRɛtœ/ ; une ville tchèque /tʃɛkə/. Cette prononciation du *e* caduc final est caractéristique du parler jeune.
- situé à l'intérieur du groupe rythmique :
 - s'il est précédé par une seule consonne prononcée, il n'est pas prononcé : la petite /laptit/ ; six semaines /sismɛ̃n/, dix fenêtres /difnɛ̃tR/
 - s'il est précédé par plusieurs consonnes prononcées, il se prononce : une petite /ynpətite/, quatre semaines /katRsəmɛ̃n/, cette fenêtre /sɛ̃tfənɛ̃tR/

Vérifiez vos connaissances

Regardez la vidéo suivante et identifiez les occurrences du « e » muet :

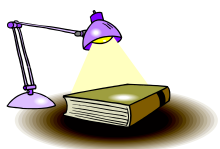
<http://parlez-vousfrancais.com/le-e-muet/>





X.3. Variation libre

La variation libre consiste dans les types de réalisation des phonèmes qui dépassent la sphère du contexte phonique. Le discours oral contient des éléments volontaires (même si non pas toujours conscients) qui font office de *signal* par rapport à l'attitude du locuteur envers ce qu'il dit, aux sentiments qu'il éprouve, au message qu'il veut transmettre et à ses intentions : conviction, joie, doute, ironie, sarcasme, moquerie, surprise, peur, etc., par rapport au contexte situationnel où il se trouve (ce qui se traduit dans le registre de langue), par rapport à son statut social ou bien à son identité régionale.



X.3.1. Variation régionale

Étant donné que, avant la deuxième guerre mondiale, en France il y avait encore des régions où le français était parlé uniquement à l'école, chacun de ces parler régionaux a laissé des traces au niveau de l'accent eu par des locuteurs français. En même temps, en fonction de locuteurs, ces accents peuvent ne pas être très marqués, ce qui rend leur perception difficile. Au niveau du territoire de la France, l'opposition la plus marquée est celle entre les accents du Midi et les accents du Nord.

Les traits qui distinguent l'accent du Midi sont :



- en syllabe ouverte, les voyelles se ferment : *j'aie* prononcé comme *j'ai* /ʒe/.
L'opposition phonologique des deux timbres du « e » (v. *supra* U. VI) n'est plus réalisée, elle est neutralisée.
- en syllabe fermée, les voyelles s'ouvrent : *saute* prononcé comme *sotte* /sɔt/
- la prononciation du *e* caduc dans des occurrences où, dans le nord, il est supprimé : *je ne te le redemande pas* /ʒənətələrədəmãdpa/
- le remplacement de la voyelle nasale par sa correspondante orale, suivie de la consonne nasale du digramme ou trigramme : *danser* prononcé /danse/, bambou /bambu/
- le remplacement de la voyelle nasale par sa correspondante orale, suivie en position finale du mot, par la voyelle /ɲ/ : blanc /blaɲ/, faim /fɛɲ/.
- le rythme est donné par des suites de syllabes relativement courtes et prononcées comme si chacune était nettement détachée
- l'intonation est plus plate et plus modulée.

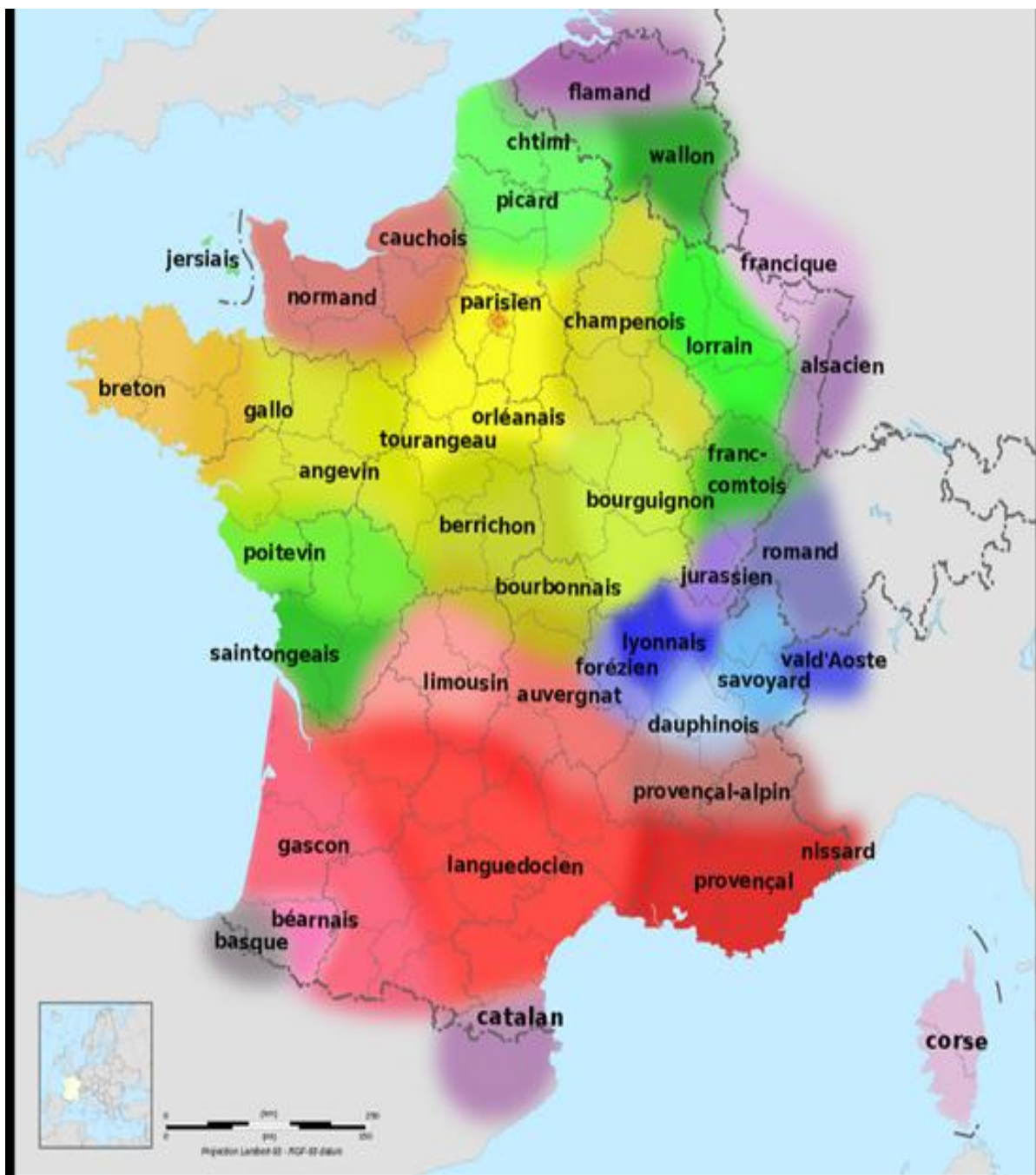


Fig. Carte des divisions linguistiques de la France, Lexilogos.com

X.3.2. La variation phonostylistique

Comme le remarque P. Léon [2007 : 216], en termes de phonétique, l'évolution de la langue se fait « dans le sens de la standardisation dans les strates jeunes, mobiles, favorisées, urbaines. » Beaucoup de changements sont dictés aussi par les médias et les femmes « qui sont toujours les premières à se mettre à la mode. »



Une tendance moderne du parler jeune, véhiculée par les femmes, en ce qui concerne le *e* caduc, c'est de prononcer un *e* caduc final dans des mots où il n'existe pas à l'écrit : Bonjour ! /bɔ̃ʒuʁə/.

La variation émotive est engendrée par les émotions ressenties (ou feintes) par le locuteur.

Selon P. Léon (2009 : 104), la colère entraîne :

- ✓ une intensité accrue de la voix,
- ✓ des sautes d'accent,
- ✓ une ligne mélodique brisée
- ✓ des contractions de la glotte.

La tristesse entraîne :

- ✓ un ralentissement du tempo
- ✓ une suppression de la mélodie intonative, la courbe mélodique devenant toute plate

La joie entraîne :

- ✓ des notes hautes
- ✓ un mouvement vif et irrégulier
- ✓ une accélération du tempo
- ✓ un timbre vocal plus clair

Regardez les vidéos suivantes et identifier les variations phonostylistiques y présentes.

https://www.youtube.com/watch?v=UF_PbleMbVM

<http://parlez-vousfrancais.com/parler-des-sentiments-et-des-emotions/>

X.3.3. Variation sociale

La stratification sociale comporte des traits spécifiques au niveau de la langue. « Il y a des groupes sociaux très caractérisés par leur prononciation, généralement aux deux extrêmes, favorisés / défavorisés. » [M. Léon, P. Léon, 2009 : 105].

Le parler snob (dit de Marie Chantal du XVI^e arrondissement de Paris ou comme celui du personnage Catherine interprété dans ses sketches par la comédienne Sylvie Joly) est fait de contrastes d'accent et de tempo tantôt accéléré, tantôt ralenti : « L'articulation est parfois insistante, parfois très légère, les consonnes pouvant même disparaître. » : absolument devient /apsɔymã/, madame devient /maa: m/. À son tour, l'intonation connaît des hauts et des bas

exagérés. Au niveau des voyelles, le « a » antérieur est préféré à celui postérieur est en général les voyelles antérieures à celles postérieures – ainsi joli sera-t-il prononcé /ʒœli/ ; le « o » ouvert est préféré au « o » fermé : beauté devient /bœte/.

Le parler populaire des banlieues de Paris est caractérisé par une articulation qui « perd sa tension et recule vers l'arrière des cavités buccales. » [M. Léon, P. Léon, 2009 : 105]. Les consonnes s'affaiblissent : le *r* est prononcé avec le dos de la langue rapproché du voile du palais, sans vibrations. /k/ devient palatalisé, c'est-à-dire il est suivi d'un /j/ : café prononcé /kjafe/. L'accent est mis non plus sur la dernière syllabe du groupe rythmique, mais sur l'avant-dernière qui devient très longue : « Danny va passer par Paris. » prononcé /*`daniva`pa : sepaR`*paRi/.

Regardez le sketch *Catherine* interprété par la comédienne Sylvie Joly et notez deux exemples de changement abrupte d'accent, de tempo et d'intonation.
<https://www.youtube.com/watch?v=xXO7chnfyL8>

X.3.4. La variation situationnelle

En fonction de la situation de communication où il se trouve, le locuteur fera appel à un certain registre de langue : niveau courant, familier, soutenu, affecté, argotique. Ce choix est visible autant au niveau lexical et syntaxique, qu'au niveau phonétique.

L'énoncé « Tu as peut-être bien raison. » /tya/pøtɛtR/bjɛ̃Rɛzɔ̃/ relève du registre soutenu. Dans le registre courant il devient « Tu as pt'êre bien raison. » /tya/ptɛtR/bjɛ̃Rɛzɔ̃/, tandis que dans celui familier il prend la forme « T'as pt'êt' ben raison. » /ta/ptɛt/bɛ̃Rɛzɔ̃/. On remarque la prononciation d'un énoncé qui suit les normes grammaticales dans le premier cas, l'assimilation dans le deuxième cas, les élisions non-normatives et les assimilations présentes dans le troisième cas. Le registre courant et le registre familier encore plus suivent la loi du moindre effort.

Toute adresse publique, le discours politique, didactique, actualisent le *e* caduc. Dans le discours public, afin de faciliter la compréhension, le locuteur ajoute même un *e* parasite dans un groupe tel *vingt-trois* /vɛ̃tɔ̃tRwa/ où la consonne géminée /t/ serait difficile à prononcer.

Le langage familier, au contraire, le supprime. « Dans la conscience linguistique d'un Français, le *E* caduc prononcé est associé à l'idée de beau langage » et sa suppression à une

manière de « parler négligé. » [P. Léon, 2007 : 219]. Dans l'acte de lecture à haute voix, la prononciation des *e* caducs renvoie à un ton pédant. Dans la diction poétique classique, le *e* caduc revêt des connotations musicales esthétiques.

Dans le langage soutenu, les liaisons facultatives seront réalisées. Là aussi, les médias jouent un rôle important dans l'évolution des perceptions sur la langue. Une liaison en *r*, comme dans le syntagme « aller ensemble » /aleRãsãbl/ perçue à la base comme pédante, voire snob, de par sa fréquence dans la prononciation des annonceurs de la télévision, commence à ne plus déranger dans le langage courant.

Par contre, faire une liaison interdite témoigne d'un manque d'éducation.

<http://parlez-vousfrancais.com/la-difference-entre-lecrit-et-loral/>

X.3.5. Variation générationnelle

Dans le parler des jeunes générations, il y a des oppositions phonologiques de voyelles à double timbre qui ne sont plus réalisées.

C'est le cas de l'opposition « eu » fermé et « eu » ouvert dans les paires minimales *jeune* /vs/ *jeûne* et *veule* /vs/ *veulent*, neutralisée au profit de « eu » ouvert : /ʒœn/.

C'est aussi le cas de « a » antérieur /a/ et « a » postérieur /ɑ/ : *patte* /vs/ *pâte*.

Un autre cas de neutralisation est celui de l'opposition « e nasal » et « œ nasal », /ẽ/ /vs/ /œ̃/, réalisée au profit de /ẽ/ : emprunt /ãpRẽ/.

Pour faire le point

Il y a deux grands types de variation : variation conditionnée par le contexte phonétique et variation libre. D'une part, la nature et la position d'une consonne la rend plus forte qu'une autre, engendrant un changement de prononciation dans le discours par rapport au phonème de base (quand la consonne est prononcée toute seule), tandis qu'une voyelle peut subir le phénomène d'harmonisation vocalique. D'autre part, la région où le locuteur vit, son âge, son sexe, son statut social, son état émotif, son attitude, le contexte situationnel où il se trouve sont autant de facteurs qui influent sur sa manière d'articuler les phonèmes, sur son accentuation, le rythme de son discours et son intonation, au cours de sa vie. Si les voyelles deviennent plus antérieures, cela c'est la marque d'un langage précieux.

TEST

Choisissez la variante correcte :



1. La loi du moindre effort explique pourquoi, en combinant les sons, le locuteur cherche à épargner les mouvements articulatoires qui ne sont pas indispensables.
a) Vrai b) Faux
2. /t/, /d/, /l/, /m/, /s/ sont prononcés avec les lèvres écartées s'ils sont suivis de /i/, et avec les lèvres arrondies s'ils sont suivis de /u/
a) Vrai b) Faux
3. Dans le syntagme « une porte de fer » le point d'articulation n'est pas le même pour /t/ et /d/.
a) Vrai b) Faux
4. Dans le registre soutenu la prononciation de quelque chose est /kɛkʃo :z/.
a) Vrai b) Faux
5. Dans le registre familier la prononciation de livre est /liv/.
a) Vrai b) Faux
6. Dans le registre familier toutes les liaisons facultatives sont réalisées.
a) Vrai b) Faux
7. La tristesse se manifeste par une intensité accrue de la voix, des variations brusques d'accents, une ligne mélodique brisée et des contractions de la glotte.
a) Vrai b) Faux
8. Le c de *anecdote* prononcé /g/ /anegdɔt/ est une variation conditionnée.
a) Vrai b) Faux
9. L'allongement de la tenue d'une consonne (telle /k:/ dans le groupe *c'est une catastrophe* /sɛtyn`k:atas`tRɔf/) est une variation conditionnée.

- a) Vrai b) Faux

10. La transcription phonétique de l'énoncé « Je ne te le redemande pas » prononcé dans le français stéréotypé du nord de la France est /ʒəntlrdmãdpa/

- a) Vrai b) Faux



Mini-glossaire

- ❖ **accent** = ensemble des traits articulatoires (prononciation, intonation, etc.) propres aux membres d'une communauté linguistique (pays, région), d'un groupe ou d'un milieu social
- ❖ **s'amuïr** = devenir muet, s'effacer dans la prononciation, en parlant d'un son. (ainsi le s s'est amuï au XII^e dans *beste* > *bete*.)
- ❖ **anticipation** = action assimilatrice exercée par un phonème sur le phonème précédent
- ❖ **assimilation** = action par laquelle un phonème (élément assimilateur) communique un ou plusieurs de ses traits à un phonème voisin (l'élément assimilé). L'assimilation est progressive si l'élément assimilateur précède l'élément assimilé (subsidière prononce /sybzid/ non /sybsid/ et régressive dans le cas inverse : absurde prononce /apsyrd/
- ❖ **caduc** = se dit d'une unité phonique sujette à l'amuïssement
- ❖ **phonostylistique** = l'étude des fonctions expressives du langage, des particularités du locuteur (âge, sexe, origines géographique et sociale), et des différents types de messages oraux (discours politique, publicitaire, etc.).



BIBLIOGRAPHIE

- Delattre, Pierre (1966)** – *Studies in French and Comparative Phonetics*, Paris, Mouton
- Derivery, Nicole (1997)** – *La Phonétique du français*. Seuil, Paris, 62 p.
- Fonagy, Ivan (1991)** – *La vive voix. Essai de psycho-phonétique*, Paris, Payot, 346 p.
- Léon, Monique, Léon, Pierre (2009)** – *La prononciation du français*, Armand Colin, Paris, 126 p.
- Léon, Pierre (2007)** – *Phonétisme et prononciation du français*, Armand Colin, Paris, 269 p.

SITOGRAFIE

- Parlez-vous français : la différence entre l'écrit et l'oral*, <http://parlez-vousfrancais.com/la-difference-entre-lecrit-et-loral/>
- Parlez-vous français, Parler des sentiments* <http://parlez-vousfrancais.com/parler-des-sentiments-et-des-emotions/>
- Joly, Sylvie, Catherine** <https://www.youtube.com/watch?v=xXO7chnfyL8>

GLOSSAIRE

- ❖ **accent** = 1. la mise en valeur d'une syllabe réalisée par des moyens phoniques
2. ensemble des traits articulatoires (prononciation, intonation, etc.) propres aux membres d'une communauté linguistique (pays, région), d'un groupe ou d'un milieu social
- ❖ **accentuation oxytonique** = accentuation qui frappe la dernière syllabe prononcée d'un groupe de rythme
- ❖ **alvéole 1. dentaire** = cavité des os maxillaires, ou est enchâssée une dent
2. **pulmonaire** = sac microscopique du tissu pulmonaire où s'effectuent les échanges respiratoires
- ❖ **alphabet phonétique international (API)** = système de notation formé de symboles phonétiques, c'est-à-dire de représentations graphiques de la manière de prononcer les graphèmes qui composent les mots d'une langue dans le code écrit
- ❖ **(s')amuïr** = devenir muet, s'effacer dans la prononciation, en parlant d'un son. (ainsi le s s'est amuï au XII^e dans *beste* > *bete*.)
- ❖ **antérieur** = se dit d'un phonème dont le lieu d'articulation se situe vers l'avant
 - de la cavité buccale (en français /y/, /e/, /u/ sont des voyelles antérieures)
- ❖ **anticipation** = action assimilatrice exercée par un phonème sur le phonème précédent
- ❖ **aperture** = distance qui sépare l'articulateur du lieu d'articulation pendant l'émission d'une unité phonique
- ❖ **appareil phonatoire** = les organes du corps humain qui rendent possible l'émission de la parole ;
- ❖ **articuler** = émettre les sons vocaux à l'aide de mouvements des lèvres et de la langue; régler la disposition des organes vocaux pour former un phonème
- ❖ **assimilation** = action par laquelle un phonème (élément assimilateur) communique un ou plusieurs de ses traits à un phonème voisin (l'élément assimilé). l'assimilation est progressive si l'élément assimilateur précède l'élément assimilé (subsidi prononce /sybzid/ non /sybsid/ et régressive dans le cas inverse absurde prononce /apsyrd/
- ❖ **caduc** = se dit d'une unité phonique sujette à l'amuïssement
- ❖ **coup de glotte** = la fermeture momentanée avec une ouverture brusque de la glotte, qui dans la transcription phonétique est rendue par le signe [ʔ]
- ❖ **coupe syllabique** = la frontière entre deux syllabes

- ❖ **cuir** = réalisation d'une liaison fautive par l'adjonction fautive d'un « t » entre deux mots contigus : Il alla à Rome /ilalata*rom/ par analogie avec « Il allait à Rome. »
- ❖ **diachronie** = caractère des faits linguistiques considérés du point de vue de leur évolution dans le temps d'un phénomène; succession des synchronies constituant l'histoire de telle ou telle langue
- ❖ **diacritique** = signe accompagnant une lettre ou un graphème pour en modifier le son correspondant
- ❖ **digramme** = un groupe de deux lettres qui donnent lieu à un seul son : *au* [o], *an* [ɑ̃], *eu* [y], *in* [ɛ̃], *ou* [u], *on* [ɔ̃], *ph* [f], *qu* [k], etc.
- ❖ **égressif** = se dit des unités phonétiques émises à l'aide du flux d'air expire
- ❖ **élision** = phénomène d'élimination du hiatus, qui consiste dans la rencontre de deux voyelles à la frontière de deux morphèmes grammaticaux ; graphiquement, la chute de la voyelle (-a-, -e- ou -i-) est marquée par une apostrophe
- ❖ **enchaînement** = prononciation de façon liée, sans le moindre arrêt de voix, dans un groupe de rythme, du phonème final d'un mot et du phonème initial du mot suivant
- ❖ **épenthèse** = réalisation d'une liaison fautive par l'adjonction fautive d'un « e » muet au milieu ou à la fin d'un mot : lorsque /lɔʁsəkə/, match /matʃə/
- ❖ **géminée (lettre)** = se dit des lettres allant par paires
- ❖ **graphème** = unité minimale de la forme écrite d'une langue ayant son correspondant dans la forme orale (s, c, ss, sc, ç ce sont des graphèmes correspondant au phonème /s/)
- ❖ **grasseiller** = prononcer un R avec le dos de la langue rapproché du voile du palais, sans vibrations
- ❖ **hiatus** = succession de deux voyelles appartenant à des syllabes différentes, à l'intérieur d'un mot (aorte) ou à la frontière de deux mots (il alla à Paris)
- ❖ **homographe** = se dit de mots ayant la même forme graphique et des sens différents
- ❖ **homophone** = se dit de mots ayant la même prononciation mais des sens différents
- ❖ **hypocoristique** = forme linguistique exprimant une intention affectueuse
- ❖ **intonème** = découpage du discours en groupe de mots dont le rôle est de renforcer l'accentuation dans sa fonction démarcative au niveau des groupes de rythmes et d'instaurer une hiérarchie dans l'expression du sens, par le mouvement mélodique
- ❖ **lettre** = chacun des signes graphiques dont l'ensemble constitue un alphabet et qui, seuls ou en combinaison avec d'autres, correspondent à un son de la langue

- ❖ **liaison** = la prononciation de façon liée, à l'intérieur d'un groupe rythmique, d'un mot qui finit par une consonne et du mot suivant qui commence par une voyelle ou un **h** muet, avec apparition d'un son nouveau, à leur jointure, grâce à l'actualisation de la dernière consonne latente du premier mot devant la voyelle initiale ou le **h** muet du mot second
- ❖ **lieu d'articulation** = lieu (ou point) d'articulation, endroit où se situe le resserrement maximal du chenal phonatoire (lèvres, dents, alvéoles, palais dur ou mou, pointe, dos ou racine de la langue, luette, pharynx, larynx), l'endroit ou les organes mobiles se rapprochent ou s'appuient sur les organes fixes lors de la prononciation des consonnes
- ❖ **mode articulaire** = manière de prononcer les consonnes du point de vue du degré d'obstruction du conduit vocal, du voisement et du résonateur nasal
- ❖ **nasal** = se dit d'un phonème dont l'émission comporte une ouverture du voile du palais qui permet au flux d'air issu du larynx de s'écouler en partie (voyelles) ou totalement (consonnes) à travers les fosses nasales
- ❖ **nasonnement** = modification de la voix due à une exagération de la perméabilité nasale
- ❖ **obstruction** = action d'interposer un obstacle qui rend difficile ou impossible le passage dans une voie quelconque; résultat de cette action
- ❖ **opposition neutralisée** = se dit d'une opposition phonologique qui disparaît au profit d'un des phonèmes : les unités verbales « irai /ire/ /vs/ irais /irɛ/ », prononcées toutes les deux /ire/ dans le Midi, ou /irɛ/ à Paris
- ❖ **paire minimale** = paire de mots dont les unités qui ne diffèrent que par un seul phonème
- ❖ **palatalisation** = modification du lieu d'articulation d'une voyelle ou d'une consonne au contact d'un son palatal (par exemple la palatalisation de [k] dans *qui* et de [t] dans *tien*).
- ❖ **pataquès** = d'après la fausse liaison *je ne sais pas-t-a qui est-ce*, liaison fâcheuse dans un discours, substitution d'un son à un autre : mal-t-a propos, je suis-t-allé, je vous demande de bien vouloir rester-z-assis
- ❖ **phone** = réalisation concrète du phonème dans une situation donnée
- ❖ **phonème** = son de la langue considéré d'un point de vue fonctionnel, de manière abstraite, et non pas du point de vue de sa production dans telle ou telle occurrence particulière, quand il devient un phone
- ❖ **phonation** = ensemble des phénomènes qui concourent à la production d'un son par les organes de la voix

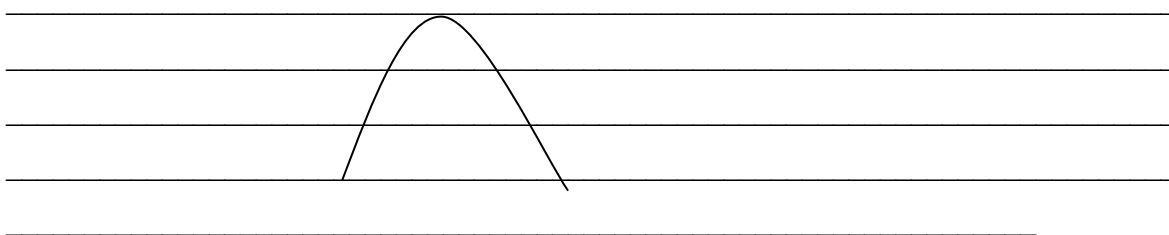
- ❖ **phonostylistique** = l'étude des fonctions expressives du langage, des particularités du locuteur (âge, sexe, origines géographique et sociale), et des différents types de messages oraux (discours politique, publicitaire, etc.)
- ❖ **physiologique** = relatif à la physiologie, partie de la biologie qui étudie les fonctions et les propriétés des organes et des tissus des êtres vivants
- ❖ **postérieur** = se dit d'un phonème dont le point d'articulation se situe vers l'arrière du conduit vocal (par exemple les voyelles vélaires)
- ❖ **prosodie** = 1. métrique : l'étude de la quantité des voyelles dans la versification
2. linguistique : l'ensemble des faits d'accentuation lexicale, d'intonation et de rythme
- ❖ **psilose** = réalisation d'une liaison fautive par la perte de l'aspiration au début d'un mot commençant par un « h » aspiré qui empêche en fait la liaison
- ❖ **quadrigramme** - un groupe de quatre lettres qui donnent lieu à un seul son : eaux [o], ains [ɛ̃] etc.
- ❖ **rebus** = jeu d'esprit qui consiste à exprimer des mots ou des phrases par des lettres, des mots, des chiffres, des dessins et des signes dont la lecture phonétique révèle ce que l'on veut faire entendre
- ❖ **rythme** = retour périodique de mise en relief par l'intermédiaire de l'accent d'intensité qui frappe la dernière syllabe d'un groupe sémantique
- ❖ **syllabe** = l'endroit où le passage de l'air laryngé est le plus étroit, résultat du resserrement des lèvres ou du rapprochement de la langue vers une partie du palais ou du pharynx
- ❖ **synchronie** = état de langue considéré à un point donné du temps en fonction de sa structure propre et sans référence à l'évolution qui a pu amener à cet état
- ❖ **tempo** = allure de l'énoncé (lente, rapide, saccadée) qui est donnée par la fréquence de l'accent rythmique
- ❖ **timbre** = qualité particulière du son, indépendante de sa hauteur ou de son intensité mais spécifique de l'instrument, de la voix qui l'émet ; le *timbre individuel* permet d'identifier les voix; le *timbre individuel* permet d'identifier les voix.
- ❖ **transcription phonétique** = notation des séquences des unités phoniques du langage par l'intermédiaire de symboles et de signes graphiques conventionnels, tels ceux de l'alphabet phonétique international (API)

- ❖ **trigramme** - un groupe de trois lettres qui donnent lieu à un seul son : *eau* [o], *eux* [ø], *eut* [y], *ain* [ɛ̃], *ein* [ɛ̃] ,etc.
- ❖ **UPSID** = UCLA (University of California, Los Angeles) phonological segment inventory database
- ❖ **voisement** = sonorisation, passage d'une consonne sourde à la sonore correspondante, [p] > [b], [t] > [d];
- ❖ **velours** = réalisation d'une liaison fautive par l'adjonction d'un « z » entre deux mots contigus : moi aussi /mwazosi/ par analogie avec « nous aussi ».
- ❖ **zézaïement** = trouble de l'articulation qui consiste à prononcer « ze » à la place de « je » ou de « ce »

ÉVALUATION SOMMATIVE

A) Choisissez la variante correcte :

1. La phonétique s'occupe avant tout de l'expression linguistique, et non pas du contenu :
a) Vrai b) Faux
2. La faculté d'acquérir une langue n'est pas le propre de l'homme.
a) Vrai b) Faux
3. L'abaissement de la mandibule et de la langue engendre les voyelles, tandis que leur élévation engendre les consonnes.
a) Vrai b) Faux
4. L'intonation joue un rôle d'indice (signe involontaire), indiquant l'état émotionnel, l'humeur, l'origine, les intentions cachées du locuteur et un rôle de signal (signe volontaire), signalant une attitude, comme l'injonction, la question, la hiérarchisation des informations.
a) Vrai b) Faux
5. La gratitude est exprimée par une intensité maximale et de grandes variations de hauteur de la voix.
a) Vrai b) Faux
6. Le schéma d'intonation de la phrase « Il a tout dépensé ! » est le suivant :



- a) Vrai b) Faux

7. Le schéma d'intonation de la phrase « Tu parles, je t'écoute. (Que me veux-tu ?) » est le suivant :

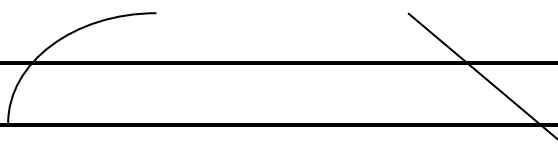
4 aigu

3 infra-aigu

2 moyen

1 grave

0 infra-grave



a) Vrai b) Faux

8. La joie se manifeste par des notes hautes, un mouvement vif et irrégulier, avec souvent une accélération du tempo et un timbre vocal plus clair.

a) Vrai b) Faux

9. L'articulation palatisée du /k/ est spécifique du langage snob.

a) Vrai b) Faux

10. Dans le registre soutenu le *ne* de négation n'est pas prononcé.

a) Vrai b) Faux

11. Dans la conversation familière le /l/ des pronoms personnels *il* et *elle* est supprimé.

a) Vrai b) Faux

11. La prononciation /yntab/ du groupe *une table*, avec un /b/ nettement articulé est populaire.

a) Vrai b) Faux

12. Le *k* palatisé de *qui* /ki/ est une variation conditionnée.

a) Vrai b) Faux

13. La différence entre [r] roulé et [R] dorsal est phonologique.

a) Vrai b) Faux

14. La différence entre [d] et [t] est phonologique.

- a) Vrai b) Faux

15. Il y a équivalence entre graphème et phonème.

- a) Vrai b) Faux

16. Les variantes phonostylistiques empêchent la communication.

- a) Vrai b) Faux

17. La transcription phonologique est la plus fidèle à la réalité des phones.

- a) Vrai b) Faux

18. Le phonème est une vue abstraite, au plan de la perception, de toutes ses variantes possibles acceptées par le système phonologique d'une langue.

- a) Vrai b) Faux

19. En position finale, sauf exception, la consonne finale d'un mot dans le code écrit n'est pas actualisée dans le code oral.

- a) Vrai b) Faux

20. La consonne /p/ est souvent la dernière prononcée par les enfants.

- a) Vrai b) Faux

21. /p/ est une consonne occlusive sourde bilabiale, réalisée par l'occlusion complète du passage de l'air par l'obstacle constitué par le contact entre les deux lèvres.

- a) Vrai b) Faux

B) Comment se prononce la lettre **b** devant les consonnes non-voisées /s/ et /t/ dans les exemples suivants ?

bs

abscès

abscons

absolu

bt

substance

obtenir

obtus

observer

subtile

obscurité

- C) Comment est réalisée la distinction morphologique de genre dans le code oral pour les mots suivants : bigot, dévot, idiot, pâlot, sot ?
- D) Quelle est la voyelle qui ne peut pas apparaître à l'initiale des mots en français ?
- E) Quelle est la consonne qui n'apparaît jamais en initiale ou en position médiane dans un mot ?
- F) Donnez des exemples où, en position finale, la consonne **p** est prononcée.
- G) Quel est le comportement dans le code oral de la consonne **p** en position médiane, suivie de **t** ? Donnez-en des exemples.
- H) Quel est le comportement dans le code oral de la consonne **p** en syllabe finale fermée, précédant la consonne finale ? Donnez-en des exemples.
- I) Donnez des exemples de constructions qui présentent comme consonne de liaison /z/.
- J) Quelles sont les lettres latentes qui s'actualisent dans la liaison en /z/ ?
- K) Donnez des exemples de constructions qui présentent comme consonne de liaison /t/.
- L) Quelles sont les lettres latentes qui s'actualisent dans la liaison en /t/ ?
- M) Donnez des exemples de constructions qui présentent comme consonne de liaison /n/.
- N) Quelles sont les lettres latentes qui s'actualisent dans la liaison en /n/ ?
- O) Donnez des exemples de constructions qui présentent comme consonne de liaison /R/.
- P) Quelles sont les lettres latentes qui s'actualisent dans la liaison en /R/ ?
- Q) Donnez des exemples de constructions qui présentent comme consonne de liaison /v/.
- R) Quelles sont les lettres latentes qui s'actualisent dans la liaison en /v/ ?
- S) Donnez des exemples de constructions qui présentent comme consonne de liaison /p/.
- T) Quelles sont les lettres latentes qui s'actualisent dans la liaison en /p/ ?
- U) Donnez des exemples de constructions qui présentent comme consonne de liaison /g/.
- V) Quelles sont les lettres latentes qui s'actualisent dans la liaison en /g/ ?
- W) Donnez des exemples de constructions qui présentent comme consonne de liaison /k/.
- X) Quelles sont les lettres latentes qui s'actualisent dans la liaison en /k/ ?

Épreuve de contrôle

- Réalisez la transcription phonétique du poème *Harmonie du soir* de Charles Baudelaire.



Voici venir les temps où vibrant sur sa tige
Chaque fleur s'évapore ainsi qu'un encensoir;
Les sons et les parfums tournent dans l'air du soir;
Valse mélancolique et langoureux vertige!

Chaque fleur s'évapore ainsi qu'un encensoir;
Le violon frémit comme un cœur qu'on afflige;
Valse mélancolique et langoureux vertige!
Le ciel est triste et beau comme un grand reposoir.

Le violon frémit comme un cœur qu'on afflige,
Un cœur tendre, qui hait le néant vaste et noir!
Le ciel est triste et beau comme un grand reposoir;
Le soleil s'est noyé dans son sang qui se fige.
Un cœur tendre, qui hait le néant vaste et noir,
Du passé lumineux recueille tout vestige!
Le soleil s'est noyé dans son sang qui se fige...
Ton souvenir en moi luit comme un ostensor!

2. Réalisez la transcription phonétique d'un poème de votre choix.

BIBLIOGRAPHIE



- Bourciez, E. et J. (1982)** – *Phonétique française. Étude historique*, Klincksieck, Paris, 1982, 242 p.
- Delattre, Pierre (1966)** – *Studies in French and Comparative Phonetics*, Paris, Mouton
- Derivery, Nicole (1997)** – *La Phonétique du français*. Seuil, Paris, 62 p.
- Dospinescu, Vasile (2004)** – *Phonétique et phonologie du français de nos jours*. Editura Universității Ștefan cel Mare, Suceava, 146 p.
- Fonagy, Ivan (1991)** – *La vive voix. Essai de psycho-phonétique*, Paris, Payot, 346 p.
- Esposito, Florence (1994)** – *Les liaisons dangereuses*, Les Editions CFPJ, Paris, 93 p.
- Gardes-Tamine, Joëlle (2010, 1990 1^{ère} édition)** – *La Grammaire I/ Phonologie*, Armand Colin, Paris, 188 p.
- Grammont Maurice (1966)** - *La Prononciation française*, Paris, Delagrave, 110 p.
- Léon, Monique, Léon, Pierre (2009)** – *La prononciation du français*, Armand Colin, Paris, 126 p.
- Léon, Pierre (2007)** – *Phonétisme et prononciation du français*, Armand Colin, Paris, 269 p.
- Malmberg, Bertil (2002, 1954 1^{er} éd.)** – *La Phonétique*. PUF, Paris, 127 p.
- Munot, Philippe, Nève, François Xavier (2002)** – *Une Introduction à la phonétique*. Céfal, Liège, 212 p.
- Riegel, Martin, Pellat, Jean-Cristophe, Rioul, René (1998)** – *Grammaire méthodique du français*, P.U.F., Paris
- Schwartz, J.-L. (2008)** – *D'où nous vient la parole ?*, Le Pommier, Paris, 63 p.
- Vaissière, Jacqueline (2011, 2006 1^{er} éd.)** – *La Phonétique*. PUF, Paris, 125 p.
- Yaguello, Marina (1990)** – *Histoire des lettres, des lettres et des sons*, Seuil, Paris, 89 p.

SITOGRAPHIE

- Alphabet Phonétique International**, <http://langsci.ucl.ac.uk/ipa>
- Bescherelle**, <https://bescherelle.com/>
- Bouillon, Bernard, (2008)**, *Histoire de la langue*, <http://bbouillon.free.fr/univ/hl/hl.htm>
- Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL)**, <http://www.cnrtl.fr/>
- Ce que disent les Parisiens**, <https://www.youtube.com/watch?v=eUKTxrLf5b4>
- Ce que disent les Parisiens en vacances**, <https://www.youtube.com/watch?v=AgpdkK4dEbI> ; <https://www.youtube.com/watch?v=WHrx4jVAAMw>
- Delclos, Robert**, *Les seuils d'audibilité et de douleur*, <http://robert.delclos.pagesperso-orange.fr/bruit.htm>
- Dictionnaire de français LAROUSSE**, <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>
- Drôle d'accents**, <http://www.dailymotion.com/video/x4i5rg>

Exploration du conduit vocal, http://www.dailymotion.com/video/x2u11wf_exploration-du-conduit-vocal_school

FLENET, <http://flenet.unileon.es/phon/phoncours.html#appareilphonatoire>

FLE NET, <http://flenet.unileon.es/phon/phoncours1.html>

Larylortho, www.larylortho.com

Le module phonétique, <http://www.latl.unige.ch/safran/data/phono/index.htm>

Lesconet, http://www.lesconet.fr/lesco_pres.php?numtexte=PHOG06

Parlez-vous français : le « e » muet, <http://parlez-vousfrancais.com/le-e-muet/>

Parlez-vous français : la différence entre l'écrit et l'oral, <http://parlez-vousfrancais.com/la-difference-entre-lecrit-et-loral/>

Exprimer la surprise : https://www.youtube.com/watch?v=UF_PbleMbVM

Quand notre voix s'exprime,

https://www.youtube.com/watch?v=HXHdp4bdSjA&feature=youtu.be&list=PLGuujBHM_MF1nf1SFv7JNylNmA-FHKzSJ5

Rébus, <http://www.rebus-o-matic.com/>

Transcription phonétique, <https://easypronunciation.com/fr/french-phonetic-transcription-converter#result>

UPSID, <http://phonetics.linguistics.ucla.edu/sales/software.htm#upsid>

CORRIGÉ

Test 1

1.

- « a » antérieur [a] : patte, parlais, parlerai, boire, oie
- « a » postérieur [ɑ] : hâte, âme
- « e » fermé [e] : et, parlerai
- « e » ouvert [ɛ] : est, chantait, chanterais, chanterait, parlais
- « i » [i] : dit, lys
- « o » fermé [o] : rose, pause, aucun, aucune, dos, beau, maux
- « o » ouvert [ɔ] : album, robe
- « ou » [u] : boue
- « u » français [y] : aucune, dune, lu, rue
- « eu » fermé [ø] : veux, veut
- « eu » ouvert [œ] : œil, beurre
- « e » muet [ə] : de, se
- « a » nasal [ɑ̃] : entre, banc, chantait, chanterais, chanterait
- « e » nasal [ɛ̃] : bain
- « o » nasal [ɔ̃] : on
- « œ » nasal [œ̃] : aucun, parfum

2. a) /aRiv/ arrive, arrives, arrivent, arriva, arrives, vira, viras, ravi, ravie, ravis, ravies, riva, rivas, varie, varies.

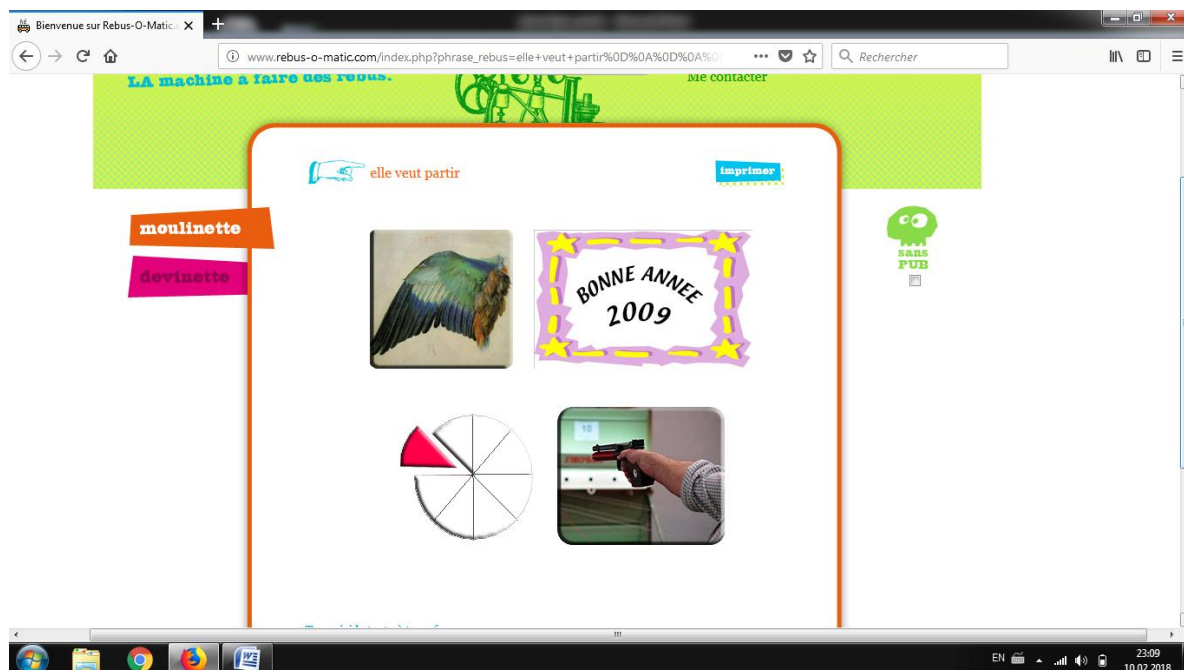
b) /aliR/ à lire, /liRa/ lira, /*laRi/, /Rali/ rallye, /ilaR/ hilare.

3. Grand, grande, robe, enrober, onde, chambre, adolescent, adolescence, humble, rose, ose/oses/osent.

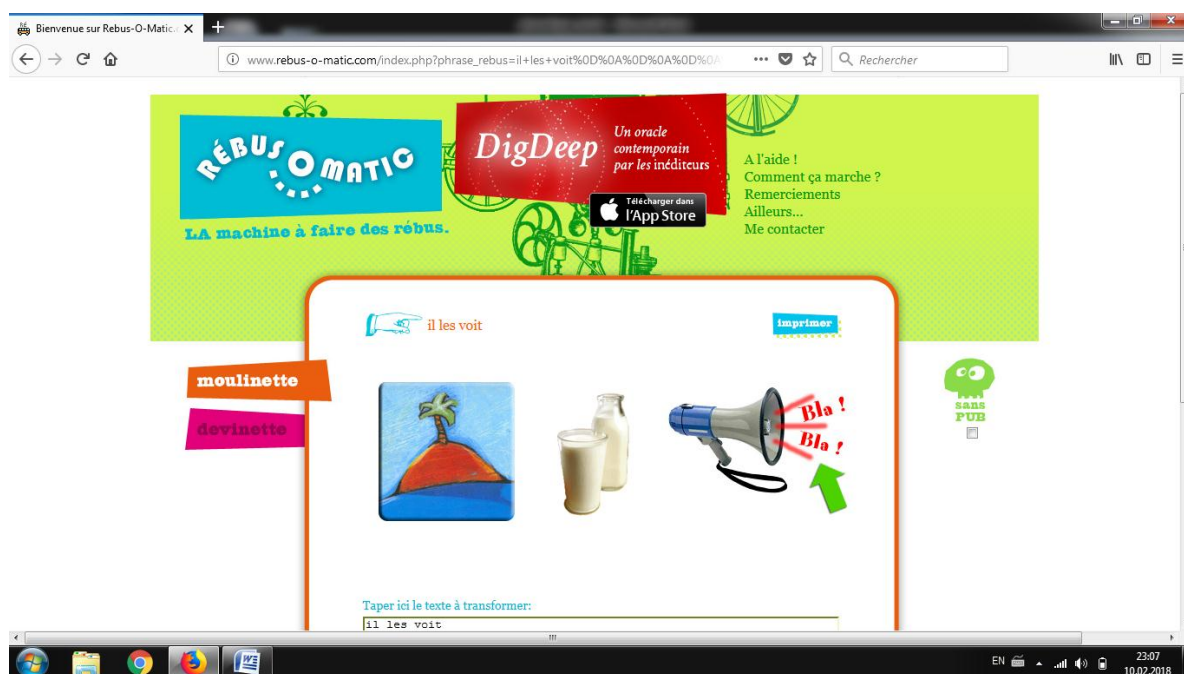
4. « s » et « z » : rose, chez.

5. Dos, d'eau, d'eaux ; don, dont, donc ; beau, beaux ; son, sons, sont ; mens, ment ; gel, gèle, gèles, gèlent.

6. a) Pour obtenir, à partir d'un rébus, l'énoncé " Elle veut partir." on peut dessiner une aile, une carte de vœux, une part de pizza, et une scène de tir:



b) Pour obtenir, à partir d'un rébus, l'énoncé " Il les voit." on peut dessiner une île, un verre de lait, et un mégaphone représentant la voix :



7. a) Le texte à lire est facile. /lətɛkstalirɛfasil/

b) Je veux cette lyre-ci. /ʒəvøsetliRsi/

c) Il est hilare. /ilɛila:R//

d) Elle lit un livre sur les îles. /ɛlliœlivRsyRlezil/

e) Qui rit ici ? /kiriisi//

f) Je ne l'ai jamais vu ici. /ʒənələjamɛvyisi/

g) Son chapeau est bleu. /sɔ̃ʃapoɛblø/

h) Je veux acheter ça. /ʒəvøʃtɛsa/

i) Nous savons parler espagnol. /nusavɔ̃parlɛɛspɑ̃ɔl/

k) Les parkings extérieurs ont l'avantage d'être moins coûteux.
/ləpaʀkiŋgɛksterjœʀɔ̃lavɑ̃ta :ʒdɛtrmwɛ̃kutø/

8. a) On a gagné au loto hier.

b) Jean va à Paris chaque mois.

c) Oui, je viens avec toi.

d) Je passerai te voir dans cinq minutes.

TEST 2

1) b ; 2) a ; 3) b ; 4) a ; 5) a ; 6) c ; 7) b ; 8) b ; 9) a ; 10) c.

TEST 3

1.

	Voyelles antérieures		Voyelles postérieures	
	Non labiales	Labiales	Non labiales	Labiales
Très fermées	i (ici)	y (plu)		u (tout)
Fermées	e (les)			o (dos)
Moyenne		ə (le)		
Ouverte	ɛ (cette)	œ (sœur)		ɔ (sol)
Très ouverte	a (patte)		ɑ (pâte)	

1. A) i ; B) ii ; C) ii ; D) i ; E) i ; F) ii ; G) ii.

TEST 4

1. Point d'articulation

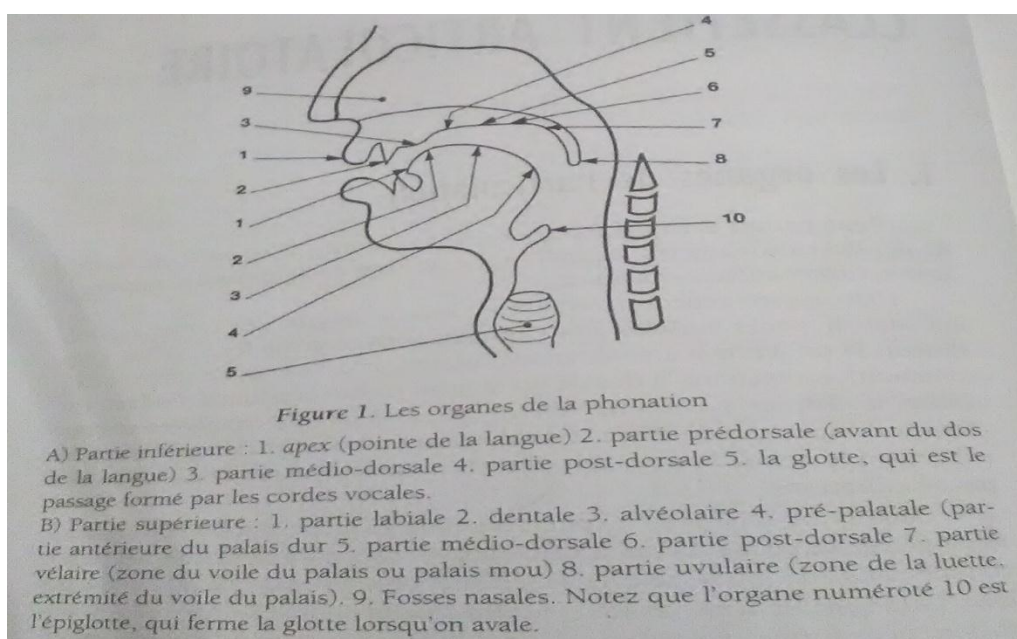
		Lèvres	Alvéoles dentaires	Palais
Occlusives	non nasales	p b	t d	k g

	nasales	m	n	
Constrictives	médianes	f v	s z	ʃ ʒ
	latérales		l	
	vibrantes		r	

1. L'articulation de la consonne latérale /l/ se fait grâce à la langue qui réalise une constriction centrale s'appuyant contre les alvéoles dentaires tandis que l'air s'échappe des deux côtés de la lame abaissée de la langue.

2. A) ii ; B) ii ; C) i ; D) ii ; E) ii ; F) i ; G) ii ; H) i ; I) i ; J) ii.

3.



TEST 5

1. abri - [a-bRi], admis [ad-mi], arriver - [a-Ri-ve], décider - [de-si-de], électricité - [e-lɛk-tRi-si-te], oubli [u-bli], patriotique [pa-tRi-o-tik], tableau - [ta-blo].

2.

Genre masculin [ɛ]	Genre féminin [ɛ :z]
Marseillais [marsɛjɛ]	Marseillaise [marsɛjɛ:z]
Gabonais [gabonɛ]	Gabonaise [gabonɛ:z]

niais [njɛ]	niais [njɛːz]
-------------	---------------

3.

[ɛːʒ]	[ɛːR]	[ɛːv]	[ɛːz]
cortège manège neige piège siège	Barrière frère mère misère père prière rivière tonnerre	fève glaive grève sève	Braise fadaise falaise obèse

4. A) ii ; B) i ; C) i ; D) i.

5. Ces verbes qui ont un /e/ à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif changent le /e/ en /ɛ/ devant une désinence muette finale.

5. a. Paris, Orléans, Montpellier, Amiens, Caen, Limousin, Lyon, Calais, Aveyron, Rouen.

b. Bretagne, Finistère, Mayenne, Loire, Centre, Charente, Angoulême, Eure, Manche, Toulouse.

TEST 6

1. /o/	/ø/
beau	bœufs
dos	deux
nos	nœud
veau, vos	vœux
peau	peu, peux, peut
faux	feu
jaune	jeune
eau	eux
le nôtre	neutre

2. Oppositions vocaliques : tôt / tas / tes / te / tu / ; pas / peu / peux / peut / pot / pou / pu ; sotte / saute.

3. Oppositions consonantiques : tôt / beau / do / dos / faux / faut / haut / lot / maux / nos / peau / pot / rô / saut / seau / sot / veau / vos / zoo ; pas / la / ma / sa / ta ; sotte / dot / cotte.

4. Oui, tous les phonèmes s'opposent entre eux.

5. Des paires minimales en train de disparaître : brin / brun ; patte / pâte ; jeune / jeûne

TEST 7

A) 1. b ; 2. a ; 3. a ; 4. b ; 5. a ; 6. b ; 7. b ; 8. b ; 9. a ; 10. b.

B) 1.b ; 2.a ; 3. b ; 4. a ; 5. A ; 6. a.

C) les hauteurs /leotœR/ vs les auteurs /lezotœR/ ; en eau /ãno/ vs en haut / ão/ ; les êtres /lezɛtR/ vs les hêtres /leɛtR/ ; les uns /lezœ/ vs les Huns /leœ/ ; un pied-à-terre /œpjɛtatɛR/ vs (mettre) le pied à terre /lɔpjɛtatɛR/ ; un pot-au-feu /œpotofø/ vs (mettre) un pot au feu /œpoofø/ ; vis-à-vis /vizavi/ vs je vis à Paris /ʒəvia*paRi/ ; mot-à-mot /motamo/ vs j'ai un mot à vous dire /ʒeœmoavudiR/ ; de temps en temps /dɛtãzãtã/ vs / on n'a pas de temps à perdre /ɔnapadɛtãpɛRdR/.

TEST 8

A. 1. a ; 2. a ; 3. a ; 4. b ; 5. b ; 6. b ; 7. a ; 8. a.

B. Paul est in`scrit /à l'universi`té /et il de`vra /beaucoup cou`rir /et trava`iller.

TEST 9

1.b ; 2.a ; 3.b ; 4. a ; 5.a ; 6. a ; 7.b ; 8. a ; 9. b ; 10.b.

TEST 10

1.a) ; 2.a) ; 3) b ; 4) b ; 5) a ; 6) b ; 7) b ; 8) a ; 9) b ; 10) a.

EVALUATION SOMMATIVE

A) 1. a ; 2. b ; 3. a ; 4 a ; 5. b ; 6. a ; 7. a ; 8. a ; 9. b ; 10. b ; 11. a ; 12. a ; 13. b ; 14. a ; 15. b ; 16. b ; 17. b ; 18. a ; 19. a ; 20. b ; 21. a.

B) Dans les exemples donnés, la consonne b se prononce /p/.

C) Dans le code oral, la distinction morphologique est réalisée par une opposition de timbre de la voyelle finale, ainsi qu'une opposition syllabique : la forme masculine du mot finit en syllabe ouverte accentuée, sa voyelle finale étant /o/ tandis que la forme féminine finit en syllabe fermée accentuée, ses voyelle et consonne finale étant /ɔt/.

/o/	/ɔ/
bigot	bigote
dévot	dévote
idiot	idiote
pâlot	pâlotte
sot	sotte

- D) « e » muet ne peut pas apparaître à l'initiale des mots en français.
- E) La consonne /ŋ/ empruntée à l'anglais n'apparaît jamais en initiale ou en position médiane dans un mot français.
- F) /p/ : cap /kap/ ; cep /sɛp/ ; stop /stɔp/ ; handicap /ãdikap/ ; hep /ɛp/
- G) En position médiane, suivie de **t**, consonne **p** ne se prononce pas : sept /sɛt/ ; septième /sɛtjɛm/ ; compter /kɔ̃t/ sculpter /skylt/ ; baptiser /batizɛ/.
- H) En syllabe finale fermée, précédant la consonne finale, la consonne **p** se prononce : forceps /fɔʀsɛps/ ; biceps /bisɛps/ ; laps /laps/ ; transept /tʀãsɛpt/ ; rapt /ʀapt/
- I) À titre d'exemple : les amis /lezami/, deux arbres /døzaʀbʀ/, aux animaux /ozanimɔ/, chez elle /ʃezɛl/, chez eux /ʃezø/.
- J) /z/ peut être rendu graphiquement par **s**, **x** ou **z**.
- K) À titre d'exemple : sept ans /sɛtã/, huit ans /ɥitã/, quant à moi /kãtamwa/, un grand homme /œ̃gʀãthɔm/, quand il veut /kãtilvø/.
- L) /t/ peut être rendu graphiquement par les lettres **t** ou **d**.
- M) À titre d'exemple : un ami /œ̃nami/, un homme /œ̃nɔm/, aucun avantage /okœ̃navãtaʒ/, bien élégant /bjœ̃nelegã/, en un instant /ã̃nœ̃nɛstã/, bien instruit /bjœ̃nɛstʀɥi/, rien à faire /ʀjœ̃nafɛʀ/, le Moyen Age /lɔmwajœ̃naʒ/.
- N) /n/ peut être rendu graphiquement par la lettre **n**.
- O) À titre d'exemple : le premier arbre /lɔpʀɛmjɛʀaʀbʀ/, le dernier élève /lɔdɛʀnjɛ :ʀɛlɛv/, un léger émoi /œ̃lezɛʀɛmwɑ/.
- P) /ʀ/ est rendu graphiquement par **r**.
- Q) À titre d'exemple : neuf heures /nœvø :ʀ/.
- R) /v/ est rendu graphiquement par la lettre **f**.
- S) À titre d'exemple : trop aimable /tʀɔpɛmabl/ ; j'ai beaucoup apprécié /ʒebokupapʀesje/.
- T) /p/ est rendu graphiquement par la lettre **p**.
- U) À titre d'exemple : un long hiver /œ̃lɔ̃givɛ :ʀ/.
- V) g/ est rendu graphiquement par **g**.
- W) À titre d'exemple : un sang impur /œ̃sãkœ̃pyʀ/.
- X) /k/ est rendu graphiquement par **g**.